



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2003/4
4 avril 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante et unième réunion plénière
(Genève, 10-12 juin 2003)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE
STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE, 2003/2004 ET 2004/2005:
PRÉSENTATION INTÉGRÉE**

**(Extrait de la version de la Présentation intégrée établie avant la
réunion plénière publiée sous la cote CES/2003/3 et Add.1 à 6)**

Document élaboré par le secrétariat de la CEE

I. INTRODUCTION

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a décidé, lors de la réunion qu'il a tenue les 13 et 14 février 2003, que le secrétariat préparerait un extrait de la Présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE, qui contiendrait, pour chaque élément de programme, la première partie du texte s'y rapportant.
2. La version abrégée de la Présentation intégrée, figurant dans le présent document, compte 157 pages en français (90 pages en anglais), contre quelque 240 pages pour la version intégrale du document (en anglais seulement), et fournit, sous la forme d'un document récapitulatif unique, des renseignements généraux relatifs aux divers domaines de la statistique,

présentés au titre des rubriques ci-après: «Buts», «Thèmes d'étude et problèmes», «Objectifs stratégiques à moyen terme», «Résultats attendus au cours des deux prochaines années», «L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)», «Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter», «Réunions» et «Activités de la Conférence».

3. Le Bureau de la Conférence a également décidé que seule la version abrégée de la Présentation intégrée serait traduite en français et en russe. En effet, les années précédentes, il est arrivé fréquemment que la traduction de la Présentation intégrée en français et en russe soit retardée, de sorte que ce document n'était pas disponible en temps voulu pour la réunion plénière de la Conférence dans les trois langues officielles de la CEE. Le Bureau de même que le secrétariat de la CEE, qui élabore la Présentation intégrée, espèrent donc que la version abrégée sera traduite sans retard.

4. La version intégrale de la Présentation intégrée (environ 240 pages), présentant des informations détaillées sur les activités statistiques des diverses organisations internationales, continuera d'être établie et diffusée, en anglais seulement, par le biais du courrier officiel et sur le site Web de la CEE.

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE STATISTIQUE**

EP	Rubrique	Texte
1.1	Intitulé	Promotion et coordination des travaux statistiques multilatéraux
1.1	But	Faire en sorte que les travaux statistiques multilatéraux soient cohérents et en harmonie pour ce qui est des classifications et définitions auxquelles ils font appel, des publications, des programmes de travail et de la collecte de données.
1.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'organisation des relations multilatérales entre les organismes internationaux de statistique, s'agissant des questions en rapport avec les services nationaux de statistique. ◆ La coordination des travaux statistiques multilatéraux entrepris aux fins de mener des enquêtes statistiques mondiales et de procéder à une collecte commune de données, le but étant d'éviter les chevauchements entre les collectes de données auprès des pays membres. ◆ L'amélioration de l'efficacité de la collecte de données effectuée par les organisations internationales et l'allègement de la charge que la communication des données représente pour les pays membres. ◆ L'atténuation du manque de cohérence dans les définitions des métadonnées et l'amélioration de la diffusion des métadonnées. ◆ La nécessité d'assurer une plus grande transparence s'agissant des méthodes utilisées par les organisations internationales pour différentes formes de compilation, ainsi que des diverses procédures d'évaluation de la qualité. ◆ La qualité des travaux statistiques. ◆ Le suivi de la satisfaction des utilisateurs de la Présentation intégrée.
1.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcer les travaux de la Conférence afin qu'elle puisse mieux faire face aux principaux changements affectant les pays de la région de la CEE. ◆ Poursuivre le raffermissement du rôle que jouent la Conférence et son Bureau dans l'orientation des activités statistiques menées à bien par d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Contribuer à l'amélioration de la coordination en matière de statistique entre les organisations appartenant au système des Nations Unies en fonction des initiatives nouvelles dans ce sens. Récemment, une proposition a été élaborée en vue de l'adoption de nouvelles mesures relatives à la coordination des diverses activités statistiques des organismes des Nations unies.
1.1	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Glossaire OCDE/UE de termes relatifs aux métadonnées. ◆ Élargissement éventuel de la Présentation intégrée aux activités statistiques des autres commissions régionales de l'ONU.
1.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La nécessité de poursuivre les travaux tendant à renforcer la coordination des collectes de données statistiques entreprises par les diverses organisations internationales.
1.1	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
1.1	Rapporteur	CEE
1.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE-Eurostat-OCDE: nombreuses réunions des divers groupes de travail intersecrétariats.
1.1	Équipes spéciales exerçant une fonction de coordination	<p>La Commission de statistique de l'ONU a créé des groupes de travail intersecrétariats chargés de traiter les questions de coordination et questions connexes dans les domaines de la statistique énumérés ci-après (pour un complément d'information sur les activités de ces groupes de travail, voir d'autres parties de la Présentation intégrée, comme indiqué):</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Équipe spéciale de la comptabilité nationale. ◆ Équipe spéciale des statistiques des finances. ◆ Équipe spéciale des statistiques du commerce international. ◆ Équipe spéciale des statistiques des services. ◆ Équipe spéciale des statistiques des prix, y compris le Programme de comparaison internationale. ◆ Équipe spéciale des statistiques de l'environnement.

EP	Rubrique	Texte
1.1	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none">◆ Coordination de l'établissement de la Présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE, sur la base des données fournies par la CEE, Eurostat, l'OCDE, la Division de statistique de l'ONU, les institutions spécialisées, le Comité inter-États de statistique de la CEI, etc.◆ Collaboration avec Eurostat, l'OCDE, etc., en vue de l'organisation des réunions des groupes de travail intersecrétariats dans différents domaines de la statistique et de celles consacrées périodiquement à l'examen conjoint des programmes, dans le but d'envisager les problèmes potentiels.◆ Coordination des activités statistiques entreprises par d'autres divisions de la CEE. <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP 1.2

EP	Rubrique	Texte
1.2	Intitulé	Questions de gestion et de politique générale intéressant directement les présidents des services nationaux de statistique
1.2	But	Faire en sorte que les relations entre les directions des instituts nationaux de statistique et les contacts avec les cadres des organismes internationaux de statistique soient efficaces.
1.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La nécessité de prêter particulièrement attention au rôle des différents acteurs internationaux ainsi qu'aux chevauchements partiels de différents groupes de pays. ◆ La nécessité de se limiter et de donner la priorité à des questions bien circonscrites pendant un laps de temps déterminé. ◆ L'opposition entre l'augmentation de la demande de statistiques et la diminution des ressources. ◆ Les actions visant à encourager l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle, la Conférence étant appelée à déterminer s'il faut ou non réviser ou actualiser ces principes. ◆ La stratégie de développement des services nationaux de statistique. ◆ L'élaboration et la conception globales de la statistique officielle. ◆ La déontologie dans le domaine de la statistique. ◆ Les actions visant à encourager la diffusion des «meilleures pratiques statistiques» parmi les pays de la CEE. ◆ Le renforcement du rôle et de l'intérêt pratique des statistiques aux niveaux national et international.
1.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Veiller à ce que les activités de collecte de données entreprises par les organisations internationales soient coordonnées et suivies. Cet objectif intéresse également l'élément de programme 6.1 intitulé «Diffusion des données et coordination de la collecte internationale de données». ◆ Passer en revue la mise en œuvre des Principes fondamentaux de la statistique officielle et réaliser des analyses comparatives périodiques.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Examiner le fonctionnement des différentes réunions et des divers processus étayant la normalisation, la mise au point des méthodes et l'échange des meilleures pratiques. ◆ Se concentrer sur la mesure dans laquelle les statistiques sont adaptées à l'usage qu'en font les pouvoirs publics.
1.2	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<p>Résultats d'activités permanentes/en cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Comptes rendus des réunions des chefs des organismes de statistique. ◆ Décisions et avis formulés par la Conférence au sujet des programmes de travail projetés par diverses organisations internationales dans le domaine de la statistique. ◆ Minutes des principales réunions du Bureau, et notes d'information concernant les réunions des organes dont relève la Conférence, qui seront distribuées au cours de la réunion plénière en tant que documents de séance. ◆ Documents de fond et examens détaillés concernant l'évolution des normes et méthodes internationales dans le domaine de la statistique et leur application dans la pratique statistique, préparés en prévision des réunions plénières. <p>Résultats spécifiques à la prochaine période:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Étude de la mise en œuvre des Principes fondamentaux dans tous les pays membres de la Conférence. ◆ Mise au point d'une solution en vue d'améliorer le suivi de l'échange international de données et rassemblement d'informations attestant de l'amélioration de la coordination de la collecte de données dans des domaines particuliers. ◆ Examen de la structure des réunions dans le cadre international.
1.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'élargissement de l'Union européenne dont découle, pour la Conférence, la nécessité d'évaluer ses activités et ses priorités.
1.2	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
1.2	Rapporteur	Statistics Norway

EP	Rubrique	Texte
1.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE: Réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (2004). ◆ CEE: Réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (juin 2005). ◆ CEE: Quatre réunions par an du Bureau de la Conférence. ◆ Eurostat: Équipe spéciale (Task force): Partenariat financier avec le SSE, une réunion par an (23 mai 2003). ◆ Eurostat: Conférence DGINS, une réunion par an (18 et 19 septembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Programmation et coordination du SSE; une réunion par an, en juin (24 et 25 juin 2003). ◆ Eurostat: Réunions du CPS: quatre fois par an (13 et 14 mars, 15 mai, 17 septembre et 20 novembre 2003). ◆ Eurostat: CEIES, une réunion plénière (21 novembre 2003), deux réunions pour chacun des quatre sous-comités, et trois réunions du Bureau par an. ◆ OCDE: Groupe consultatif pour la statistique, mars 2003 et mars 2004. ◆ OCDE: Réunion de statistique de haut niveau, juin 2003 et 2004.
1.2	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunions plénières annuelles de la Conférence. ◆ Réunions périodiques du Bureau de la Conférence des statisticiens européens, qui fait office de comité directeur. <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP 1.3

EP	Rubrique	Texte
1.3	Intitulé	Pays en transition de la région de la CEE
1.3	But	Faire en sorte que les pays en transition disposent d'une infrastructure statistique bien développée, stable et adéquate qui corresponde à leurs besoins, qu'ils reçoivent des milieux statistiques internationaux des conseils ainsi qu'une aide pour les appliquer et qu'ils se conforment aux normes et règles internationales en matière de statistique.
1.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le transfert de connaissances concernant les priorités statistiques et l'adoption, par les pays en transition de la région de la CEE, de solides programmes statistiques qui existent déjà dans les pays à économie de marché. ◆ L'application des normes internationales dans les pays en transition de la région de la CEE. ◆ L'évaluation, à la fois par les pays bénéficiaires et les pays donateurs, de l'amélioration due à l'assistance technique (aide fournie et aide reçue). ◆ Pour les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, l'assistance technique a pour objectif de favoriser la mise en conformité avec l'acquis communautaire.
1.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ S'assurer que les activités accomplies par les pays et les organisations internationales sont coordonnées et efficaces. ◆ S'assurer que la création de systèmes statistiques nationaux durables répond aux priorités et besoins nationaux et internationaux. ◆ Adopter une législation statistique dans les pays en transition où il n'en existe pas encore, en y incluant notamment une référence explicite aux Principes fondamentaux de la statistique officielle. ◆ Procéder à un examen périodique des activités de coopération technique des organisations internationales et nationales dans le sud-est de l'Europe et dans les pays membres de la CEI.
1.3	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcement des capacités statistiques des pays en transition. ◆ Possibilité de disposer, dans les domaines essentiels, de statistiques comparables s'agissant des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne.

EP	Rubrique	Texte
1.3	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans les pays du sud-est de l'Europe le développement de la statistique officielle est en retard par rapport à l'évolution enregistrée dans les autres pays en transition, en raison des difficultés économiques et sociales qui entravent la progression vers l'économie de marché dans cette région. Ce retard appelle un développement sur mesure de la statistique dans le sud-est de l'Europe étayé par une assistance technique soutenue des organisations internationales actives dans la région. ◆ Il convient de poursuivre les activités ayant pour but d'assurer la comparabilité des statistiques de la CEI avec celles des autres pays de la région.
1.3	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
1.3	Rapporteur	CEE
1.3	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe de gestion du programme PHARE, une réunion par an (20 et 21 mars 2003).
1.3	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Structurer l'ensemble des activités de programme et des réunions sous la forme de séminaires de la Conférence de manière à tenir compte également des préoccupations des pays en transition. ◆ Apporter une assistance et donner des conseils aux pays en transition, grâce aux prestations fournies à ces pays par le Conseiller régional en statistique de la CEE et par le biais du programme ordinaire de réunions de la Conférence. ◆ Participer aux efforts concertés interinstitutions visant à aider les pays en transition. ◆ Réaliser, par l'intermédiaire de la Division de statistique de la CEE qui en est l'agent d'exécution, un projet CEE/PNUD dont le but est d'aider les pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'États indépendants (CEI) à améliorer les statistiques dont ils ont besoin pour communiquer des données sur le développement humain, et de façon générale pour établir des plans et élaborer des politiques dans le domaine social. <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP 1.4

EP	Rubrique	Texte
1.4	Intitulé	Relations avec des pays hors de la région de la CEE (notamment des pays de la région méditerranéenne)
1.4	But	Faire en sorte que les pays hors de la région de la CEE disposent d'une infrastructure statistique bien développée, stable et adéquate qui corresponde à leurs besoins, et qu'ils se conforment aux règles et normes internationales.
1.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mesure et suivi de la pauvreté. ◆ Mesure et suivi des droits de l'homme et de la bonne gouvernance. ◆ Transfert de connaissances concernant les priorités statistiques. ◆ Mise en place de solides programmes statistiques. ◆ Application de normes internationales dans les pays hors de la région de la CEE. ◆ Orientations à donner aux pays hors de la région de la CEE qui veulent acquérir les caractéristiques requises des organismes statistiques de pays à économie de marché.
1.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réalisation coordonnée et efficace des activités entreprises par les pays et par les organisations internationales et supranationales. ◆ Examen périodique, par le Bureau de la Conférence et par celle-ci à sa réunion plénière, des modalités de transfert et/ou d'utilisation efficaces de l'expérience statistique des pays membres de la CEE au bénéfice de pays hors de la région de la CEE. ◆ Élaboration, en concertation avec les autres commissions régionales de l'ONU, d'ensembles régionalement pertinents d'indicateurs se rapportant aux Objectifs de développement du millénaire et d'indicateurs du développement durable. Ce travail sera entrepris en collaboration avec le comité permanent pour les indicateurs économiques et sociaux de l'ONU. ◆ Mise en œuvre des normes statistiques de l'ONU dans les domaines économique, social et environnemental dans les pays ACP et les pays méditerranéens.

EP	Rubrique	Texte
1.4	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Achèvement de la formation statistique en faveur des pays ACP (COMSTAT). ◆ Achèvement du projet PARSTAT. ◆ Mise en place d'un système douanier et statistique intégré pour le commerce extérieur dans les pays ACP (COMESA). ◆ Harmonisation des statistiques du commerce bilatéral entre l'Union européenne et la Chine. ◆ Harmonisation des statistiques du commerce bilatéral entre l'Union européenne et l'Inde. ◆ Application des indicateurs du renforcement des capacités statistiques établis dans le cadre de PARIS21 dans des pays choisis parmi les membres de chacune des commissions régionales de l'ONU, comme suite aux travaux expérimentaux menés par la Division de statistique de l'ONU en Angola et en Bolivie en 2002.
1.4	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant
1.4	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
1.4	Rapporteur	CEE
1.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Équipe spéciale (Task force) sur MEDSTAT, trois réunions par an (27 et 28 janvier, 3 et 4 avril, 16 et 17 juin 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail MEDSTAT, une réunion par an (10 et 11 mars 2003). ◆ Eurostat: Équipe spéciale (Task force) sur la coopération statistique avec les pays en développement, une réunion par an (27 et 28 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail sur la mesure de la pauvreté, une réunion par an (15 et 16 septembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail PARIS21, une réunion par an (1^{er} et 2 décembre 2003).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe directeur sur la coopération statistique de l'Union européenne avec les nouveaux États indépendants et la Mongolie dans le cadre du programme TACIS, une réunion par an (22 et 23 mai 2003) ◆ Eurostat: Groupe des politiques en matière de coopération statistique avec les pays bénéficiaires du programme CARDS, une réunion par an (23 et 24 octobre 2003) ◆ OCDE: PARIS21 – deuxième Atelier régional de l'Afrique de l'Ouest, deuxième trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Atelier régional de l'Amérique centrale, premier trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Atelier régional de l'Asie du Sud, premier trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – réunion du Comité directeur, deuxième trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Statistiques rurales et agricoles, réunion de l'Équipe de travail, deuxième trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Plan stratégique pour le développement de la statistique, réunion de l'Équipe de travail, deuxième trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Atelier régional des Caraïbes, deuxième trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Atelier régional des États arabes, deuxième trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Atelier régional de l'Asie orientale et centrale, deuxième trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Plan stratégique pour le développement de la statistique, réunion de l'Équipe de travail, troisième trimestre de 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Réunion du consortium et réunion du Comité directeur, octobre 2003 ◆ OCDE: PARIS21 – Communauté andine, deuxième Atelier régional, quatrième trimestre de 2003 ◆ OCDE: quatrième Atelier commun Banque asiatique de développement–OCDE–CESAP sur les enquêtes de conjoncture et les indicateurs précurseurs à l'intention des pays de la région de la CESAP, février 2003

EP	Rubrique	Texte
		◆ OCDE: Atelier sur les analyses cycliques et les indicateurs précurseurs à l'intention des pays de la région de la CEPALC, décembre 2003
1.4	Activités de la Conférence	◆ Transférer des connaissances et données d'expérience utiles, acquises dans le cadre du programme de travail de la Conférence, qui présentent un intérêt pour les pays extérieurs à la région de la CEE. ◆ Seconder Eurostat dans les activités qu'il entreprend au titre de son projet MEDSTAT, en particulier dans le domaine prioritaire des statistiques des migrations internationales.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2
INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES

EP	Rubrique	Texte
2.1	Intitulé	Gestion de l'infrastructure informatique
2.1	But	Faire en sorte que les avantages procurés par les technologies de l'information et de la communication (TIC) soient exploités au mieux, dans le cadre de la collecte, du traitement et de la diffusion des données statistiques.
2.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le potentiel des nouvelles TIC n'a pas encore été pleinement exploité et on se rend compte que ce potentiel est considérable. ◆ Il existe des différences importantes entre les pays de la région de la CEE pour ce qui est de leurs capacités en matière de TIC. ◆ La priorité devrait être donnée aux processus de réorganisation globale des opérations de collecte, de traitement et de diffusion, rendus nécessaires par l'expansion rapide de l'utilisation de services Internet dans le secteur de la statistique. ◆ À sa réunion plénière de 2002, la Conférence a dressé une liste de questions auxquelles les organisations internationales devraient donner suite. En particulier, elle a prié les organisations internationales: <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'envisager la possibilité de mettre en place un système commun (portail) pour le suivi des activités de collecte des données menées par les organisations internationales; ▪ D'assurer l'élaboration de modèles de mise en commun des données; ▪ D'offrir tant aux services nationaux de statistique qu'à d'autres fournisseurs de données un accès convivial aux statistiques disponibles dans les organisations internationales sous une forme qui permette des comparaisons et soit utilisable dans le cadre des programmes nationaux de diffusion; ▪ De mettre en place des méthodes et instruments sûrs et opérationnels de transmission d'informations sensibles. L'expérience acquise en appliquant la solution STADIUM/STATEL à l'appui de GESMES CB devrait être prise en compte à ce propos;

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'envisager l'établissement éventuel d'un système de codification type pour les séries chronologiques de statistiques économiques (comptes nationaux et balance des paiements) en se concentrant initialement sur les indicateurs à court terme; et ▪ De collaborer avec les services nationaux de statistique en vue de faciliter la réutilisation de leurs produits standard.
2.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>(NOTE: des travaux sont en cours au sujet des questions répertoriées par la Conférence à sa réunion plénière de 2002, auxquelles les organisations internationales devaient donner suite. Ces questions sont énumérées à la rubrique «Thèmes d'étude et problèmes».)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Amélioration de la structure et renforcement de la coopération avec les coordonnateurs nationaux s'agissant du site Web sur les meilleures pratiques en matière de technologies de l'information dans les services nationaux de statistique. ◆ Introduction de systèmes de vidéoconférence et de conférence sur Internet dans le contexte de la coopération statistique internationale. <p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Une architecture modifiée de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques dans un contexte d'évolution rapide des techniques de l'information et de la communication (TIC), l'accent étant mis sur l'intégration des sources de données et la diffusion des données au niveau tant national qu'international. ◆ Une amélioration de la diffusion des statistiques officielles via l'Internet. ◆ Le développement de l'utilisation de normes communes pour les messages d'EDI dans les pays en transition. <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Un accord sur une architecture commune pour les services d'information statistique (collecte, production et référence interne, référence externe, diffusion). ◆ L'adoption et l'intégration de techniques d'EDI ouvert telles que les normes communes d'échange pour les documents, les rapports statistiques, les données statistiques, les classifications et les métadonnées.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'adoption de messages d'EDI communs et d'interfaces de programmes d'application permettant de connecter entre eux des services d'information statistique répartie (par exemple, localisation, extraction et téléchargement de données statistiques concernant un domaine déterminé). <p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La poursuite de la normalisation et de l'intégration des activités statistiques de l'Organisation aux fins de constituer un entrepôt de données interne. ◆ Une coordination plus poussée de la collecte et de la diffusion de données statistiques avec d'autres organisations internationales et les pays intéressés. <p>Pour la Banque mondiale:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La mise au point d'ici 2005 d'un système de collecte et de diffusion des données statistiques fondé sur le Web, pour son propre personnel et pour des utilisateurs se trouvant dans d'autres pays ou appartenant à d'autres institutions. Les objectifs de ce système seront notamment les suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans un premier temps, des indicateurs socioéconomiques et des indicateurs sur la dette extérieure et sur le commerce ainsi que d'autres informations connexes de la Banque mondiale/IDA (Échange de données entre administrateurs) seront inclus dans cet entrepôt de données; ▪ Le système sera capable de répondre aux demandes précises formulées par les utilisateurs, par le biais d'Internet; ▪ Il offrira un accès différencié fondé sur des privilèges; ▪ Le logiciel élaboré dans le cadre de ce projet pourra être installé dans les pays aux fins de développer leur capacité statistique.
2.1	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Amélioration du site Web consacré aux meilleures applications des technologies de l'information et de la communication dans le secteur de la statistique et diffusion d'informations pour faire connaître ce site.

EP	Rubrique	Texte
		<p>◆ Progrès des travaux visant à donner suite aux priorités fixées s'agissant de l'utilisation de l'infrastructure des systèmes d'information pour améliorer la mise en commun des données, la coordination des activités de collecte internationale de données et la diffusion des statistiques que les organisations internationales mettent à la disposition des services nationaux de statistique.</p> <p>Pour la CEE:</p> <p>◆ Amélioration de l'environnement technologique pour la collecte, le traitement et la diffusion de données, en se concentrant tout particulièrement sur la technologie Internet.</p> <p>◆ Un programme commun (établi en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU) d'assistance technique aux pays membres de la CEI axée sur les problèmes intéressant les systèmes d'informations relatifs au recensement de la population et de l'habitation.</p> <p>Pour Eurostat:</p> <p>◆ Introduction d'une nouvelle architecture TIC.</p> <p>◆ Construction d'une interface unique pour les bases de référence d'Eurostat.</p> <p>◆ Installation d'une nouvelle version du site Internet d'Eurostat.</p> <p>◆ Création d'un nouveau système de préparation des données.</p> <p>Pour l'OCDE:</p> <p>◆ Achèvement de la mise au point des nouveaux systèmes statistiques de l'OCDE (OECD.Stat).</p> <p>◆ Mise en place définitive d'une interface universelle s'articulant autour de métadonnées avec OECD.Stat.</p> <p>◆ Installation d'une nouvelle version du portail statistique de l'OCDE.</p> <p>Pour le FMI:</p> <p>◆ Augmentation du nombre de correspondants dans les pays membres utilisant le message standard GESMES/CB (EDIFACT/ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de statistiques de la balance des paiements ou d'autres statistiques émanant de pays de la région de la CEE.</p>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en œuvre d'un système sécurisé de collecte des données fondé sur le Web (2003). ◆ Des nouveaux systèmes de gestion de bases de données relationnelles facilitant l'accès détaillé aux métadonnées grâce à une interface d'interrogation interactive fondée sur le Web (2003). <p>Pour le CEI-STAT:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Augmentation de la proportion de données communiquées par des correspondants dans les pays membres de la CEI en se servant de normes communes d'échange informatisé de statistiques.
2.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant
2.1	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après). ◆ Prier les organisations internationales de rendre compte régulièrement des mesures de suivi prises en vue d'utiliser l'infrastructure des systèmes d'information pour améliorer la mise en commun de données, la coordination des activités de collecte internationale de données et la diffusion aux services nationaux de statistique des statistiques produites par les organisations internationales. ◆ Prier le groupe directeur chargé de la gestion des systèmes d'information statistique d'examiner périodiquement les travaux entrepris au titre de l'Activité de programme 2 en prêtant une attention particulière aux risques de chevauchements et de doubles emplois. ◆ Inscire la réunion mixte CEE/Eurostat/OCDE sur la gestion de la technologie de l'information en statistique au programme des réunions de la Conférence pour 2004.
2.1	Rapporteur	CEE
2.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion CEE/Eurostat/OCDE sur la gestion de la technologie de l'information en statistique (2004, ordre du jour à déterminer). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Comité directeur TI, une réunion par an (13 et 14 octobre 2003).

EP	Rubrique	Texte
2.1	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none">◆ Réunion CEE/Eurostat/OCDE sur la gestion de la technologie de l'information en statistique (2004, ordre du jour à déterminer. L'ordre du jour comprendra un examen des mesures prises pour réaliser les objectifs fixés par la Conférence dans le domaine des systèmes d'information statistique).◆ Poursuite de la coopération concernant le site Web consacré aux applications des technologies de l'information et de la communication dans le secteur de la statistique au sein des services nationaux de statistique (site hébergé par l'OCDE). <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP 2.2

EP	Rubrique	Texte
2.2	Intitulé	Collecte et traitement des données statistiques
2.2	But	Faire en sorte que les avantages procurés par les TIC soient exploités au mieux, dans le cadre de la collecte et du traitement des données statistiques, et que la charge que le travail de communication des données représente pour les pays soit allégée au maximum.
2.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'adoption de normes d'échange de données informatisé est encouragée pour assurer une harmonisation technique encore plus forte entre les systèmes statistiques des pays et des organisations internationales. ◆ L'utilisation et le partage de méthodes et logiciels efficaces pour les opérations communes de collecte et de traitement des données effectuées par les organismes de statistique (échantillonnage, saisie de données, édition, codage et estimation, par exemple) seront encouragés; les meilleures méthodes et techniques effectivement utilisées pour l'édition des données, en particulier celles qui permettent de faire des économies, seront répertoriées et diffusées.
2.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Progrès dans la mise en place de méthodes et d'instruments sécurisés et opérationnels pour la transmission d'informations sensibles en s'inspirant des meilleures pratiques (STADIUM/STATEL, GESMES CB, etc.). ◆ Réutilisation, lorsqu'elle s'avère rentable et réalisable, des produits de données électroniques standard des services nationaux de statistique par les organisations internationales. <p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réorganisation progressive de la collecte de données réalisée aux fins des enquêtes statistiques, suite à l'expansion des services Internet. ◆ Utilisation plus intensive des méthodes et techniques de communication électronique, lors de la collecte des données auprès des entreprises, administration et autres sources. ◆ Meilleure utilisation des normes en matière d'EDI pour la collecte des données statistiques, en se concentrant sur les pays en transition. ◆ Formulation de recommandations sur les meilleures pratiques aux fins de l'évaluation de l'efficacité du processus d'édition des données.

EP	Rubrique	Texte
		<p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Adoption par l'organe de normalisation de l'ONU de la version XML de RDRMES en tant que norme internationale. ◆ Accord sur l'utilisation de messages EDI pour préciser les besoins statistiques à l'intention des agents économiques et de leurs déclarants. ◆ Établissement d'une documentation sur les projets d'EDI s'adressant aux décideurs, aux principaux partenaires dans le cadre de la collecte des données et aux principaux acteurs technologiques tels que les sociétés de services et de conseil en informatique, les prestataires d'EDI, les organismes de normalisation, etc. <p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Cette organisation poursuivra ses efforts pour contribuer à alléger la charge de travail des organismes nationaux de statistique en intensifiant la coordination des activités de collecte de données au niveau de l'ensemble de ses services et avec d'autres organisations internationales, coordination qui portera à la fois sur le contenu, sur le calendrier des opérations et sur l'utilisation de techniques communes (XML/GESMES). <p>Pour la Banque mondiale:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réorganisation de la collecte et du traitement des données statistiques officielles dans la Fédération de Russie.
2.2	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication de «Confidentialité statistique dans l'Union européenne» (selon le résultat de l'appel d'offres). ◆ Création d'un environnement sécurisé dans lequel les chercheurs pourront avoir accès aux microdonnées de l'Union européenne à des fins scientifiques (Centre sécurisé). ◆ Propositions de normes en matière de sécurité informatique pour le SSE. ◆ Version Windows d'IDEP/CN8.
2.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Utilisation combinée éventuelle des données extraites des registres des activités industrielles et commerciales et des données recueillies à des fins fiscales.

EP	Rubrique	Texte
2.2	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
2.2	Rapporteur	CEE
2.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: EDICOM IDEP/EDIFACT, deux réunions par an (16 et 17 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Atelier sur les métadonnées statistiques, une réunion par an (3 et 4 avril 2003). ◆ Eurostat: Comité/Groupe de travail du secret statistique, deux réunions par an (8 et 9 avril, 3 décembre 2003). ◆ CEE: Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (le Bureau de la Conférence arrêtera la date de cette réunion sur la base d'une proposition de la CEE). ◆ Réunion de travail CEE/Eurostat sur la communication électronique de données, 2004.
2.2	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication de l'ouvrage méthodologique intitulé <i>Statistical Data Editing, Volume 3</i>, établi à partir des résultats des réunions sur l'édition des données statistiques, en accordant une attention particulière aux méthodes d'évaluation et aux indicateurs de qualité pour l'édition des données statistiques. ◆ Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (la date et l'ordre du jour de cette réunion seront arrêtés par le Bureau de la Conférence sur la base d'une proposition de la CEE après la réunion de travail qui se tiendra en 2003). ◆ Réunion commune CEE/Eurostat sur la communication électronique de données, en 2004. Cette réunion portera sur les questions suivantes: i) intégration nationale (initiatives des pouvoirs publics dans le domaine électronique); ii) travaux de recherche nationaux (qualité, organisation, sources administratives); iii) comportement des enquêtés (sécurité, commerce électronique, édition automatique, analyse comparative des données); iv) communication et soutien (service d'assistance, formation); v) mise en application (en parallèle avec le programme de travail de la réunion de travail). <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP 2.3

EP	Rubrique	Texte
2.3	Intitulé	<p>Diffusion et échange de l'information statistique (NOTE: Cet élément de programme est axé sur les aspects techniques et méthodologiques de la diffusion des données, tandis que le contenu diffusé est traité au titre de l'EP 6.1.)</p>
2.3	But	Faire en sorte que les avantages procurés par les technologies de l'information et de la communication (TIC) soient exploités au mieux, dans le cadre de la diffusion et de l'échange de l'information statistique.
2.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en œuvre de systèmes de méta-informations au niveau national et harmonisation des systèmes de métadonnées des organisations internationales. ◆ Poursuite du développement de l'utilisation de l'Internet pour la diffusion des données statistiques. ◆ Application des normes d'EDI communes pour la diffusion des données statistiques. ◆ Communication aux médias de données économiques sensibles du point de vue des marchés.
2.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Diffusion améliorée et conviviale des statistiques recueillies par les organisations internationales aux services nationaux de statistiques et à d'autres fournisseurs de données. <p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Amélioration des instruments de diffusion des statistiques, en se concentrant tout particulièrement sur l'Internet. ◆ Progression de l'harmonisation des métadonnées en relation avec la diffusion de statistiques par les organisations internationales. ◆ Élaboration d'un manuel sur les meilleures pratiques en matière de diffusion de données statistiques aux médias et sur les relations des services de statistique avec les médias. ◆ Meilleure utilisation des normes d'EDI communes dans les pays en transition. <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Accord sur la concentration des efforts, des investissements et des ressources sur les six priorités des DSIS (métadonnées, structure de référence, collecte de données brutes, conception et intégration des techniques d'EDI, systèmes multimédias et autoroutes de l'information, application des techniques de réseau).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Accord sur l'utilisation de messages d'EDI normalisés comme support pour l'échange de données et de métadonnées entre différentes structures de référence. ◆ Mise en œuvre de structures de référence et de diffusion (nouvelle architecture) conformes aux recommandations communes, aux prescriptions et au mémorandum d'accord (notamment en ce qui concerne les droits d'accès, les droits d'auteur, les pratiques comptables). ◆ Études de faisabilité sur la manière dont les services d'information statistique peuvent tirer parti de l'EDI et des techniques multimédias. ◆ Amélioration de la qualité des publications et réduction du nombre de titres. <p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nouvelle expansion de la diffusion de données gratuites par le biais de l'Internet et amélioration de la cohérence de la diffusion en ligne grâce au regroupement des séries de données et à l'amélioration du contenu descriptif des métadonnées. ◆ Coordination des politiques de diffusion entre l'ensemble des services nationaux de statistique et des organisations internationales. <p>Pour le FMI:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Achèvement de la série initiale de projets de norme pour l'échange d'informations statistiques au moyen du système SDMX (échange de données et métadonnées statistiques). <p>Pour la Division de statistique de l'ONU:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place de la base de données sur les indicateurs du millénaire aux fins du suivi de l'application de la Déclaration du Millénaire.
2.3	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Produits dans les quatre domaines d'action prioritaires de l'Équipe spéciale chargée d'élaborer une norme commune pour l'échange de données et métadonnées statistiques (SDMX) (monographie pratique sur les nouvelles normes électroniques; échange de lots de données chronologiques; vocabulaire des métadonnées commun; et gisements de métadonnées).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Une réflexion sur la politique de tarification sera entreprise en collaboration avec les États membres de l'Union européenne. ◆ Un plan d'action pour les Data Shops et les relais Data Shop sera mis à exécution (Union européenne). ◆ Une version nouvelle du site Web consacré aux euro-indicateurs sera lancée et évaluée (Union européenne).
2.3	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant
2.3	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
2.3	Rapporteur	CEE
2.3	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques, réseaux, télématique et EDI (STNE), deux réunions par an (13 et 14 mars 2003, 16 et 17 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Diffusion de l'information statistique, deux réunions par an (24 et 25 avril 2003, 9 et 10 octobre 2003). ◆ Eurostat: Équipe spéciale: Groupe de réflexion sur l'avenir de la diffusion, deux réunions par an (24 janvier 2003, 20 juin 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Réunion sur le réseau Data Shop, deux réunions par an (22 et 23 mai 2003).
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE: Réunion de travail sur l'établissement des commentaires explicatifs accompagnant les statistiques (4 et 5 décembre 2004). ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les métadonnées statistiques (2003/2004).
2.3	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparation de l'ouvrage méthodologique sur les meilleures pratiques en matière de relations avec les médias (2003/2004). ◆ Réunion de travail sur l'établissement des commentaires explicatifs accompagnant les statistiques (4 et 5 décembre 2004).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none">◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les métadonnées statistiques (2003/2004) consacrée aux questions suivantes: i) utilisations des métadonnées tout au long de l'enquête; ii) utilisations de la norme XML et du Web dans les systèmes de métadonnées; iii) développement et affinement des modèles de métadonnées; iv) utilisation des métadonnées pour la recherche de données statistiques sur les sites Web et par le biais des portails Internet.◆ Participation active aux travaux en matière d'EDI (EEG6, SDMG, GMWG). <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP 2.4

EP	Rubrique	Texte
2.4	Intitulé	Classifications statistiques
2.4	But	Faire en sorte que des normes de classement uniques soient appliquées dans le monde entier pour chaque domaine de la statistique.
2.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il existe encore de grandes divergences entre les classifications ou nomenclatures utilisées par les services nationaux de statistique de la région de la CEE, en particulier entre la CITI/NACE et le NAICS. ◆ Des différences existent entre les classifications statistiques officielles et celles utilisées par les entreprises du secteur privé. ◆ L'OIT dispose de relativement peu de ressources pour aider les pays à s'adapter à la CITP-88. ◆ Il n'a toujours pas été créé de classification socioéconomique, encore que les travaux avancent dans ce sens grâce à des fonds d'Eurostat et avec la participation de l'OIT. ◆ Certains secteurs de l'économie évoluent rapidement tandis que les moyens de mettre à jour les classifications sont limités.
2.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dresser un inventaire des plans de mise en application dans les différents pays et des écarts actuels par rapport aux classifications internationales. ◆ Assurer une plus grande convergence entre le NAICS (Système nord-américain de classification des industries) et la NACE (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne). ◆ Suivre le programme de révision de la CPC/CPA. ◆ En 2007, révision de la CITI par la Division de statistique de l'ONU.
2.4	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établissement pour le secteur des technologies de l'information de classifications à caractère transitoire jusqu'à la révision complète de la NACE.

EP	Rubrique	Texte
2.4	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les efforts accomplis par Statistique Canada, l'Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática du Mexique, le Bureau of the Census des États-Unis et Eurostat pour assurer la convergence du NAICS et de la NACE. ◆ La révision de la CITI.
2.4	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
2.4	Rapporteur	Eurostat
2.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Comité CPS sur les nomenclatures NACE/CPA, deux réunions par an (19 au 21 février 2003, 3 au 5 octobre 2003) ◆ Eurostat: Comité du Code des douanes – Nomenclature, deux réunions par an (25 et 26 février 2003, 13 et 14 mars 2003). ◆ Division de statistique de l'ONU: Réunion du Groupe d'experts sur les classifications économiques et sociales internationales (novembre 2003). ◆ Division de statistique de l'ONU: Réunions du Sous-Groupe technique (mars 2003, octobre 2003).
2.4	Activités de la Conférence	Néant

EP 2.5

EP	Rubrique	Texte
2.5	Intitulé	Recherche-développement statistique
2.5	But	Assurer la poursuite d'un programme de recherche-développement productif et approprié, avec une large diffusion des résultats.
2.5	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établir les priorités de la recherche-développement. ◆ Éviter les répétitions. ◆ Diffuser largement les résultats. ◆ Élaborer, à l'intention des organismes de statistique, des principes directeurs concernant les politiques et pratiques relatives à la gestion de la qualité des données dans les programmes statistiques, y compris la définition, le contrôle et la description de cette qualité, ainsi que leurs incidences sur la publication des données.
2.5	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Promouvoir un programme actif de recherche, de développement et de transfert technologique dans la région sur les questions statistiques et méthodologiques communes à d'autres éléments du programme de travail (par exemple, correction des variations saisonnières; mesure de la qualité des données; erreur autre que d'échantillonnage; échantillonnage et estimation; conception des questionnaires; protection de la confidentialité; enquêtes longitudinales). ◆ Veiller à ce que les services de statistique de toute la région puissent avoir accès aux résultats de ces travaux. ◆ Publier des manuels des meilleures pratiques pour les procédures d'ajustement et d'estimation les plus courantes à Eurostat.
2.5	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manuel sur la correction des variations saisonnières (Eurostat): Ce manuel, élaboré pour la mise en application de la politique d'Eurostat en matière de correction des variations saisonnières (désaisonnalisation), traitera de questions aussi bien théoriques que méthodologiques. Un chapitre sera consacré aux informations à communiquer à l'utilisateur au sujet de la qualité des corrections des variations saisonnières. Le but est d'en faire un instrument que pourront utiliser à la fois les unités de production d'Eurostat et les instituts nationaux de statistique.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place d'un réseau de compétences en matière de correction des variations saisonnières, qui regrouperait les instituts nationaux de statistique, les universités et les banques centrales. Amélioration du cadre de coopération pour les travaux de désaisonnalisation à l'intérieur du SSE et mise en œuvre de l'accord de coopération avec les États-Unis. Le réseau mettrait en contact les différents acteurs comme Eurostat, les instituts nationaux de statistique, les banques centrales et le Bureau of the Census des États-Unis, par exemple. Il favoriserait la convergence des politiques des États membres ainsi que l'élaboration (et la promotion) de méthodes et d'instruments.
2.5	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'application accrue et omniprésente des TIC nécessite une nouvelle modélisation des données et métadonnées. ◆ Les travaux de recherche sur la modélisation des données font défaut; or ils devraient recevoir un rang de priorité élevé.
2.5	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
2.5	Rapporteur	Eurostat
2.5	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail sur la désaisonnalisation, une réunion par an (1^{er} et 2 avril 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail sur la qualité des statistiques, une réunion par an (2 et 3 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail sur le plan européen de recherche dans le domaine des statistiques officielles (EPROS), deux réunions par an (4 et 5 mars 2003, 30 et 31 octobre 2003). ◆ Eurostat: Comité: Comité scientifique, deux réunions par an (11 avril 2003, 12 septembre 2003). ◆ FAO: Ateliers pour le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques alimentaires et agricoles dans les pays d'Europe centrale et d'Europe orientale.
2.5	Activités de la Conférence	Néant

EP 2.6

EP	Rubrique	Texte
2.6	Intitulé	Données géographiques et régionales
2.6	But	Faire en sorte que les normes applicables aux informations géographiques soient universellement adoptées et que les informations d'ordre géographique soient diffusées aussi largement et efficacement que possible.
2.6	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'élaboration et l'intégration des statistiques au niveau des régions (infranationales et supranationales). ◆ L'efficacité, la qualité et la comparabilité de la composante géographique des statistiques officielles. ◆ La mesure et le renforcement de la cohésion économique et sociale de l'Union européenne grâce à des informations statistiques de qualité sur les régions européennes. ◆ La mise à disposition des données régionales nécessaires à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques régionales (tant au niveau national qu'à celui de l'Union européenne) ainsi que l'évaluation de la situation et de l'évolution socioéconomiques des régions d'Europe. ◆ La mise au point et l'élaboration des concepts et des normes ainsi que de nouveaux instruments et techniques (SIG), et la diffusion des produits géographiques et des analyses spatiales.
2.6	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La mise en œuvre des résultats des réunions de travail sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie. ◆ L'élaboration de principes directeurs sur la cartographie à des fins statistiques; la présentation de l'enquête sur l'utilisation des SIG dans les services nationaux de statistique. <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La publication de l'annuaire statistique «RÉGIONS». ◆ La classification complète des régions pour les nouveaux États membres. ◆ La publication d'une méthodologie applicable aux comptes régionaux des ménages. ◆ La publication des premiers résultats de l'examen sélectif.

EP	Rubrique	Texte
2.6	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Création du site «Portrait des régions» de l'Union européenne. ◆ Publication de <i>OECD Regions at Glance</i> (Regard sur les régions dans l'OCDE) dans les <i>Perspectives territoriales de l'OCDE</i>, édition de 2004. ◆ Rapport sur l'«Équité géographique en matière de santé dans les pays de l'OCDE». ◆ Adjonction de données infranationales dans les bases de données de la Banque mondiale.
2.6	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il faut établir une coopération plus étroite entre les services nationaux de statistique, les organismes nationaux de cartographie et les administrations nationales si l'on veut améliorer l'offre et la comparabilité des informations spatiales.
2.6	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver des activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
2.6	Rapporteur	Eurostat
2.6	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail CEE/Eurostat sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie (2004). ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques urbaines et infrarégionales, une réunion par an (4 et 5 décembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les systèmes d'information géographique pour l'établissement des statistiques, une réunion par an (23 et 24 octobre 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (juin 2003, janvier 2004). ◆ OCDE: Atelier d'experts sur l'analyse de la base de données territoriales de l'OCDE (juin 2004).

EP	Rubrique	Texte
2.6	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none">◆ Réunion de travail CEE/Eurostat sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie (2004), qui examinera les sujets suivants:<ul style="list-style-type: none">i) Besoins d'infrastructure en matière de géostatistique;ii) Coopération entre les instituts nationaux de statistique et les fournisseurs de données géographiques;iii) Solutions visant à répondre aux besoins des utilisateurs;iv) Géocodage et géoréférencement des fichiers utilisés en statistique dans les différents pays.◆ Séance de formation d'une journée sur l'application des SIG, organisée à l'intention des pays intéressés à l'occasion de la Réunion de travail. <p>Ressources du secrétariat: minimales.</p>

EP 2.7

EP	Rubrique	Texte
2.7	Intitulé	Mise en valeur des ressources humaines
2.7	But	Faire en sorte que le personnel participant aux travaux statistiques reçoive une formation appropriée et qu'il existe des systèmes adéquats pour la formation permanente et la mise en valeur du personnel.
2.7	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il conviendra d'échanger des données d'expérience sur la formation en général, d'en revoir l'organisation et les modalités et d'étudier la complémentarité entre la formation nationale et la formation internationale. ◆ Il faudrait en particulier prendre en considération les besoins des pays qui disposent de peu de ressources internes pour la formation. ◆ L'Union européenne estime qu'il est nécessaire de créer une nouvelle structure permanente pour organiser l'enseignement de la statistique en Europe. ◆ La formation est un volet essentiel de la construction de systèmes statistiques harmonisés et de qualité. Ce volet devrait être considéré de façon générale comme un élément important de la plupart des réunions puisqu'elles offrent l'occasion d'un échange d'informations sur les outils, les méthodes et les meilleures pratiques. ◆ Il faudrait promouvoir des cours de formation internationaux communs, en tenant compte des besoins particuliers en matière de formation qui découlent de l'évolution des méthodes, des instruments et des ressources nécessaires en personnel ainsi que de la nécessité d'une harmonisation internationale. ◆ Étant donné que la principale contribution systématique à la formation dans la région de la CEE est assurée par le programme de formation d'Eurostat (TES), il importe de garantir le bon fonctionnement de ce programme.
2.7	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Assurer un programme de formation bien préparé dans le cadre du TES, en analysant les besoins des utilisateurs et en faisant participer les pays à la préparation et l'exécution de ce programme. ◆ Chercher à réaliser des économies d'échelle lorsqu'il s'agit d'organiser la formation dans des pays semblables.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Susciter une large participation à ce programme de formation en diffusant des informations à son sujet. ◆ Améliorer la coordination des formations offertes par les acteurs internationaux et les instituts nationaux de statistique grâce un échange d'informations, Eurostat faisant fonction de centre de coordination. Les informations communes devraient être diffusées par le biais du groupe d'intérêt CIRCA d'Eurostat; il sera procédé à l'évaluation des activités de formation au sein de différents groupes de travail mis en place par Eurostat, l'OCDE ou la CEE.
2.7	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	Néant
2.7	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La coordination dans le domaine de la formation statistique devrait être intensifiée. Étant donné que la formation à l'échelle internationale permettra de combler les lacunes dans le cadre des programmes nationaux de formation et d'obtenir des effets synergiques, l'échange d'informations est un aspect important et fondamental.
2.7	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
2.7	Rapporteur	Eurostat
2.7	Réunion(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail sur la formation des statisticiens européens (TES), une réunion par an (4 avril 2003).
2.7	Activités de la Conférence	Néant

EP 2.8

EP	Rubrique	Texte
2.8	Intitulé	Développement durable
2.8	But	Mettre en évidence les meilleures mesures applicables pour ce qui concerne le développement durable; élaborer des indicateurs ou un cadre qui permettront d'évaluer le développement durable.
2.8	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les organisations internationales se sont efforcées de mettre en évidence un ensemble unique d'indicateurs, mais il a été conclu que ce n'était pas un objectif réalisable ni utile. En fait, les besoins des utilisateurs sont différents dans les divers contextes et il ne sert à rien de vouloir les obliger à adopter un ensemble unique d'indicateurs. Par conséquent, l'accent a été placé sur la mise en œuvre de plans concrets en vue d'établir des statistiques de bonne qualité, qui serviront ultérieurement à calculer les valeurs des indicateurs. ◆ Il faudrait accorder plus d'attention à l'établissement de cadres comptables pour la mesure du développement durable, qui puissent prendre en considération les aspects économiques, sociaux et environnementaux. ◆ Les indicateurs actuellement utilisés sont généralement plus utiles aux pays en développement qu'aux pays européens. ◆ L'OCDE est la force motrice qui veille à ce que les indicateurs ne soient pas exclusivement axés sur les questions économiques et environnementales. Certaines initiatives ont été prises en vue de rassembler des indicateurs agri-environnementaux et de mettre au point un cadre conceptuel de la production et de la consommation. ◆ Il convient d'élaborer des statistiques sur le développement durable en faisant en sorte qu'elles puissent être utilisées dans les différents domaines (social, économique et environnemental) du développement durable
2.8	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établir une série d'indicateurs du développement durable qui soit utile à la fois aux pays développés et aux pays en développement. ◆ Concevoir un cadre théorique pour l'intégration des statistiques, qui sera à la fois commode et approprié pour l'élaboration, l'application et le contrôle des politiques. ◆ Établir un ensemble d'indicateurs satisfaisants pour la Commission du développement durable.

EP	Rubrique	Texte
2.8	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluation sur la base d'indicateurs de l'état de l'hygiène du milieu et du degré d'avancement des dispositions qui ont été prises (pour la quatrième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, Budapest, 2004). ◆ Mise en application à titre expérimental du système d'indicateurs de l'hygiène du milieu dans certains pays (Bureau régional de l'Europe de l'OMS). ◆ Mise au point et compilation d'un ensemble d'indicateurs sur le développement durable pour étayer la préparation d'une stratégie de l'Union européenne pour un développement durable (Eurostat). ◆ Compilation et amélioration de l'ensemble d'indicateurs de la pression s'exerçant sur l'environnement (Eurostat). ◆ Compilation et amélioration des indicateurs sur la prise en compte des problèmes écologiques relatifs à l'agriculture, à l'énergie, aux transports et à l'industrie (Eurostat). ◆ Compilation d'un ensemble d'indicateurs sur le développement durable pour appuyer les travaux de la Commission du développement durable (Eurostat).
2.8	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il faut intensifier la coordination entre les organismes nationaux chargés du développement durable et les services nationaux de statistique. ◆ Il faut améliorer la coordination entre la Commission du développement durable de l'ONU et d'autres instances internationales actives dans ce domaine. L'OCDE, Eurostat et la CEE envisagent de créer conjointement un comité directeur chargé des statistiques du développement durable avec la participation des pays et des organisations internationales. ◆ Il est nécessaire que les services nationaux de statistique coopèrent activement aux fins de la conception de mesures en faveur du développement durable. ◆ Il convient d'évaluer la suite donnée au Sommet de Johannesburg pour le développement durable.
2.8	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ «Le développement durable – Indicateurs et cadres comptables» pourrait constituer le thème d'un débat sous forme de séminaire lors de la réunion plénière de la Conférence qui se tiendra en 2004.

EP	Rubrique	Texte
2.8	Rapporteur	OCDE
2.8	Réunions	Néant
2.8	Activités de la Conférence	La CEE envisage d'entreprendre des activités statistiques relatives au développement durable, à titre de complément régional des activités de la Division de statistique de l'ONU en la matière. Les activités proposées par la CEE seront coordonnées avec celles d'autres organisations et examinées par un groupe directeur qui va être créé et qui fera rapport au Bureau.

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3
STATISTIQUES ÉCONOMIQUES**

EP	Rubrique	Texte
3.1	Intitulé	Mise en œuvre du système de comptabilité nationale
3.1	But	Faire en sorte qu'il existe, pour toute la gamme des comptes nationaux, des données de grande qualité produites conformément aux normes du SCN/SEC pour tous les pays de la CEE et, notamment, que l'on dispose de longues séries chronologiques.
3.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les équipes spéciales suivantes composées d'experts de la comptabilité nationale ont été créées: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Services d'assurance, l'accent étant mis sur l'assurance en cas de catastrophe; ▪ Les services bancaires, en particulier la gestion de portefeuille; ▪ Le Groupe de Canberra a été appelé par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (ISWGNA) à examiner le traitement des actifs non financiers. Un groupe de Canberra II (dont le secrétariat est assuré par l'OCDE) a été institué. Le Groupe est présidé par l'Australie. Un groupe de discussion électronique a été mis sur pied. ◆ Application cohérente du SCN/SEC. Pour les pays de l'OCDE dotés des bases de données statistiques les plus élaborées, il s'agit, entre autres, de toute une série de comptes: comptes de production, comptes de distribution, de redistribution et d'utilisation du revenu, comptes d'accumulation, comptes de patrimoine, comptes de la balance des paiements, tableaux d'entrées-sorties, mesures de la productivité, comptes satellites. ◆ La communication en temps voulu des comptes, en particulier les comptes des secteurs institutionnels et les comptes des administrations publiques, continue de poser un grave problème. ◆ On manque de données patrimoniales pour les ménages. L'OCDE est en train de réactiver sa base de données sur les comptes financiers. Des progrès importants sont attendus pour la fin de 2003. ◆ L'exhaustivité des comptes établis sur la base du nouveau SCN/SEC est, elle aussi, très variable.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans le cas des pays en transition, il ne sera possible d'améliorer les comptes nationaux au cours des prochaines années que dans la mesure où l'on disposera de meilleures données de base pour les établir, et ce sont donc ces données qui doivent être considérées comme prioritaires. ◆ Le produit national brut (PNB) sera remplacé par le revenu national brut (RNB) pour les calculs de la «quatrième ressource» par Eurostat.
3.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparation de la première version révisée du SCN de 1993 en vue de sa publication vers 2008. ◆ Élaboration d'une politique commune concernant le moment où devront s'effectuer les révisions des comptes nationaux. ◆ Mise en œuvre de la réforme du questionnaire, moins de données annuelles, plus de données trimestrielles. ◆ Expérimentation de l'initiative NAWWE (échange à l'échelle mondiale de données des comptes nationaux) destinée à alléger sensiblement à l'avenir la charge que représente le travail de communication des réponses.
3.1	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La CEE entreprendra une enquête sur les meilleures pratiques d'estimation de la durée utile des actifs fixes. ◆ La CEE mettra à jour le document «Inventory of National Practices in Estimating Hidden and Informal Economic Activities for National Accounts». Cet inventaire vient compléter le Manuel sur la mesure de l'économie non observée mis au point conjointement par l'OCDE, le FMI, le BIT et le CEI-STAT. ◆ Manuel de l'Union européenne sur les meilleures pratiques en matière de compilation d'indices des prix et des volumes dans le cadre de la comptabilité nationale. ◆ Méthode commune de l'Union européenne pour le calcul des SIFIM. ◆ Amélioration des comptes nationaux trimestriels. ◆ Production et mise en application du Manuel de l'Union européenne sur l'établissement des tableaux d'entrées-sorties. ◆ Projet de manuel de l'Union européenne sur le calcul du stock de capital.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication de données de l'OCDE sur les services fournis par les biens d'équipement (capital) pour la mesure de la productivité. ◆ Établissement par le FMI d'un rapport sur la comptabilisation des intérêts échus. ◆ Établissement par le FMI d'un rapport sur la comptabilisation des prêts non productifs.
3.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Action future concernant la collecte en commun de données</u>: Eurostat, en coopération avec l'OCDE, prépare une réforme du Questionnaire commun. L'OCDE a lancé l'initiative NAWWE, qui a pour objet d'amener les pays à actualiser les tableaux du questionnaire directement sur leur site Web. L'Australie et le Canada ont accepté de participer à l'expérience. Cette initiative devrait permettre d'éviter que les pays doivent transmettre deux ou trois fois les mêmes données. Les organisations internationales utiliseraient directement ces tableaux.
3.1	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après). ◆ Appuyer l'initiative NAWWE
3.1	Rapporteur	OCDE
3.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale: réunions du Groupe de travail au printemps et à l'automne 2003. ◆ Eurostat: Groupe de travail: comptabilité nationale, trois réunions par an (25 et 26 février 2003, 20 et 21 mai 2003, 17 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail des directeurs pour la comptabilité nationale, deux réunions par an (28 janvier 2003, 17 juin 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), une réunion par an (15 décembre 2003). ◆ Eurostat: Séminaire sur les comptes nationaux trimestriels, une réunion par an (7 au 9 juillet 2003). ◆ Eurostat: Comité de gestion du PNB, trois réunions par an (25 et 26 mars 2003, 3 et 4 juillet 2003, 5 et 6 novembre 2003). ◆ OCDE: Équipe spéciale sur l'assurance, février 2003.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ OCDE: Équipe spéciale sur les services bancaires, février 2003. ◆ Groupe de Canberra II sur les actifs non financiers: première réunion, 15 au 17 avril 2003. ◆ Groupe de Canberra II sur les actifs non financiers: deuxième réunion, 13 et 14 octobre 2003. ◆ OCDE: réunion du Groupe de travail sur les statistiques financières, octobre 2003. Session extraordinaire consacrée aux fonds de pension. ◆ OCDE: réunion d'experts annuelle, octobre 2003 et 2004. ◆ OCDE: Atelier sur les comptes nationaux à l'intention des pays des Balkans, avril 2003. ◆ Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel: la prochaine réunion se tiendra en 2003. Il s'agira très probablement d'une réunion commune avec le Groupe de Rio sur les statistiques de la pauvreté, qui se tiendra à New Delhi. ◆ CEE/OCDE/Eurostat: Réunion commune sur la comptabilité nationale, Genève, printemps 2004.
3.1	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ À l'occasion de la réunion de l'OCDE sur la comptabilité nationale qui aura lieu à l'automne 2003. La CEE organisera une séance consacrée à des questions qui intéressent particulièrement les pays en transition; ◆ Réunion commune CEE/OCDE/Eurostat qui sera organisée au printemps 2004 à Genève, sous le mot d'ordre «Répondre aux besoins des utilisateurs», et qui examinera les questions suivantes: i) les statistiques à court terme et leur rapport avec les comptes nationaux; ii) la cohérence des séries chronologiques: solutions pratiques pour définir des séries longues lorsqu'il se produit des changements de méthode et de classification; iii) le lien entre les comptes satellites et les comptes nationaux (y compris la question suivante: Faut-il étalonner les comptes satellites sur les comptes nationaux?); iv) les méthodes quantitatives de contrôle de la qualité des comptes nationaux (y compris l'interaction avec les statistiques de base); v) questions théoriques et éléments nouveaux sur le plan méthodologique.

EP	Rubrique	Texte
		<p data-bbox="627 286 1358 360"><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul data-bbox="627 371 1461 719" style="list-style-type: none"><li data-bbox="627 371 1461 584">◆ Achèvement des enquêtes sur: i) les meilleures pratiques d'estimation de la durée utile des actifs fixes; et ii) la mise à jour du document <i>Inventory of National Practices in Estimating Hidden and Informal Economic Activities for National Accounts</i>, publié en 1993 par le secrétariat de la CEE.<li data-bbox="627 607 1461 719">◆ Lancement des travaux sur les pratiques nationales en matière d'estimation des prix des exportations et des importations (y compris les valeurs unitaires). <p data-bbox="627 730 1174 766">Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP 3.2

EP	Rubrique	Texte
3.2	Intitulé	Statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements
3.2	But	Faire en sorte qu'il existe un système global, cohérent et équilibré de statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements capable d'appuyer la mise au point et l'ajustement de l'action des pouvoirs publics et permettant de mieux comprendre les déterminants de la mondialisation.
3.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évolution rapide des domaines visés par les statistiques des finances – notamment les statistiques monétaires et financières. ◆ Moyens d'établir une architecture financière internationale qui soit de nature à renforcer et amplifier les bienfaits de la mondialisation tout en réduisant au minimum les risques qui y sont inhérents. ◆ La diffusion des données et métadonnées en rapport avec les statistiques des finances pose de multiples problèmes, et cela pour deux raisons: d'une part, ces données étant utilisées aux fins de la politique monétaire, il importe qu'elles soient diffusées dans les plus brefs délais; d'autre part, les données et métadonnées étant de plus en plus nécessaires au-delà des frontières nationales, il est particulièrement souhaitable que les modes de diffusion soient rapides et simples à utiliser. ◆ La qualité des données revêt une importance particulière et pose parfois un problème lorsque, par exemple, les statistiques sont calculées à partir de plusieurs séries de données de base, existent depuis relativement peu de temps et sont donc moins connues des utilisateurs, ou encore lorsqu'elles sont utilisées à des fins de politique générale ou opérationnelles. Plusieurs ensembles de statistiques des finances répondent à un ou plusieurs de ces critères. ◆ Il convient d'harmoniser avec le SCN de 1993 les statistiques de la balance des paiements, de la position extérieure globale (PEG) et des finances publiques, ainsi que les statistiques monétaires et bancaires.
3.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour le FMI:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Création d'une base de données du FMI compatible avec les normes du Manuel de statistiques monétaires et financières.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaboration d'un guide pratique d'accompagnement du Manuel de statistiques monétaires et financières. ◆ Actualisation de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI pour tenir compte de l'évolution rapide observée dans des domaines pertinents comme ceux des services, des produits financiers dérivés et d'autres activités financières, et pour donner des directives plus précises en ce qui concerne les statistiques de la position extérieure globale (PEG). ◆ Aide aux pays membres aux fins de l'établissement de statistiques de la PEG. Le Département des statistiques a publié un document intitulé «International investment position: a Guide to Data Sources» (position extérieure globale: un guide des sources de données) en novembre 2002, pour donner des conseils pratiques sur les sources de données existantes qui pourraient être mises à profit pour élaborer un état de la position extérieure globale dans un délai relativement bref. ◆ Collecte de données de flux et de stocks concernant les investissements étrangers directs (IED). ◆ Mise au point de directives aux fins de l'élaboration d'indicateurs de la solidité financière en vertu du mandat conféré par le Conseil d'administration du FMI. <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Production des statistiques nécessaires pour la conduite de la politique macroéconomique et à l'appui du Pacte de stabilité et de croissance. <p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'OCDE va mettre à la disposition du grand public, par le biais de l'Internet, des informations relatives aux pays membres recueillies lors de l'enquête qu'elle a réalisée avec le FMI concernant la mise en œuvre des règles méthodologiques applicables aux investissements directs (Survey of Implementation of Methodological Standards of Direct Investment – SIMSDI). ◆ L'OCDE va créer, conjointement avec la Banque mondiale, un site Internet sur les statistiques relatives aux privatisations, qui sera ouvert au public.

EP	Rubrique	Texte
3.2	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Des documents de travail de l'OCDE sur diverses études méthodologiques (y compris des directives opérationnelles supplémentaires pour l'établissement des statistiques des investissements étrangers directs) qui seront rendus publics à mesure qu'ils seront disponibles. ◆ Un manuel d'Eurostat sur les sources et méthodes à utiliser pour l'établissement des comptes financiers. ◆ Nouvelles améliorations des données relatives aux comptes de patrimoine des banques (institutions financières monétaires) et utilisation de ces données pour le calcul des statistiques monétaires ou statistiques analogues. ◆ Amélioration des données relatives aux émissions de valeurs mobilières et aux taux d'intérêt. ◆ Données sur les institutions financières (non monétaires). ◆ Amélioration des données concernant la balance des paiements (en particulier dans les domaines du compte des investissements de portefeuille et du revenu des placements). ◆ Amélioration des liens entre les statistiques de la balance des paiements et les statistiques monétaires. ◆ Comptes financiers pour la zone euro, en commençant par le financement et les investissements des secteurs non financiers. ◆ La BCE se propose de créer une base de données centralisée sur les valeurs mobilières pour améliorer le traitement des titres négociables dans tous les comptes financiers. ◆ Guide du FMI pour l'élaboration d'indicateurs de la solidité financière. ◆ Adaptation des bases de données du FMI relatives au <i>Government Finance Statistics Yearbook</i> et à la revue <i>Statistiques financières internationales aux normes du Manuel des statistiques des finances publiques</i> (fin 2003). ◆ Adaptation des bases de données des statistiques monétaires et financières du FMI aux normes du <i>Manuel des statistiques monétaires et financières</i>. ◆ Publication du <i>Manuel sur les indices des prix à la production</i> (2003).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte automatique des données pour l'établissement des statistiques de la balance des paiements (FMI). ◆ Formulation de directives pour la compilation de données de flux et de données de stock concernant les IED et diffusion de ces directives par l'intermédiaire de la CNUCED. ◆ Formulation de directives pour l'établissement des statistiques de la dette extérieure. ◆ Préparation à l'intention des pays de la CEI en 2004 des Éléments fondamentaux d'une nouvelle norme applicable aux statistiques monétaires, statistiques du crédit et statistiques financières (CEI-STAT).
3.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Action future concernant la collecte en commun de données (pays en transition)</u>: La CNUCED et Eurostat s'efforceront de régler la question, sous réserve des ressources disponibles. ◆ Difficultés qu'éprouvent les pays à recueillir des données de qualité sur la balance des paiements.
3.2	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
3.2	Rapporteur	FMI
3.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ BCE: Comité statistique: Environ cinq réunions par an (des groupes de travail relevant du Comité se réunissent à intervalles variables). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Comptes financiers, deux réunions par an (13 et 14 mai 2003, 20 et 21 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques à court terme des finances publiques, deux réunions par an (18 au 20 juin 2003, 11 et 12 décembre 2003). ◆ (Réunion en juin d'un Groupe de travail commun Eurostat/BCE traitant notamment des comptes financiers trimestriels pour le secteur des administrations publiques). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Balance des paiements, deux réunions par an (20 et 21 mars 2003, 15 et 16 octobre 2003).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Comité des statistiques monétaires, financières et de la balance des paiements (CMFB), deux réunions par an (30 et 31 janvier 2003, 26 et 27 juin 2003). ◆ OCDE: Groupe directeur sur les statistiques des recettes publiques, 3 juin 2003. ◆ OCDE: Groupe directeur sur les statistiques des recettes publiques, 25 novembre 2003. ◆ OCDE: Groupe directeur sur les statistiques des recettes publiques, 8 juin 2004. ◆ OCDE: Groupe de travail sur les statistiques financières, novembre 2003. ◆ OCDE: Groupe de travail sur les statistiques de l'assurance (réunions spéciales, en fonction des besoins). ◆ Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances (réunions spéciales, en fonction des besoins).
3.2	Équipe spéciale intersecrétariats des statistiques des finances	<p>L'Équipe spéciale intersecrétariats des statistiques des finances, présidée par le FMI, a établi et publié à présent sur une base trimestrielle, des données destinées à être diffusées très fréquemment sur la dette extérieure à la faveur de la publication commune <u>Joint BIS-IMF-OECD-World Bank Statistics on External Debt</u>. L'Équipe spéciale, en étroite concertation avec des responsables nationaux de la compilation de statistiques, a élaboré de nouvelles règles méthodologiques pour la mesure de la dette extérieure, et la version définitive du projet de <u>External Debt Statistics: Guide for Compilers and Users</u> (Manuel à l'usage des compilateurs et des utilisateurs de statistiques de la dette extérieure) a été publié sur le site Web externe du FMI à la fin de 2001. Le FMI est en train de mettre au point le texte de ce manuel et envisage de le publier en anglais au début de 2003. Il est actuellement traduit en chinois, en espagnol, en français et en russe. Le FMI, avec l'aide d'autres membres de l'Équipe spéciale, a organisé huit séminaires dans le but de faire connaître les nouvelles règles. D'autres organisations représentées au sein de l'Équipe spéciale ont elles aussi mis sur pied des séminaires, en collaboration avec d'autres membres de l'Équipe spéciale.</p>
3.2	Activités de la Conférence	Néant

EP 3.3

EP	Rubrique	Texte
3.3	Intitulé	Commerce international des marchandises
3.3	But	Faire en sorte de fournir ou de mettre à la disposition des intéressés, pour le secteur des marchandises entrant dans le commerce international, des statistiques cohérentes et complètes qui soient à jour et conformes aux normes et définitions internationales.
3.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ D'une façon générale, les pays appliquent le plus souvent les concepts et définitions recommandés au niveau international pour les statistiques du commerce international des marchandises. Toutefois, des différences subsistent d'un pays à l'autre en ce qui concerne le niveau et les modalités de cette application. ◆ Les autorités nationales ont par ailleurs tendance à suivre des calendriers différents pour la communication de leurs statistiques du commerce international des marchandises aux organisations internationales. Pour y remédier, la Division de statistique de l'ONU et l'OCDE se sont entendues sur un mémorandum d'accord aux termes duquel la Division de statistique a obtenu directement auprès de l'OCDE des données sur le commerce de marchandises pour 22 pays membres de l'OCDE en 2002 et pour 29 pays en 2003 (à l'exception du Mexique). ◆ Les organisations internationales adaptent les données pour les rendre comparables au niveau international et peuvent procéder par estimation lorsque les données ne sont pas communiquées. Les méthodes appliquées ne sont pas entièrement harmonisées, ce qui aboutit à des résultats différents qui désorientent inutilement les utilisateurs. La Division de statistique de l'ONU et l'OCDE sont convenues de comparer leurs pratiques respectives en matière d'harmonisation et de normalisation dans le but de publier des données identiques. ◆ Le traitement du commerce électronique dans les statistiques du commerce international. ◆ L'évaluation de la qualité des données. ◆ Les normes applicables aux métadonnées s'agissant du commerce.

EP	Rubrique	Texte
3.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer des directives pour l'application des concepts et définitions arrêtés au niveau international aux fins de l'établissement des statistiques du commerce international (voir également l'EP 2.4). ◆ Alléger le travail de communication des données à la charge des pays en continuant de rationaliser les collectes de données effectuées par les organisations internationales, par exemple en intensifiant la mise en commun des données. ◆ Veiller à la compatibilité des données détenues par les différentes organisations, y compris les estimations. ◆ Améliorer en permanence la couverture de Comtrade et élaborer des plans stratégiques pour sa plate-forme. ◆ Transférer la base de données contenant les statistiques du commerce international de l'OCDE sur une nouvelle plate-forme (basée sur le langage SQL). ◆ Établir un ensemble cohérent de données agrégées sur le commerce des marchandises arrêté d'un commun accord (OMC – Division de statistique de l'ONU – OCDE-Eurostat). ◆ Unifier les systèmes Intrastat et Extrastat (UE).
3.3	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication du Manuel d'établissement des statistiques du commerce international des marchandises et du rapport technique sur les indices du commerce international. ◆ Mise au point d'une nouvelle version du logiciel Eurotrace. ◆ Pleine application de l'accord de mise en commun des données conclu entre l'OCDE et la Division de statistique de l'ONU, couvrant tous les pays membres de l'OCDE (à l'exception du Mexique) et englobant les données traitées, publiées. ◆ Évaluer les possibilités de partage des plates-formes pour les statistiques du commerce entre la Division de statistique de l'ONU et l'OCDE. ◆ Nouveau calcul des indices de volumes, de prix, et des termes de l'échange (CNUCED).

EP	Rubrique	Texte
3.3	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les travaux dirigés par l'OMC qui tendent à mettre au point des ensembles de données arrêtés d'un commun accord dans le cadre d'une coopération interinstitutions en vue d'alléger le travail de réponse à la charge des services nationaux de statistique.
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Action future concernant la collecte en commun de données</u> Division de statistique de l'ONU-OCDE: Accord qui couvrira 29 pays membres de l'OCDE d'ici à la fin de 2003. ◆ <u>Action future concernant la plate-forme de données commune – Division de statistique de l'ONU-OCDE:</u> Évaluation expérimentale de la faisabilité d'une solution informatique commune.
3.3	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
3.3	Rapporteur	OMC
3.3	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Comité: Commerce de marchandises Intrastat/Extrastat (conjointement avec EDICOM-Échange de données informatisé pour la Commission), trois réunions par an (12 au 14 mars 2003, 25 au 27 juin 2003, 10 au 12 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Technologies de l'information et de la communication (EDICOM-ITC), deux réunions par an (5 et 6 février 2003, 15 et 16 octobre 2003). ◆ OCDE: Quatrième réunion d'experts des statistiques du commerce international, 7 au 9 avril 2003, suivi de la réunion sur le commerce de services. ◆ OMC: Équipe spéciale intersecrétariats des statistiques du commerce international, 2004 et 2005.
3.3	Activités de l'Équipe spéciale intersecrétariats des statistiques du commerce international	La Commission de statistique de l'ONU a créé une équipe spéciale intersecrétariats dont le coordonnateur est l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'OCDE a mis en place un forum de discussion électronique, qu'elle gère conjointement avec l'OMC, pour faciliter la coopération entre les membres de l'Équipe spéciale.

EP	Rubrique	Texte
		<p><u>Travaux en cours:</u></p> <p>a) <u>Travaux de méthodologie:</u> Étude des pratiques nationales et autres informations à inclure dans un projet de supplément au Manuel d'établissement des statistiques du commerce international des marchandises. Mise au point définitive de la publication sur les pratiques nationales en ce qui concerne l'établissement et la diffusion des indices du commerce.</p>
		<p>b) <u>Collecte et traitement des données:</u> Développement du partage des tâches de collecte de données entre les organisations internationales en vue de partager également, par la suite, les opérations de traitement des données. Établissement d'un ensemble cohérent de données commerciales (données factuelles ou estimations) regroupées en agrégats.</p> <p><u>Objectifs prioritaires:</u></p> <p>Achever les travaux concernant le Rapport technique sur les indices du commerce international. Établir un ensemble cohérent de données agrégées sur le commerce des marchandises arrêté d'un commun accord.</p> <p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p>Préparation d'un supplément au Manuel d'établissement des statistiques du commerce international des marchandises qui tiendra compte de l'expérience des pays et d'autres informations pertinentes. Préparation d'un manuel sur les indices du commerce extérieur. Collecte et échange d'informations sur les usages concernant les métadonnées associées aux ensembles de données sur le commerce international.</p>
3.3	Activités de la Conférence	Néant

EP 3.4

EP	Rubrique	Texte
3.4	Intitulé	<p>Statistiques des transports</p> <p>(NOTE: Pour les travaux statistiques relatifs aux technologies de l'information et de la communication, voir l'EP 3.8 – Autres services marchands et services non marchands.)</p>
3.4	But	Veiller à ce qu'il existe des statistiques des transports qui soient conformes aux normes, classifications et besoins des statistiques économiques générales, ainsi qu'aux normes et définitions internationales.
3.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Améliorer la comparabilité des données en mettant au point une terminologie, des définitions et des classifications normalisées dans le domaine des statistiques des transports. ◆ Élaborer une série d'indices normalisés des prix et des quantités pour les services de transport. ◆ Suivre l'évolution des systèmes de bases de données et d'information sur les transports et favoriser la coordination de ces systèmes.
3.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication d'une troisième édition, plus étoffée, du <i>Glossaire des statistiques de transport</i> (CEE/CEMT/Eurostat). ◆ Harmonisation des classifications existantes concernant le transport des marchandises. ◆ Réalisation en 2005 du premier recensement du trafic ferroviaire et inventaire des normes et paramètres.
3.4	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<p>Pour le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (OCDE/CEMT/Eurostat):</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Achèvement, en collaboration avec Eurostat et la CEE, de la mise au point d'une version électronique du Questionnaire commun. Rattrapage du retard dans la sortie des publications et respect plus strict des délais de parution. ◆ Production d'une version Internet du Questionnaire commun. ◆ Publication de la troisième édition du <i>Glossaire des statistiques de transport</i>. <p>Pour la CEE et Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Accord sur les positions à deux chiffres de la NST/R (nomenclature uniforme des marchandises pour les statistiques des transports).

EP	Rubrique	Texte
3.4	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Manuel de référence pour les statistiques du transport de marchandises par route (Règlement du Conseil de 1998). ◆ Manuel de référence pour les statistiques du transport maritime (directive du Conseil de 1995). ◆ Glossaires pour les statistiques du transport aérien et maritime et pour les statistiques des accidents de la circulation routière. ◆ Directives méthodologiques pour le transport intermodal de marchandises. ◆ Mise en œuvre du Règlement de l'UE sur les statistiques du transport ferroviaire (passagers et marchandises), la sécurité ferroviaire, y compris le projet de manuel de référence. ◆ Mise en œuvre du Règlement de l'UE sur les statistiques du transport aérien. ◆ Publication des résultats de l'enquête paneuropéenne sur la mobilité à longue distance. ◆ Très peu de progrès ont été réalisés dans la mise au point d'indices des prix pour les transports; or, la demande de ce genre de données reste forte.
3.4	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
3.4	Rapporteur	Eurostat
3.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE (Comité des transports intérieurs): Groupe de travail des statistiques des transports (cinquante-quatrième session, Genève, 11 au 13 juin 2003). ◆ CEE (Comité des transports intérieurs): Groupe de travail des statistiques des transports (cinquante-cinquième session, Genève, 2004). ◆ CEE (Comité des transports intérieurs): Groupe de travail des statistiques des transports (cinquante-sixième session, Genève, 2005). ◆ CEE: Réunion préparatoire spéciale pour le Recensement 2005 de la circulation motorisée et inventaire des normes et paramètres principaux s'agissant des grandes routes de trafic international en Europe, Genève, 29 et 30 septembre 2003.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE: Réunion spéciale sur le recensement du trafic ferroviaire, Genève, 2 et 3 octobre 2003. ◆ CEMT: Réunion du Groupe des statisticiens de la CEMT, mai 2003 et mai 2004 (à confirmer). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Comité de coordination des statistiques des transports, une réunion par an (11 et 12 mars 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques du transport de voyageurs, une réunion tous les ans ou tous les deux ans (24 et 25 avril 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques des transports routiers, une réunion tous les ans ou tous les deux ans (9 et 10 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques du transport ferroviaire, une réunion tous les ans ou tous les deux ans (avril 2004). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques du transport maritime, une réunion tous les ans ou tous les deux ans (23 et 24 janvier 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques du transport par voies navigables intérieures, une réunion tous les ans ou tous les deux ans (2005). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques du transport aérien, une réunion tous les ans ou tous les deux ans (10 mars 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques du transport intermodal, une réunion tous les ans ou tous les deux ans (novembre 2004).
3.4	Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (IWG) est constitué de représentants des secrétariats de la CEE, de la CEMT et d'Eurostat. Il se réunit deux à trois fois par an, alternativement à Genève, Paris et Luxembourg. Les objectifs du Groupe de travail intersecrétariats consistent à promouvoir la coopération entre les trois grandes organisations internationales actives dans le domaine des statistiques des transports en Europe dans le but d'harmoniser la collecte, la publication et la diffusion de statistiques des transports au niveau international ainsi que d'éliminer les doubles emplois.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le principal instrument des travaux d'harmonisation du Groupe de travail intersecrétariats est le Questionnaire commun pour les statistiques des transports. Ce questionnaire a été mis au point conjointement par les membres du Groupe de travail intersecrétariats en vue d'éviter les doubles emplois entre les organisations et de réduire le travail de réponse des pays membres. ◆ Est associé au Questionnaire commun le <i>Glossaire des statistiques de transport</i>, disponible dans toutes les langues de travail de la CEE et de l'Union européenne et diffusé sur l'Internet. Le Glossaire contient des définitions arrêtées d'un commun accord qui sont utilisées dans les statistiques des transports, et il a été établi à l'intention des pays membres appelés à remplir le Questionnaire commun. ◆ Une version électronique de ce questionnaire a également été mise au point. Elle permet aux trois organisations d'actualiser et d'échanger plus aisément les ensembles de données dans leurs bases de données respectives. Une version Internet de ce questionnaire, destinée à rendre encore plus aisé le travail futur des États membres, est en cours d'élaboration. En outre, le Groupe de travail intersecrétariats est en train de mettre au point un Questionnaire commun pour les statistiques des accidents de la circulation routière.
3.4	Activités de la Conférence	Néant
3.4	Activités de la Division des transports de la CEE (Comité des transports intérieurs)	<p><u>Publications:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Bulletin annuel de statistiques des transports. ◆ Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord (publication annuelle). ◆ Principaux indicateurs de transport pour la région de la CEE-ONU (publication annuelle). ◆ Glossaire des statistiques de transport (troisième édition) 2003. ◆ Recensement de la circulation motorisée sur les grandes routes de trafic international 2005 (publication quinquennale). ◆ Recensement du trafic ferroviaire 2005 (ce recensement doit avoir lieu pour la première fois en 2005 – publication quinquennale).

EP	Rubrique	Texte
		<p data-bbox="627 286 911 324"><u>Collecte de données:</u></p> <p data-bbox="627 331 1430 405">Questionnaires communs pour la collecte de données aux fins des publications ci-après:</p> <ul data-bbox="627 421 1398 622" style="list-style-type: none"><li data-bbox="627 421 1281 495">◆ Bulletin annuel de statistiques des transports (conjointement avec la CEMT et Eurostat).<li data-bbox="627 510 1398 622">◆ Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord (collecte annuelle effectuée conjointement avec la CEMT).

EP 3.5

EP	Rubrique	Texte
3.5	Intitulé	Commerce (secteur de la distribution) (NOTE: Le classement de cette activité sera revu en octobre 2003.)
3.5	But	Faire en sorte qu'il existe, pour le commerce (secteur de la distribution), des données actuelles qui soient comparables à l'échelle internationale.
3.5	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tenir à jour des manuels et normes de portée internationale dans ce domaine en tenant compte de l'évolution de la structure des secteurs du commerce de détail et du commerce de gros. ◆ Fournir aux pays en transition et aux autres pays l'occasion de débattre des problèmes de méthodologie qui se posent dans ce domaine.
3.5	Objectifs stratégiques à moyen terme	Pour Eurostat: <ul style="list-style-type: none"> ◆ Application du nouveau règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises (voir l'EP 3.11).
3.5	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	Néant
3.5	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant
3.5	Décision(s) de la Conférence	Néant
3.5	Rapporteur	Eurostat
3.5	Réunions	Néant
3.5	Activités de la Conférence	Néant
3.5	Activités de l'OCDE	Néant

EP 3.6

EP	Rubrique	Texte
3.6	Intitulé	Commerce international de services
3.6	But	Faire en sorte qu'il existe, pour le commerce international de services, des statistiques cohérentes et complètes qui soient conformes aux normes et définitions internationales.
3.6	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer des nomenclatures et des normes internationales permettant de comparer entre eux les chiffres fournis par les pays et d'en assurer la concordance avec les statistiques économiques de base. ◆ Définir et élaborer une série fondamentale de données comparables qui soient conformes aux normes internationales révisées relatives à la communication des données de la balance des paiements (BDP) et de la comptabilité nationale (SCN), au Manuel de statistiques des échanges internationaux de services ainsi qu'aux accords récents sur le commerce international de services. ◆ Fournir des données affinées et une analyse plus détaillée propres à encourager et développer le commerce de services dans un contexte concurrentiel mondialisé; améliorer et élargir de manière sélective les comparaisons multilatérales et les échanges de données entre pays partenaires. ◆ Veiller à ce que les pays en transition puissent accéder aux méthodes et aux pratiques mises au point pour mesurer le commerce de services. ◆ Contribuer à l'adaptation de la CPC en fonction des besoins spécifiques du commerce international de services. ◆ L'Union économique et monétaire a des répercussions sur les seuils de déclaration. ◆ Passage à des systèmes de déclaration directe ou d'enquête (États membres de l'UE).
3.6	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en œuvre des recommandations figurant dans le Manuel de statistiques des échanges internationaux de services et collecte de données concertée correspondante (OCDE, OMC, Eurostat, Division de statistique de l'ONU, CNUCED et FMI).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le groupe d'experts OCDE/Eurostat chargé des statistiques du commerce des services suivra de près l'application de la classification élargie des services de la balance des paiements et s'efforcera d'améliorer les questionnaires pour la collecte de données sur les activités des filiales étrangères conformément aux recommandations figurant dans le Manuel de statistiques des échanges internationaux de services. Ce manuel assure la liaison entre les critères applicables aux statistiques sur le commerce de services et les prescriptions de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). ◆ L'OCDE prévoit de collaborer avec Eurostat et d'autres organisations internationales dans le but de mettre au point un recueil de méthodes pour le rassemblement d'informations conformément aux recommandations énoncées dans le Manuel de statistiques des échanges internationaux de services. ◆ Définition et mesure du commerce international de logiciels et de la fourniture de produits en ligne à l'échelle internationale. ◆ Mesure des échanges commerciaux de services par mode de fourniture, selon la classification de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). ◆ Réduction des asymétries bilatérales (OCDE/UE).
3.6	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Modification des systèmes de collecte des données. Le premier rang de priorité est attribué à ces travaux car la plupart des États membres de l'UE vont passer à des systèmes de déclaration directe ou d'enquête. Eurostat (en collaboration avec la BCE) va encadrer toute cette évolution en suivant de près l'application des plans nationaux. ◆ Expansion de la collecte des données pour donner une image plus large et plus détaillée du commerce des services. ◆ Publication et diffusion de directives concernant l'établissement de statistiques sur les activités des sociétés transnationales et de leurs filiales (CNUCED).
3.6	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	La nécessité d'allouer des ressources à l'assistance technique pour aider les pays à mettre en place des modalités de communication de données sur le commerce de services.

EP	Rubrique	Texte
3.6	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
3.6	Rapporteur	OCDE
3.6	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services, deux réunions par an. ◆ OCDE: Réunion d'experts des statistiques du commerce international des services (9 et 10 avril 2003). ◆ La réunion de l'OCDE sur la mesure de la mondialisation économique est provisoirement programmée en novembre 2003.
3.6	Activités de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Manuel de statistiques des échanges internationaux de services a maintenant été publié en anglais sur support électronique et est disponible gratuitement sur les sites Internet de la Division de statistique de l'ONU et des autres entités qui le coéditent (Eurostat, FMI, OCDE, OMC et CNUCED). La Division de statistique de l'ONU est en train de préparer une version sur papier destinée à la vente de ce manuel qui sera ensuite traduit, dès que possible, dans les langues officielles de l'ONU. ◆ L'Équipe spéciale s'attache avant tout à mettre au point un guide pour la compilation de statistiques, destiné à aider les pays à appliquer les recommandations formulées dans le nouveau Manuel. Elle s'emploie à élaborer en 2003 un module de formation sur le commerce de services en collaboration avec et à l'intention de la Banque mondiale. ◆ Une nouvelle page Internet de la Division de statistique de l'ONU constitue le point central où l'on peut rechercher des informations sur le Manuel et les éléments nouveaux s'y rapportant (http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/default.asp). On y trouve des liens vers les pages Internet d'autres organisations concernant le commerce de services. L'OCDE a mis en place un service d'assistance par messagerie électronique, qui répond aux questions (std.servstat@oecd.org).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none">◆ Parallèlement, l'Équipe spéciale a entrepris de promouvoir la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Manuel, par exemple en établissant des questionnaires et des codes types pour la communication des données. La coordination de la collecte des données est assurée par les organisations.◆ Par ailleurs, il est prévu d'entreprendre des nouveaux travaux concernant la mesure de la fourniture de produits en ligne, le commerce de logiciels et le mouvement des personnes physiques.
3.6	Activités de la Conférence	Néant

EP 3.7

EP	Rubrique	Texte
3.7	Intitulé	Tourisme
3.7	But	Faire en sorte qu'il existe un système global, cohérent et équilibré de statistiques du tourisme capable d'appuyer la mise au point et l'ajustement de l'action des pouvoirs publics et permettant de mieux comprendre les déterminants du tourisme.
3.7	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaboration de cadres théoriques. ◆ Élaboration de concepts et de méthodologie communs pour la mesure et l'intégration des données. ◆ Les informations réunies devraient également répondre aux besoins très divers des milieux non gouvernementaux (industrie, public), entre autres ceux de la recherche et favoriser l'établissement de corrélations logiques avec des informations touchant d'autres domaines, notamment les études sociales, démographiques, commerciales, économiques et environnementales. ◆ Élaboration d'indicateurs du tourisme durable.
3.7	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Un plan de travail pour la mise au point concertée de méthodes visant à: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer les statistiques actuelles du tourisme international; ▪ Examiner la compatibilité et la cohérence des concepts, définitions et classifications; ▪ Permettre la conclusion d'accords spéciaux entre pays voisins en ce qui concerne l'harmonisation des méthodologies et l'échange de statistiques sur les courants touristiques mutuels; et ▪ Élaborer un bilan économique crédible de l'ampleur et du poids des industries du tourisme et de leurs relations avec les autres secteurs économiques; ◆ Manuel sur la mesure des effets du tourisme sur l'emploi.
3.7	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<p>Pour l'OCDE, en coopération avec les organisations internationales intéressées:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Production d'un inventaire à jour des résultats obtenus, analyses réalisées et problèmes rencontrés par les pays membres dans l'établissement des comptes satellites du tourisme (CST).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaboration, en concertation avec la Direction de l'environnement, d'une méthode pour la mise au point d'indicateurs nationaux du tourisme durable. ◆ Contribution à la mise à jour des recommandations de l'ONU sur les statistiques du tourisme en date de 1993. <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Production de diverses publications, y compris un annuaire sur CD-ROM; Tourisme en Europe, dans les pays d'Europe centrale et dans les pays méditerranéens – Chiffres clefs; Tourisme en Europe – Tendances. ◆ Mise à disposition des données régionales stockées dans les bases de données TOUR, REGIO et New Cronos. ◆ Élaboration d'un guide pratique adapté à la situation de la Communauté pour aider les États membres à établir des CST. <p>Pour l'Organisation mondiale du tourisme:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Principes directeurs pour évaluer les dépenses des touristes:</u> Un questionnaire sur les dépenses des touristes va être élaboré à l'intention des non-résidents, pour leur être présenté de préférence à la frontière au moment où ils quittent le pays de référence. Les directives correspondantes vont être élaborées pour le rendre opérationnel. ◆ <u>Cadre conceptuel d'un compte satellite du tourisme:</u> Travaux en cours pour améliorer et élargir le cadre méthodologique en vue de l'établissement du CST, en tirant parti de l'expérience des pays qui ont déjà élaboré un compte satellite du tourisme. ◆ <u>Publications ayant un rapport avec le CST:</u> Ensemble de documents techniques à utiliser pour l'établissement de CST dans des pays où les infrastructures statistiques ne sont pas nécessairement très élaborées; matériel de formation et autres instruments destinés à favoriser le développement d'initiatives spéciales en faveur du projet de CST de l'OMT. ◆ <u>Documents Enzo Paci sur la mesure de l'impact économique du tourisme:</u> Ensemble de documents à publier tous les ans, qui devrait permettre de mieux comprendre l'établissement d'un CST et l'emploi qu'en font les différents utilisateurs (secteur public ou privé).

EP	Rubrique	Texte
3.7	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La coopération internationale dans le domaine des statistiques du tourisme continue de bien fonctionner. La prochaine tâche importante à laquelle il faudra s'atteler est la mise à jour des recommandations de l'ONU sur les statistiques du tourisme en date de 1993.
3.7	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
3.7	Rapporteur	Eurostat.
3.7	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques du tourisme, une réunion par an (16 et 17 janvier 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail des statistiques du Comité du tourisme (30 et 31 octobre 2003). ◆ Organisation mondiale du tourisme: Conférence internationale sur le thème suivant: «Comprendre et mesurer le tourisme dans une économie mondialisée» (1^{er} semestre de 2005). ◆ CEI-STAT: Séminaire sur les statistiques du tourisme ayant pour objet d'aider les pays membres de la CEI (2003).
3.7	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Néant

EP 3.8

EP	Rubrique	Texte
3.8	Intitulé	Autres services marchands et services non marchands
3.8	But	Fournir ou mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques sur le secteur des services qui soient conformes aux normes et définitions internationales.
3.8	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre au point des nomenclatures et des normes internationales qui permettent d'établir des statistiques nationales comparables d'un pays à l'autre. ◆ Répondre aux besoins d'analyse des décideurs en fournissant des données désagrégées qui offrent de nouvelles possibilités d'analyse dans le domaine des activités nouvelles, des petites et moyennes entreprises, de la productivité ou de l'emploi. ◆ Faire en sorte que les pays en transition aient accès aux méthodes et aux pratiques élaborées pour mesurer l'activité des industries de services. ◆ Rester en phase avec les innovations intervenant dans le domaine des services aux entreprises et du commerce électronique. ◆ Répondre à la nécessité d'affiner la ventilation de la NACE/CPA dans ce domaine. ◆ Comparer d'un pays à l'autre le secteur public et sa gestion. ◆ Mesurer la rémunération dans le secteur public.
3.8	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite de l'amélioration du degré de détail, de la comparabilité et de l'actualité des statistiques détaillées publiées annuellement sur la production et l'emploi dans le secteur des services. ◆ Élaboration d'indices des prix des services achetés par les producteurs. ◆ Mesure de la productivité du travail dans le secteur des administrations publiques, afin d'améliorer les statistiques de la production en valeur réelle. ◆ Application des concepts, définitions et procédures de collecte des données existants qui permettent de comparer les secteurs publics respectifs de tous les États membres (OCDE).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Harmonisation partielle des postes normalisés de la balance des paiements concernant les transactions en matière de services avec les mesures de la production intérieure.
3.8	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Directives concernant les meilleures pratiques à adopter pour l'établissement des statistiques du commerce électronique (CNUCED). ◆ Diffusion par l'OCDE de la publication Mesurer l'économie de l'information. ◆ Publication en 2003 de statistiques détaillées sur les entreprises en fonction de la taille (OCDE). ◆ Cadre et directives pour la mise au point et la mesure d'indicateurs de la Société de l'information (OCDE) (voir également l'EP 3.13). ◆ Publication par l'OCDE de son Tableau de bord de l'OCDE de la science, de la technologie et de l'industrie 2003. ◆ Formulation éventuelle de recommandations et de directives pour les statistiques sur les PME à la réunion ministérielle d'Istanbul en 2004 comme suite à l'atelier organisé par l'OCDE en 2003 (OCDE). ◆ Mise à jour du Manuel méthodologique relatif aux statistiques des télécommunications (UE).
3.8	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La révision en 2007 de la CITI et la nécessité d'assurer une couverture sensiblement meilleure du secteur de l'information et d'autres secteurs des services. ◆ Statistiques sur la Société de l'information, voir également l'EP 3.11 et l'EP 3.13: le Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs pour la Société de l'information (WPIIS), qui a d'abord élaboré une définition du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) en fonction de l'activité, est en train d'élargir la définition du secteur des TIC pour qu'elle soit fondée sur la notion de produit. ◆ La publication des bases de données «Indicateurs de l'industrie et des services» et «Statistiques des services: valeur ajoutée et emplois» est suspendue (OCDE).
3.8	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant

EP	Rubrique	Texte
3.8	Rapporteur	Eurostat
3.8	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Société de l'information, deux réunions par an (10 et 11 février 2003, 29 et 30 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Communication, une réunion par an (17 et 18 mars 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Services audiovisuels, une réunion par an (2 et 3 juin 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail sur les indicateurs pour la société de l'information (WPIIS), (5 au 7 mai 2003). ◆ OCDE: Comité de la politique scientifique et technologique (CPST): Groupe d'experts nationaux des indicateurs de la science et de la technologie (GENIST) (juin 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail statistique du Comité de l'industrie (1^{er} au 3 décembre 2003) (session extraordinaire sur la mondialisation du 3 au 7 novembre 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail sur l'économie de l'information du Comité PIIC (5 et 6 juin 2003, 2004). ◆ OCDE: Groupe d'experts sur les statistiques économiques à court terme, 26 et 27 juin 2003. ◆ OCDE: Atelier sur les PME, 16 et 17 septembre 2003. ◆ Équipe spéciale OCDE/Eurostat sur les prix à la production dans le secteur des services, 12 et 13 février 2003; ◆ Groupe de Voorburg: 6 au 10 octobre 2003 (Tokyo, Japon). ◆ Groupe de Voorburg, automne 2004.
3.8	Activités de la Conférence	Néant

EP 3.9

EP	Rubrique	Texte
3.9	Intitulé	Statistiques des prix, y compris parités de pouvoir d'achat
3.9	But	Faire en sorte qu'il existe des mesures fiables et comparables d'un pays à l'autre des variations et des niveaux des prix ainsi que des tendances des parités de pouvoir d'achat.
3.9	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Définir des normes permettant de rassembler, d'établir et de diffuser dans les délais des mesures fiables et comparables sur le plan international des variations dans le temps des prix des biens et des services acquis par les ménages qui répondent aux besoins des utilisateurs, et de bien les interpréter. ◆ Aider les pays en transition à convertir leurs mesures de la variation des prix en indices comparables sur le plan international. ◆ Calculer des parités de pouvoir d'achat régionales à utiliser, par exemple, pour la répartition des fonds structurels. ◆ Veiller à l'actualité des statistiques sur les parités de pouvoir d'achat. ◆ Assurer la concordance, dans le temps, des résultats basés sur les comptes nationaux avec ceux basés sur les parités de pouvoir d'achat (mesure des services de logement et des salaires et traitements).
3.9	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Cet organisme poursuivra ses travaux consacrés à l'harmonisation des IPC, notamment ceux qui portent sur l'ajustement de la qualité, l'échantillonnage et les logements occupés par leurs propriétaires. Il est prévu d'élaborer un règlement unique et un manuel. ◆ Un système officiel de surveillance de l'application des règlements relatifs aux IPCH a été mis en place à partir de 2001 dans le but d'améliorer de manière générale les normes de qualité des IPCH, grâce au recensement et à la diffusion de cas de bonnes pratiques.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pour ce qui est des parités de pouvoir d'achat, un règlement a été élaboré. Il sera adopté en 2003 et constituera la base juridique des travaux relatifs aux parités de pouvoir d'achat dans l'Union européenne. Le système consistant à organiser les enquêtes sur les prix à la consommation sur la base de sous-groupes qui comprennent des États membres de l'Union européenne et des pays candidats à l'adhésion, institué en 1999, devrait être maintenu jusqu'à la fin de la période 2001-2003, voire au-delà. ◆ On est en train d'étudier la possibilité d'utiliser des moyens plus efficaces pour obtenir des données sur les prix, en se servant des sources existantes et notamment des données recueillies par lecture optique des codes-barres. ◆ Eurostat contribuera au programme de comparaison internationale (projet PCI). <p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat et l'OCDE coordonneront la méthodologie utilisée dans le cadre du Programme OCDE/Eurostat relatif aux parités de pouvoir d'achat et les liens entre les pays européens et les pays non européens participant au programme seront renforcés. ◆ L'OCDE contribuera au Programme de comparaison internationale (projet PCI).
3.9	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manuels internationaux sur les indices des prix à la consommation (IPC) et les indices des prix à la production (IPP) qui seront publiés en 2003. ◆ Rédaction d'un Manuel du PCE sur les parités de pouvoir d'achat (projet commun OCDE/Eurostat). ◆ Publication, par la CEE, en 2003, des résultats du PCE 2000. ◆ Adoption par la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (24 novembre au 3 décembre 2003) de nouvelles directives internationales ayant trait aux indices des prix à la consommation. ◆ Élargissement de la gamme des indices des prix des produits rapportés à la base 2000 = 100 (CNUCED). ◆ Indice pilote pour les logements occupés par leurs propriétaires (UE). ◆ Mise sur pied d'une base de données sur les méthodes d'ajustement de la qualité (UE).

EP	Rubrique	Texte
3.9	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'achèvement prochain, en 2003, des travaux consacrés à la préparation des nouveaux manuels internationaux sur les statistiques des prix. ◆ L'utilité considérable que pourrait avoir pour les travaux sur les parités de pouvoir d'achat une participation des spécialistes de la comptabilité nationale.
3.9	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
3.9	Rapporteur	Eurostat (prix à la consommation), OCDE (autres prix).
3.9	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE/Eurostat/OCDE: Consultation commune sur le Programme de comparaisons européennes, mars 2003 et printemps 2004. ◆ Eurostat: Groupe de travail: Harmonisation des indices des prix à la consommation (IPCH), trois réunions par an (17 au 19 mars 2003, 24 au 26 septembre 2003, 9 au 11 décembre 2003). ◆ Eurostat: Séminaire sur l'harmonisation des indices des prix à la consommation (IPCH), une réunion par an (très probablement du 25 au 27 juin 2003, à Rome). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Parités de pouvoir d'achat (PPA), deux réunions par an (22 et 23 mai 2003, 15 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Réunion commune sur les parités de pouvoir d'achat et les comptes nationaux, une réunion par an (16 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: article 64 du Règlement du personnel, trois réunions par an (27 février 2003, 16 juin 2003, 12 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: article 65 du Règlement du personnel, une réunion par an (24 mars 2003). ◆ OCDE: Réunions des pays du «Groupe du Pacifique» sur les parités de pouvoir d'achat (fin 2003, début 2004, Nouvelle-Zélande). ◆ Groupe d'Ottawa: (27 au 29 mai 2003 à Paris, France) (réunion différée qui avait initialement été programmée en 2002). ◆ Groupe d'Ottawa: (automne 2004, en Finlande).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ OIT: dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (24 novembre au 3 décembre 2003). ◆ Réunion CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation (4 et 5 décembre 2003).
3.9	Activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des prix	<p><u>Travaux de méthodologie en cours</u></p> <p>Les groupes d'experts techniques créés par le Groupe de travail intersecrétariats pour donner à ce dernier des avis sur la préparation des nouveaux manuels relatifs aux IPC et aux IPP ont pratiquement achevé leurs travaux. Le Groupe de travail intersecrétariats tient le Groupe d'Ottawa et le Groupe de Voorburg au courant de ses travaux.</p> <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années</u></p> <p>Les nouveaux manuels sur les IPC et sur les IPP devraient en principe être publiés d'ici la fin de 2003. Des propositions relatives aux travaux futurs du Groupe de travail intersecrétariats sont à l'étude.</p>
3.9	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Programme de comparaisons européennes</u>: En collaboration avec Eurostat, l'OCDE et le CEI-STAT ont organisé en mars 2003 une consultation commune sur la série de comparaisons de 2000 menée dans le cadre du PCE. ◆ <u>Prix à la consommation</u>: Réunion commune CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation (4 et 5 décembre 2003) qui examinera les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Logements occupés par leurs propriétaires</i> ▪ <i>Familles d'indices servant à des fins diverses – inflation de base/prévision; définition de l'indice d'inflation; indices régionaux</i> ▪ <i>Qualité des données (coefficients de pondération)</i> ▪ <i>Échantillonnage et ajustement de qualité</i> ▪ <i>Variations saisonnières et correction des variations saisonnières</i> ▪ <i>Services financiers (à la lumière notamment du rapport de la réunion du Groupe d'Ottawa tenue en novembre 2002)</i> <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP 3.10

EP	Rubrique	Texte
3.10	Intitulé	Statistiques agricoles et forestières et statistiques de la pêche
3.10	But	Fournir ou mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques fiables et comparables d'un pays à l'autre sur des activités agricoles et forestières et des activités de pêche écologiquement viables ainsi que sur le développement rural afin de procurer aux décideurs nationaux et internationaux des informations adaptées à leurs besoins.
3.10	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Adapter les concepts et définitions utilisés en matière de statistiques agricoles à une vision plus large de l'agriculture tenant compte de ses rapports avec le développement rural ainsi qu'avec les questions économiques et sociales et l'environnement. ◆ Échanger des renseignements sur les résultats obtenus dans le cadre de la collecte et de l'établissement des statistiques alimentaires, agricoles et forestières ainsi que des statistiques de la pêche, y compris celles qui concernent les aspects environnementaux, afin que les données en question soient harmonisées et conformes à des cadres théoriques comparables et qu'elles permettent de répondre aux préoccupations actuelles des pouvoirs publics. ◆ Élaborer des recommandations pour les recensements de l'agriculture et veiller à ce qu'il soit convenablement tenu compte des préoccupations et des besoins des pays en transition. Aider les services nationaux de statistique à mettre sur pied des systèmes de statistiques agricoles permettant d'organiser des enquêtes sur l'agriculture pour recueillir, analyser et diffuser des données courantes portant à la fois sur l'agriculture et l'élevage. ◆ Maintenir une étroite coopération interorganisations aux fins de la collecte et de la publication de données forestières appropriées pour le suivi de la gestion durable des forêts. <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir les données essentielles nécessaires à la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC) au sein de l'Union européenne, ainsi que des plans tendant à réformer cette politique. ◆ Statistiques des revenus, productivité, mesure et prévision des approvisionnements en denrées alimentaires, SIG et données administratives.

EP	Rubrique	Texte
		<p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fourniture des données essentielles nécessaires aux analyses de la politique agricole. ◆ Statistiques agricoles structurelles et économiques, indicateurs agro-environnementaux, prévisions en matière de produits et commerce agricole, données sur la pêche.
3.10	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise sur pied d'un système d'information agricole centré sur des informations harmonisées concernant la base de ressources naturelles d'un pays (IWG.AGRI). ◆ Mise en œuvre progressive des recommandations issues du huitième Séminaire sur les perspectives des indicateurs agricoles et ruraux et la durabilité (PARIS) – (Perspectives for Agricultural and Rural Indicators and Sustainability) de l'IWG-AGRI, qui visent à créer des équipes de travail interinstitutions chargées d'étudier des thèmes déterminés auxquels il faut accorder une attention accrue, notamment les statistiques rurales, les comptes économiques de l'agriculture prenant en considération l'environnement, l'examen de l'unité de base. ◆ Des concepts et définitions convenus à appliquer lors de la prochaine série de recensements de l'agriculture. ◆ Un programme de formation mis au point et financé de manière centralisée dans le domaine des statistiques agricoles et alimentaires pour les pays en développement et les pays en transition. Des séminaires de formation organisés conjointement par la CEE, l'OCDE, la FAO et Eurostat (IWG-AGRI). ◆ Préparation et publication par Eurostat d'un nouveau manuel méthodologique relatif aux statistiques des prix agricoles. ◆ Un programme de travail visant à développer l'utilisation des statistiques agricoles pour obtenir des informations en rapport avec l'environnement. <p>(Renvoi: voir également l'activité de programme 5, Statistiques de l'environnement, exposée dans le document CES/2003/3/Add.5).</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Une série améliorée et plus complète de statistiques forestières rassemblées conjointement par la FAO, la CEE, Eurostat et l'OIBT (Organisation internationale des bois tropicaux).

EP	Rubrique	Texte
3.10	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<p>Pour la Section du bois de la Division du commerce de la CEE et de la FAO:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement des capacités dans les pays membres grâce à l'organisation d'ateliers et de réunions des correspondants nationaux. ◆ Établissement de plans concertés pour la prochaine évaluation des ressources forestières, en se conformant strictement aux directives de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe concernant la communication de données sur des indicateurs de la gestion durable des forêts. <p>Pour l'Union européenne:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Calcul des prix agricoles sur une nouvelle base 2000 = 100. ◆ <u>Statistiques de la pêche</u>. En collaboration avec la FAO, une attention particulière sera accordée à l'actualisation et à l'enrichissement du contenu de la publication commune «<i>Manuel de statistiques des pêches</i>» et à la production d'une version sur CD-ROM de cette publication. ◆ <u>Utilisation des sols et paysages</u>: répétition possible du projet LUCAS en 2003. <p>Pour la FAO:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparation et publication du Manuel sur les bilans alimentaires. ◆ Publication sur CD-ROM des facteurs de conversion technique. ◆ Mise à jour de l'information présentée sur la page Web consacrée au recensement de l'agriculture, à l'adresse suivante: www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/ECONOMICS/ESS/wcares/wcaresfr.htm ◆ Publication du Manuel sur la préparation des comptes économiques de l'agriculture destiné aux pays en développement. ◆ Publication d'un manuel sur la collecte de données pour l'établissement d'indicateurs et de comptes environnementaux liés à l'agriculture. ◆ Achèvement de la préparation de la documentation pour le Manuel de statistiques des pêches. ◆ Publication de la version révisée et actualisée du Manuel sur l'Internet.

EP	Rubrique	Texte
		<p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication d'une nouvelle série de comptes agricoles comprenant des données mieux harmonisées (SCN de 1993/CEA de 1997). <p>Pour le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques agricoles:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Un manuel sur les statistiques concernant le développement rural et l'unité «ménage agricole».
3.10	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Collecte commune de données existante</u>: Eurostat et l'OCDE ont mis en œuvre un cadre unifié et harmonisé pour les Comptes économiques de l'agriculture (CEA). ◆ <u>Action future concernant la collecte en commun de données (données agricoles autres que celles figurant dans les comptes économiques de l'agriculture)</u>: Eurostat et la FAO ont décidé de travailler en concertation dans le domaine des statistiques des prix agricoles. D'autres ensembles de données seront successivement retenus et inclus dans un cadre de consultation et d'utilisation de données communes. ◆ <u>Action future concernant la collecte en commun de données (statistiques de la pêche)</u>: À la suite d'une réunion commune Eurostat/FAO/OCDE avec des représentants des services nationaux de statistique qui s'est tenue en février 2000 et des discussions qui ont eu lieu sur cette question au sein du Comité des pêches de l'OCDE, des propositions sont actuellement formulées en vue de réduire au minimum les chevauchements entre les demandes adressées aux services nationaux et d'améliorer l'échange de données entre les organismes internationaux. ◆ <u>Action future concernant la collecte en commun de données (indicateurs agro-environnementaux)</u>: voir l'EP 5.1.
3.10	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver et encourager les activités dirigées par le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques agricoles. ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
3.10	Rapporteur	Eurostat
3.10	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Groupe de travail intersecrétariats des statistiques agricoles (IWG.AGRI), dont les membres sont les suivants: CEE, Eurostat, FAO et OCDE. Deux réunions par an, par roulement.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Groupe de travail intersecrétariats des statistiques forestières, dont les membres sont les suivants: CEE, FAO, Eurostat, OIBT, OCDE, AEE, Commission des Communautés européennes). Deux réunions par an, environ. ◆ Troisième Conférence internationale sur les statistiques agricoles (ICAS III), Cancún (Mexique) (novembre 2004). ◆ PARIS21: Équipe de travail des statistiques agricoles et rurales. L'Équipe organisera peut-être des séminaires sur des thèmes particuliers intéressant les donateurs et les bénéficiaires de l'assistance technique dans le domaine des statistiques agricoles et rurales. ◆ FAO/CEE: Groupe de travail mixte de l'économie forestière et des statistiques des forêts (mars 2004 et 2005). ◆ Groupe consultatif de l'évaluation mondiale des ressources forestières. ◆ CEE/FAO: Réunion des correspondants statistiques nationaux (dans la mesure où les ressources financières disponibles le permettent). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de l'utilisation des sols, deux réunions par an (10 au 12 mars 2003, 20 et 21 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques du développement rural, une réunion par an (4 et 5 décembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Enquête sur la structure des exploitations agricoles et typologie, deux réunions par an (6 au 8 mai 2003, 2 et 3 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques des prix agricoles + comptes économiques de l'agriculture, deux réunions par an (30 juin et 1^{er} juillet 2003, 2 et 3 décembre 2003). ◆ Eurostat: Réunion sur les vignes + les arbres fruitiers + la production végétale, une réunion par an (9 au 11 juillet 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de la production animale, deux réunions par an (19 au 21 mars 2003, 20 et 21 octobre 2003).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail + Comité: Statistiques de la production végétale + Comité permanent de la statistique agricole + troisième atelier pour les pays candidats (8 au 10 décembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail + Comité: Statistiques de la production animale + Comité permanent de la statistique agricole + troisième atelier pour les pays candidats (10 au 12 mars 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail + Comité: Statistiques du cheptel et de la viande + Comité permanent de la statistique agricole + ateliers pour les pays candidats, deux réunions par an (19 au 21 mars 2003, 20 et 21 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques du lait, une réunion par an (26 et 27 juin 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques agro-industrielles, deux réunions par an (10 et 11 avril 2003, 17 et 18 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de la sécurité alimentaire, une réunion par an (12 et 13 mai 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail + Comité: Comité de la statistique agricole (CSA) et Comité permanent de la statistique agricole, deux réunions par an (7 au 11 juillet 2003, y compris un séminaire sur l'agriculture en Pologne, 4 et 5 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de l'agriculture/de l'environnement, deux réunions par an (6 et 7 mars 2003, 29 et 30 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques forestières, une réunion par an (6 et 7 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail + Comité: Statistiques de la pêche + Comité permanent de la statistique agricole + troisième atelier pour les pays candidats (5 au 7 mai 2003). ◆ Réunion commune CEE/Eurostat/FAO/OCDE sur les statistiques alimentaires et agricoles, 2 au 4 juillet 2003.

EP	Rubrique	Texte
3.10	Activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques agricoles	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les activités de la CEE, de la FAO, de l'OCDE et d'Eurostat dans le domaine des statistiques agricoles sont coordonnées et intégrées dans le cadre du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques agricoles (IWG.AGRI) dont les membres organisent ensemble des réunions et des séminaires (des renseignements supplémentaires sur les activités communes sont présentés ci-après dans la rubrique «Activités de la Conférence»). Le Groupe de travail intersecrétariats s'efforce en permanence de favoriser la mise en commun des données des organisations. Ces réunions, qui ont lieu deux fois par an, sont convoquées par roulement. Le Groupe de travail intersecrétariats a décidé de créer une Équipe spéciale des statistiques du développement rural et de l'unité «Ménage agricole». Le mandat de cette Équipe spéciale doit être soumis au Bureau de la Conférence. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Établir des programmes de consultation commune de données s'étendant à un nombre croissant d'ensembles de données. ◆ Poursuivre la série de séminaires ciblés. ◆ Mener des travaux sur les indicateurs concernant l'agriculture et le développement rural durables.
3.10	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion commune CEE/Eurostat/FAO/OCDE sur les statistiques alimentaires et agricoles (2 au 4 juillet 2003) qui examinera les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventaire des faits nouveaux et des besoins futurs dans le domaine des statistiques alimentaires et agricoles: i) rôle futur des statistiques agricoles et ii) comment répondre aux besoins de statistiques ad hoc et ponctuelles; ▪ Mesure du revenu et du patrimoine des ménages agricoles par rapport au revenu de l'activité agricole; ▪ Les statistiques liées à la multifonctionnalité, à la durabilité, à la ruralité et à l'environnement et leur interaction avec l'agriculture;

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Statistiques et analyse des approvisionnements en vivres, de la qualité des produits alimentaires, de la sécurité alimentaire (y compris la traçabilité), des besoins des consommateurs et analyses des flux commerciaux. ▪ Les systèmes de classification et leur adaptation aux nouveaux besoins. ▪ Incidences des nouvelles technologies sur la production et la diffusion de statistiques agricoles. <p>◆ CEE/Eurostat/FAO/OCDE/ISI: Organisation de la troisième Conférence mondiale sur les statistiques agricoles en 2004. L'ordre du jour sera arrêté par les organisations en question et présenté au Bureau de la Conférence des statisticiens européens.</p> <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparation d'un inventaire des indicateurs de l'agriculture durable. ◆ Dans le cadre d'une équipe spéciale du Groupe de travail intersecrétariats, préparation d'un manuel sur les statistiques du développement durable et l'unité «Ménage agricole». <p>Ressources du secrétariat: moyennes.</p>
3.10	Activités communes de la Section du bois de la Division du commerce de la CEE et de la FAO	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u> (pour la collecte de données, voir l'EP 6.1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaboration de paramètres/de variables/d'éléments de données à communiquer dans le cadre de l'Évaluation mondiale des ressources forestières de 2005, y compris les termes et définitions correspondants. Ces travaux seront suivis de près par le Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement des capacités dans les pays membres grâce à l'organisation d'ateliers et de réunions des correspondants nationaux. ◆ Actualisation des définitions pour le Système harmonisé (SH) de 2002. ◆ Élaboration de plans préliminaires concertés pour la prochaine évaluation des ressources forestières.

EP	Rubrique	Texte
		<p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u> Pour l'essentiel, toutes les activités décrites ci-dessus constituent un prolongement des méthodes et dispositions existantes.</p>

EP 3.11

EP	Rubrique	Texte
3.11	Intitulé	Statistiques industrielles
3.11	But	Fournir ou mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques sur le secteur industriel qui soient conformes aux normes et définitions internationales, et veiller à ce que les décideurs disposent de données appropriées et désagrégées comme il se doit dans les domaines suivants: petites et moyennes entreprises, productivité, technologie et emploi.
3.11	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Veiller à la cohérence des classifications des statistiques industrielles aux fins d'assurer leur comparabilité à l'échelle internationale. ◆ Faire en sorte que tous les pays membres de l'OCDE, en particulier les pays en transition, appliquent la dernière version en date des normes et classifications internationales. ◆ Veiller à ce que les tendances récentes qui touchent à la structure de l'économie (industrie et services) puissent être analysées grâce à des séries de statistiques harmonisées, comparables, à jour et détaillées. ◆ Répondre aux besoins en matière d'analyse des responsables en constituant des bases de données microéconomiques longitudinales offrant des possibilités nouvelles d'étude à un niveau de détail poussé dans les domaines suivants: petites et moyennes entreprises, entrepreneuriat, productivité, technologie ou emploi. ◆ Contribuer à l'élaboration d'indicateurs comparables à l'échelon international et présentant un intérêt pour l'élaboration des politiques, par exemple des mesures de la productivité à un niveau industriel détaillé. ◆ Passage de la CITI Rev.2 à la CITI Rev.3. ◆ Fournir des indicateurs économiques à court terme pertinents pour les secteurs de l'industrie et des services.
3.11	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Progrès dans la compilation et la publication de données de base au niveau des industries, en fonction de la CITI Rev.3 (NACE Rev.1), dans le but de fournir des séries chronologiques qui puissent servir à des analyses présentant un intérêt pour l'élaboration des politiques. ◆ Examen des questions de mesure dans le domaine des statistiques industrielles, par exemple celles liées aux technologies de l'information et de la communication. ◆ Publication de statistiques internationales sur les PME.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Progrès dans l'élaboration d'un manuel relatif à l'établissement d'indicateurs de la mondialisation et à la mesure de la productivité. ◆ Création d'une base de données (CNUCED) sur les petites et moyennes entreprises (PME).
3.11	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ensemble plus succinct de statistiques sur l'acier après expiration du Traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). ◆ Production d'un manuel méthodologique PRODCOM (UE). ◆ Production d'un manuel méthodologique sur les statistiques à court terme (UE). ◆ Production d'une méthodologie concernant la démographie des entreprises (UE). ◆ Production d'une méthodologie concernant les services fournis aux entreprises (UE). ◆ Production d'une méthodologie des statistiques sur le commerce des filiales étrangères (FATS) (UE). ◆ Publication des données du Tableau de bord science, technologie et industrie de l'OCDE (2003). ◆ <i>L'Annuaire international des statistiques industrielles</i> de l'ONUDI sera publié sur papier en 2003 et 2004 ainsi que sur l'Internet. ◆ La base de données INDSTAT de l'ONUDI ne comprendra plus de statistiques au niveau à quatre chiffres de la CITI Rev.2, mais la ventilation au niveau à trois chiffres de cette classification sera maintenue en convertissant les données classées en fonction de la CITI Rev.3. ◆ L'ONUDI élargira son ensemble d'indicateurs du développement industriel en augmentant à la fois le nombre actuel de ces indicateurs et le nombre de pays considérés.
3.11	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Action future concernant la collecte en commun de données (statistiques structurelles sur les entreprises)</u>: Un accord sur la collecte de données en commun a été conclu entre l'OCDE et Eurostat. ◆ <u>Action future concernant la collecte de données en vue de l'établissement de statistiques sur les PME</u>: L'OCDE poursuivra la collecte de données dans ce domaine.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaboration de recommandations et de directives pour l'élaboration d'indicateurs de la production de services. Les travaux entrepris par l'OCDE sont menés à bien sous les auspices du Groupe d'experts des statistiques économiques à court terme créé récemment, qui tiendra sa deuxième réunion en juin 2003.
3.11	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
3.11	Rapporteur	OCDE
3.11	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Mise en œuvre du règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises, annexes 6 et 7, une réunion par an (4 et 5 mars 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Directeurs chargés des statistiques des entreprises, une réunion par an (11 et 12 juin 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Directeurs chargés des statistiques des entreprises – PHARE, une réunion par an (13 juin 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Mise en œuvre du règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises + Qualité des statistiques structurelles sur les entreprises, une réunion par an (29 septembre au 1^{er} octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques sur le commerce des filiales étrangères (FATS), une réunion par an (13 au 15 janvier 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe directeur des statistiques structurelles sur les entreprises, une réunion par an (11 et 12 février 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques des services aux entreprises/demande de services, deux réunions par an (31 mars au 2 avril 2003, 3 au 5 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Démographie des entreprises, une réunion par an (10 et 11 avril 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe de travail général des statistiques à court terme, deux réunions par an (30 juin et 1^{er} juillet 2003, 24 et 25 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe de travail thématique spécial des statistiques à court terme, une ou deux réunions par an (15 septembre 2003).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Facteurs de succès, une réunion par an (7 et 8 octobre 2003). ◆ Eurostat: Comité du programme statistique: Comité préparatoire de la réglementation du Système statistique européen concernant PRODCOM, deux réunions par an (16 et 17 juin 2003, 17 au 19 novembre 2003). ◆ Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts, printemps 2003, Genève. ◆ OCDE: Groupe de travail statistique du Comité de l'industrie, automne 2003. ◆ OCDE: Groupe d'experts sur les statistiques économiques à court terme, une réunion par an (deux jours). La deuxième réunion se tiendra les 26 et 27 juin 2003. ◆ Réunion commune OCDE/Commission européenne sur les enquêtes de conjoncture et les enquêtes auprès des consommateurs qui se tiendra vers novembre 2003.
3.11	Activités de la Conférence	<p>Dans le cadre des programmes spécifiques en faveur d'une croissance concurrentielle et durable qui font partie du cinquième programme-cadre de l'Union européenne, le Comité européen de coopération des industries de la machine-outil (CECIMO) a été chargé de coordonner un projet d'une durée de quatre ans sur les aspects socioéconomiques des techniques de fabrication. Le CECIMO a demandé à la CEE de participer aux aspects statistiques de ce projet. Ces activités portent sur les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition du secteur des techniques de fabrication (de la même façon qu'a été défini le secteur des technologies de l'information et de la communication, qui recouvre partiellement le secteur des techniques de fabrication); ▪ Conception de statistiques qui appréhendent mieux la production et la fourniture de systèmes de fabrication, par opposition aux machines prises isolément; ▪ Propositions d'amélioration des systèmes de classification; ▪ Mise au point d'indicateurs à court terme; et ▪ Mise en place de réseaux de compétence dans ce domaine. <p>Ressources du secrétariat: minimales.</p>

EP 3.12

EP	Rubrique	Texte
3.12	Intitulé	Statistiques de l'énergie
3.12	But	Faire en sorte qu'il existe, pour le secteur de l'énergie, des statistiques conformes aux normes et définitions internationales.
3.12	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La compilation concertée de statistiques de l'énergie. ◆ L'utilisation de concepts et définitions convenus et harmonisés au niveau international. ◆ L'établissement de liaisons adéquates entre les statistiques de l'énergie, d'autres domaines de la statistique économique (par exemple, les statistiques industrielles classiques et les statistiques des transports) et les statistiques de l'environnement. ◆ Réduction de l'écart entre l'offre et la demande de statistiques mensuelles sur le pétrole. ◆ Le suivi des émissions de gaz à effet de serre (GES) (UE). ◆ L'élaboration de méthodes de correction en fonction des températures des statistiques mensuelles (UE).
3.12	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établissement de statistiques de l'énergie cohérentes et intégrées (flux de production et de consommation) en fonction de cadres convenus. ◆ Détermination du besoin éventuel de bases de données différentes pour les statistiques de l'énergie. ◆ Diffusion de temps à autre de mises à jour des normes et méthodes appliquées pour la compilation des statistiques de l'énergie. ◆ Établissement et publication par Eurostat d'une liste PRODCOM/Énergie. ◆ Établissement d'une base de données sur les sources d'énergie renouvelables (AIE-OCDE). ◆ Amélioration de la transparence des données sur le pétrole (AIE-OCDE). ◆ Établissement de statistiques sur l'énergie utile (UE). ◆ Définition d'une liste d'indicateurs de l'efficacité de la concurrence dans le domaine de l'industrie du gaz (UE).

EP	Rubrique	Texte
3.12	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Production d'un manuel sur les questionnaires relatifs à l'énergie (AIE-OCDE). ◆ Un site Web interorganisations consacré aux statistiques mensuelles (AIE-OCDE/UE). ◆ Livre de poche intitulé «Développement durable – Indicateurs énergétiques» (UE). ◆ Inventaire des méthodologies nationales (UE). ◆ Manuel méthodologique révisé (UE).
3.12	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant
3.12	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
3.12	Rapporteur	AIE-OCDE
3.12	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Comité des statistiques de l'énergie, une réunion par an (13 et 14 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail/Équipe spéciale (Task force): Statistiques des prix, une réunion par an (6 mars 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Efficacité énergétique, une réunion par an (26 mars 2003). ◆ AIE-OCDE/UE: Quatrième Réunion internationale sur les statistiques du pétrole, Le Caire, mai 2003 – Réunion organisée conjointement avec les entités suivantes: Eurostat, APEC, OLADE, OPEP et Division de statistique de l'ONU. ◆ AIE-OCDE/UE: Réunion internationale sur les statistiques de l'énergie (2004).
3.12	Activités de la Conférence	<p>Aucune réunion commune CEE/AIE-OCDE/Eurostat n'est prévue au cours du prochain exercice biennal. Le partage des tâches de collecte des données continuera comme précédemment.</p> <p>Ressources du secrétariat: minimales</p>

EP 3.13

EP	Rubrique	Texte
3.13	Intitulé	Statistiques de la science et de la technique
3.13	But	<p>Établir et tenir à jour des normes statistiques internationales dans le domaine des statistiques de la science et de la technique, notamment des définitions et des méthodes statistiques.</p> <p>Le domaine de la science et de la technique englobe la recherche-développement, l'innovation, les brevets, la balance des paiements technologique et les ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique.</p>
3.13	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Description en termes statistiques du rôle de la science et de la technique dans les systèmes nationaux d'innovation des pays membres ainsi que de l'impact économique et des facteurs déterminants des activités dans le domaine de la science et de la technique. ◆ Amélioration de l'ensemble de normes et de cadres théoriques arrêtés au niveau international aux fins de l'élaboration des statistiques portant sur la science et la technique et adaptation de cet ensemble de normes et de cadres théoriques à l'évolution des conditions économiques (par exemple, apparition d'activités nouvelles dans des domaines tels que l'informatique et les biotechnologies) et à celle des besoins des responsables politiques.
3.13	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le réexamen du Manuel d'Oslo utilisé pour les enquêtes sur l'innovation débutera en 2003, par une réunion à l'OCDE en mars et une conférence d'Eurostat en avril. ◆ Les travaux consacrés aux ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique, tendant à améliorer les méthodologies et à élargir la collecte de données, se poursuivront. ◆ L'activité sur les brevets, visant à développer une infrastructure internationale en matière de statistique (méthodes et bases de données) continuera, en coopération notamment avec les offices des brevets et l'OMPI. ◆ On s'efforcera de combler l'écart entre l'approche du Manuel de Frascati et celle des comptes nationaux, pour ce qui est des statistiques de la recherche-développement. ◆ Les pays en développement lancent leurs propres programmes d'élaboration de statistiques sur le commerce électronique et l'utilisation des TIC. ◆ On s'attachera à créer une base de données renfermant des indicateurs relatifs aux technologies de l'information.

EP	Rubrique	Texte
3.13	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise au point de données sur la recherche-développement conformes aux comptes nationaux. ◆ Version révisée du Manuel d'Oslo (qui devrait en principe être définitivement achevée en 2005). ◆ Version révisée des directives applicables aux statistiques sur les ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique. ◆ Version révisée des directives applicables aux statistiques des brevets.
3.13	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le dernier stade de la formulation des améliorations touchant divers aspects du Manuel de Frascati utilisé pour les enquêtes sur la R-D et leur mise en pratique. ◆ La poursuite du développement et de l'amélioration des enquêtes sur l'innovation technologique et des indicateurs connexes et l'amélioration éventuelle du Manuel d'Oslo. ◆ La mise à jour et l'extension des méthodes et enquêtes existantes en vue d'obtenir des meilleurs indicateurs de l'internationalisation de la science et de la technologie et leur application. ◆ L'amélioration des ventilations par région au sein des pays membres. ◆ La poursuite des travaux analytiques et méthodologiques sur les brevets et, le cas échéant, l'amélioration du Manuel sur les brevets.
3.13	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
3.13	Rapporteur	OCDE
3.13	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE/OCDE/Eurostat/CNUCED/UIT/UNESCO: Atelier sur l'observation de la société de l'information: données, mesure et méthodes (8 et 9 décembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de la science et de la technique et de l'innovation (19 au 21 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Analyse comparative («benchmarking») en matière de R-D et statistiques de l'innovation, trois réunions par an (7 et 8 mai 2003, 23 et 24 septembre 2003).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ OCDE, en collaboration avec Eurostat: Atelier pour le lancement de la révision du Manuel d'Oslo (mars 2003). ◆ OCDE: Atelier sur les statistiques relatives aux ressources humaines dans le domaine de la science et de la technologie (mars 2003). ◆ OCDE et OMPI: Conférence sur les indicateurs relatifs aux brevets (avril 2003). ◆ OCDE: Réunion du groupe spécial pour la biotechnologie du GENIST (mai 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail des experts nationaux sur les indicateurs de science et de technologie (GENIST), une réunion annuelle (juin 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail sur les indicateurs pour la société de l'information (WPIIS) (5 au 7 mai 2003).
3.13	Activités de la Conférence	<p>Juste avant le Sommet mondial sur la société de l'information, un Atelier statistique sera organisé conjointement par la CEE, l'OCDE, Eurostat, la CNUCED, l'UIT et l'UNESCO, sous le mot d'ordre: «Observation de la Société de l'information: Données, mesure et méthodes». L'Atelier, qui se tiendra à Genève, les 8 et 9 décembre 2003, examinera les principaux thèmes suivants: i) vue d'ensemble de la production et de l'usage des TIC; ii) utilisation des TIC par les ménages; iii) utilisation des TIC par les entreprises; et iv) impact sur l'administration et sur la société.</p>

EP 3.14

EP	Rubrique	Texte
3.14	Intitulé	Registres des activités industrielles et commerciales et fichiers administratifs étayant l'élaboration des statistiques économiques
3.14	But	Faire en sorte qu'il existe des registres des activités industrielles et commerciales d'une qualité suffisamment bonne pour étayer l'activité statistique nécessaire et que le meilleur usage soit fait des fichiers administratifs à des fins statistiques.
3.14	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Promouvoir l'utilisation des registres des activités industrielles et commerciales et l'emploi des bases d'enquête polyvalentes pour les enquêtes sur les entreprises. ◆ Diffuser des informations sur les meilleures méthodes appliquées par les pays pour constituer et tenir des registres des activités industrielles et commerciales. ◆ Aider les pays en transition à construire des bases de sondage et à en assurer en permanence la mise à jour et la qualité, en accordant une importance particulière aux créations d'entreprises et aux changements dans la démographie des entreprises, ainsi qu'à définir la structure et les principales applications de ces bases, notamment dans le domaine des statistiques sur les petites et moyennes entreprises et, à plus long terme, à mettre au point des techniques permettant d'obtenir des informations complètes sur la démographie des entreprises. ◆ Harmoniser la couverture des registres des activités industrielles et commerciales et les concepts employés, ainsi que les utilisations de ces registres. ◆ Assurer une formation à la définition et l'application des unités statistiques dans les registres des activités industrielles et commerciales et à l'utilisation des registres des activités industrielles et commerciales en tant qu'instrument d'enquête coordonné. S'il s'agit d'un besoin particulièrement aigu dans le cas des pays en transition, il ne se limite pas à ce groupe de pays.
3.14	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'harmonisation du traitement des groupes d'entreprises qui est essentielle pour améliorer les statistiques sur la mondialisation; à ce propos, la mise au point du Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique est importante, et il faudrait parvenir à un accord à ce sujet au niveau de l'ONU.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Révision du Manuel de recommandations sur les registres des entreprises d'Eurostat. ◆ Bulletins spéciaux précisant le contenu des bases d'enquête normalisées (Eurostat); détermination des méthodes, coûts et pièges touchant la construction des bases (table ronde sur les bases des enquêtes relatives aux entreprises).
3.14	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Recommandations à inclure dans le Manuel qui porteront sur l'harmonisation du traitement des groupes d'entreprises. ◆ Achèvement de l'actualisation du Manuel de recommandations sur les registres.
3.14	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ De nombreux pays n'ont pas encore achevé le processus d'harmonisation et de mise au point de registres des activités industrielles et commerciales en tant que base de sondage et source d'information. ◆ Une harmonisation mondiale du traitement des groupes d'entreprises est nécessaire car l'information sur ces groupes est essentielle pour améliorer les statistiques sur la mondialisation; à ce propos, la mise au point du Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique est importante et il faudrait parvenir à un accord à ce sujet au niveau de l'ONU.
3.14	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
3.14	Rapporteur	Eurostat
3.14	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Séminaire commun CEE/Eurostat sur les registres des activités industrielles et commerciales (25 et 26 juin 2003). ◆ Eurostat: Équipe spéciale (Task force): Unités statistiques, trois réunions par an (20 mai 2003, 15 décembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Unités statistiques – Groupe d'entreprises, une réunion par an, octobre 2003 (deux jours) (encore à déterminer). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Registres des activités industrielles et commerciales, une réunion par an (24 et 25 juin 2003). ◆ Table ronde sur les bases des enquêtes relatives aux entreprises: la prochaine réunion doit avoir lieu en octobre 2003 à Rome (Italie).

EP	Rubrique	Texte
3.14	Activités de la Conférence	<p>◆ Séminaire commun CEE/Eurostat sur les registres des activités industrielles et commerciales (25 et 26 juin 2003), qui examinera les sujets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Élaboration et harmonisation d'un glossaire commun ayant trait aux registres des activités industrielles et commerciales et du Manuel d'Eurostat;▪ Questions de qualité et champ couvert par les registres des activités industrielles et commerciales;▪ Incidences de la mondialisation sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales;▪ Liens entre les registres administratifs et les registres statistiques des activités industrielles et commerciales;▪ Collecte d'informations et poursuite de la mise au point de «cartes d'identité» des registres des activités industrielles et commerciales dans les États membres;▪ Utilisations et diffusion des informations extraites des registres des activités industrielles et commerciales dans les États membres.

EP 3.99

EP	Rubrique	Texte
3.99	Intitulé	Autres travaux dans le domaine des statistiques économiques
3.99	But	Faire en sorte qu'il existe, pour les domaines visés dans cet élément de programme, des statistiques cohérentes et complètes conformes aux normes et définitions internationales.
3.99	Thèmes d'étude et problèmes	◆ Renforcement des statistiques et indicateurs pour la zone euro.
3.99	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir une série d'indicateurs à court terme de haute qualité pour la zone euro. ◆ Étendre la couverture de la base de données CODED d'Eurostat sur les concepts et définitions à tous les domaines d'activité de cet organisme.
3.99	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	◆ Améliorations apportées au site Web consacré aux euro-indicateurs.
3.99	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La demande de statistiques à court terme augmente sans cesse car les décideurs et les analystes en ont besoin pour suivre l'évolution de la situation économique à court terme. Par conséquent, la production d'un service d'excellente qualité est considérée comme un projet de la plus grande importance dans la zone euro ainsi que pour l'Union européenne dans son ensemble. ◆ Le groupe de haut niveau du Système statistique européen a été créé pour veiller à l'amélioration des indicateurs économiques à court terme clefs de l'UE/UEM (en définissant un projet de liste de principaux indicateurs économiques européens ainsi qu'un plan tendant à améliorer, en particulier, l'actualité des indicateurs) et pour assurer le suivi du plan d'action de l'UEM et de l'analyse comparative («benchmarking») UE/États-Unis. ◆ L'importance croissante des règles comptables internationales (voir, par exemple, l'affaire <i>Enron</i> et des exemples semblables) et la nécessité d'étudier l'impact qu'elles peuvent avoir sur les statistiques devraient encourager les statisticiens à prendre les initiatives suivantes: participer aux groupes de discussion existants; souscrire à la normalisation de la comptabilité et appuyer l'allègement du travail de réponse incombant aux entreprises; ainsi que tenter d'exercer une influence sur l'utilisation des notions comptables à des fins statistiques.

EP	Rubrique	Texte
3.99	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
3.99	Rapporteur	Eurostat
3.99	Réunions	<ul style="list-style-type: none">◆ Eurostat: Groupe de travail: FEBI/FEBS/UNICE/Eurostat/Instituts nationaux de statistique, une réunion par an (10 novembre 2003).◆ Eurostat: Groupe de travail: Euro-indicateurs, une réunion par an (10 et 11 juin 2003).
3.99	Activités de la Conférence	Néant

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4
STATISTIQUES SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES**

EP	Rubrique	Texte
4.1	Intitulé	Statistiques démographiques (y compris projections, migrations, fécondité et familles et ménages)
4.1	But	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faire en sorte que les États membres soient en mesure de produire en temps voulu des statistiques et projections démographiques fiables et comparables d'un pays à l'autre dans le respect des normes internationales, facilitant ainsi l'élaboration des politiques au niveau national et des analyses comparatives au niveau international.
4.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La qualité médiocre des estimations des migrations (internationales et internes). ◆ La qualité variable des registres locaux de la population (sous-estimation et surestimation). ◆ La rareté relative des recensements nationaux de la population.
4.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Registres</u>: Améliorer la qualité des registres de la population, notamment en les informatisant. ◆ Attribuer un rôle plus important à des registres de la population locaux, régionaux et centralisés de grande qualité et à leur harmonisation, dans le cadre des travaux futurs que les INS de la région prévoient d'entreprendre. ◆ <u>Projections</u>: Utiliser des pratiques optimales pour les estimations et projections démographiques (pour Eurostat). ◆ <u>Migrations</u>: Promulguer l'ensemble révisé de recommandations de l'ONU en matière de statistiques des migrations internationales, et fournir aux pays des conseils et une assistance pour l'application de ces recommandations au niveau national (CEE, Eurostat et Division de statistique de l'ONU). ◆ Renforcer la mise en œuvre des recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, que la Commission de statistique de l'ONU a adoptées en 1997 (objectif s'appliquant à toutes les organisations). ◆ Améliorer les données sur les flux migratoires internationaux (objectif s'appliquant à toutes les organisations). ◆ Améliorer la concordance entre les données de stocks et les données de flux sur les migrations (objectif s'appliquant à toutes les organisations).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir des données mensuelles sur les immigrants et les demandeurs d'asile conformément aux dispositions du Traité d'Amsterdam sur la sécurité et la libre circulation des personnes (pour Eurostat). ◆ Donner des conseils et fournir une assistance technique aux pays en transition, aux pays de la région méditerranéenne et à d'autres pays qui souhaitent mettre en place des systèmes statistiques pour mesurer les flux d'immigration et d'émigration (CEE et Eurostat). ◆ <u>Fécondité</u>: Assurer le suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les pays en transition et, à ce titre, développer la base de données de la CEE sur la population (pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE). ◆ Encourager et coordonner la réalisation d'une nouvelle série d'enquêtes. Rechercher des modes de financement aux niveaux régional et national (pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE). ◆ Améliorer la documentation et la compréhension des changements dans le comportement en matière de fécondité dans le contexte des transformations de la famille et de la société (pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE). ◆ <u>Familles et ménages</u>: Encourager et coordonner la réalisation d'une nouvelle série d'enquêtes sur le comportement et la situation des hommes et des femmes de générations différentes. Rechercher des modes de financement aux niveaux régional et national (CEE et Eurostat). ◆ Poursuivre la mise au point, à l'appui de ce programme de recherche, de méthodes de collecte et d'analyse de données d'enquête, d'échantillons de microdonnées se fondant sur les recensements et d'indicateurs contextuels au niveau le plus général (pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE, sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires supplémentaires).
4.1	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Projections</u>: La prochaine mise à jour des données démographiques, des chiffres de l'emploi et d'autres données de base pour les projections correspondant à 2003/2004. Rapport d'un groupe d'experts chargés d'étudier et d'analyser les liens entre l'évolution de la population et celle du marché du travail (Eurostat).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="635 293 1469 725">◆ <u>Migrations</u>: Élaboration d'un plan pour le domaine des statistiques des migrations internationales, le but étant qu'un petit nombre de pays de la région s'efforcent d'évaluer si, de quelle manière et dans quelle mesure, ils peuvent appliquer la série de recommandations de l'ONU sur les statistiques des migrations internationales en date de 1997 dans des situations réelles pour obtenir des statistiques sur l'immigration et l'émigration, qu'il soit plus facile de comparer au niveau international que les statistiques élaborées actuellement (CEE et Eurostat en Europe et en Amérique du Nord; Division de statistique de l'ONU dans les autres régions). <li data-bbox="635 752 1461 1151">◆ <u>Fécondité</u>: Collecte de nouvelles données d'enquêtes comparables à l'échelle internationale en vue de documenter et d'expliquer le comportement en matière de fécondité. Les données comprendront des informations sur les résultats concernant la fécondité et les contextes dans lesquels ils s'inscrivent – dynamiques des diverses formes d'union et de la famille, relations entre les hommes et les femmes, situation du marché du travail, valeurs et politiques familiales. Les données d'enquête devront être complétées par des informations au niveau des agrégats émanant d'autres sources (CEE). <li data-bbox="635 1178 1461 1352">◆ Promotion d'une analyse plus détaillée des données d'enquêtes sur la fécondité et la famille en mettant à la disposition des chercheurs des bandes reprogrammées normalisées et, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles, réalisation d'autres analyses (CEE). <li data-bbox="635 1379 1461 1664">◆ <u>Familles et ménages</u>: Évaluation des définitions et classifications actuelles des familles et ménages, en tenant compte en particulier des nouveaux types d'unités qui ont fait leur apparition dans ce contexte; mise au point de concepts, définitions et classifications améliorés à ce sujet pour les appliquer dans le cadre de la série de recensement de 2010 et d'autres sources (CEE, Eurostat et Division de statistique de l'ONU).

EP	Rubrique	Texte
		<p>◆ <u>Comptabilité démographique et réconciliation des données de flux et de stocks sur la population</u>: La réconciliation des données de flux et de stocks sur la population, dans leur dimension tant géographique que temporelle, est indispensable à tout système de comptabilité démographique cohérent et, à cet égard, la situation dans la région de la CEE est loin d'être satisfaisante. Le premier pas vers une plus grande cohérence des flux et des stocks devrait être une définition concrète des comptes démographiques pour la région de la CEE (Eurostat).</p> <p>Pour le Conseil de l'Europe, publication en 2003 des études suivantes:</p> <p>◆ Le catalogue des définitions des sources de données existantes et de leurs objectifs, ainsi que des activités de collecte et de traitement des données, en particulier dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La population économiquement active en Europe: perspectives et politiques; ▪ La très faible fécondité: les schémas et leurs conséquences; ▪ Le vieillissement actif en Europe; ▪ Le comportement des jeunes européennes en matière de contraception; ▪ La population économiquement active en Europe; ▪ La santé de la procréation; ▪ La constitution de la famille: évolution des tendances en Europe; ▪ L'exclusion sociale. <p>Pour Eurostat:</p> <p>◆ Mise à jour de la publication intitulée <i>Definition and methods of collection of demographic statistics</i>.</p> <p>Pour la Division de la population de l'ONU:</p> <p>◆ Examen et appréciation de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.</p>

EP	Rubrique	Texte
4.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="635 293 1485 546">◆ <u>Migrations internationales</u>: Dans le domaine des statistiques des migrations internationales, il convient de prêter une attention particulière à divers problèmes, y compris les points faibles des méthodes statistiques traditionnelles et l'insuffisance de comparabilité des données, dont il résulte une limitation de l'applicabilité des recommandations de l'ONU dans les États Membres. <li data-bbox="635 568 1485 860">◆ Le Bureau prie instamment les pays de s'efforcer d'accroître l'harmonisation des définitions nationales de l'immigration et de l'émigration, et les encourage à envisager sérieusement de se conformer plus strictement aux recommandations de l'ONU. Les INS devront donc examiner les nombreuses questions fondamentales qui sont en jeu et étudier les répercussions sur la politique générale et non pas uniquement les incidences d'ordre statistique. <li data-bbox="635 882 1485 1061">◆ La qualité des estimations des flux migratoires internationaux demeure très médiocre et, pour les améliorer, il importe que les INS œuvrent en étroite coopération avec les autres organismes gouvernementaux et administrations intéressés. <li data-bbox="635 1084 1485 1308">◆ <u>Familles et ménages</u>: Il devient de plus en plus difficile d'appliquer les recommandations internationales existantes relatives aux concepts, définitions et classifications des familles et des ménages pour établir des statistiques sur les nouveaux types de ménages et de familles observés dans les pays de l'ensemble de la région. <li data-bbox="635 1330 1485 1800">◆ Le Bureau s'est félicité de la proposition présentée par la Norvège lors des réunions des directeurs chargés des statistiques sociales organisées par Eurostat en 2002 et 2003, appelant la CEE et Eurostat à collaborer dans le but d'étudier les incidences sur le plan statistique des nombreux types nouveaux de familles, de ménages et de modes d'habitation qui prennent de l'importance dans les pays de la région. Le Bureau a accueilli avec satisfaction la proposition selon laquelle la CEE et Eurostat devraient collaborer étroitement avec les INS intéressés de la région pour traiter ces problèmes au cours des prochaines années. Le Bureau a réaffirmé qu'il était important de faire progresser les travaux dans ce domaine. <li data-bbox="635 1823 1485 1886">◆ La coopération en matière de collecte de données entre les organisations internationales devrait être encore intensifiée.

EP	Rubrique	Texte
4.1	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après). ◆ Appeler les INS intéressés à appuyer l'initiative de la CEE concernant le programme d'étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations en menant à bien dans leur pays une enquête s'inscrivant dans le cadre de cette étude. ◆ Inviter Eurostat et la CEE à collaborer étroitement avec les INS intéressés de la région pour traiter des incidences statistiques de l'apparition de nouveaux types de familles et de ménages dans la région et de demander que les travaux dans ce domaine progressent pour que leurs résultats puissent entre autres, être pris en considération dans le nouvel ensemble de recommandations CEE/Eurostat élaboré aux fins de la série de recensements de 2010 dans la région. ◆ Voir également l'additif 7 de la présentation intégrée pour les recommandations émanant de la Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les statistiques des migrations qui se tiendra en avril 2003.
4.1	Rapporteur	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE (migrations, fécondité), Eurostat (estimations et projections démographiques, statistiques sur les familles et les ménages).
4.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les statistiques des migrations, une réunion tous les deux ans, au printemps (la prochaine se tiendra du 28 au 30 avril 2003). ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les projections démographiques (Vienne, 15 au 18 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques et recensement démographique, une réunion tous les deux ans en février (19 au 21 février 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Groupe d'experts statistiques CIREA (Centre d'information, de réflexion et d'échange sur l'asile) (25 septembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe d'experts statistiques CIREFI (Centre d'information, de réflexion et d'échange en matière de franchissement des frontières et d'immigration) (7 novembre 2003).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques des migrations, une réunion tous les deux ans en février (la prochaine aura lieu en 2004). ◆ OCDE: Groupe d'experts du Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI), 10 au 12 décembre 2003. ◆ Division de statistique de l'ONU: Atelier interrégional sur l'établissement de statistiques des migrations internationales (juin 2003). ◆ Division de statistique de l'ONU: Groupe d'experts chargé de l'examen de l'annuaire démographique: collecte, établissement et diffusion de statistiques démographiques (octobre 2003). ◆ Division de la population de l'ONU: Réunion d'experts sur l'évaluation quantitative de la mortalité chez les adultes (14 au 18 juillet 2003). ◆ Division de la population de l'ONU: Réunion du Groupe d'experts sur la mortalité et le VIH/sida (2004-2005). ◆ Division de la population de l'ONU: Réunion du Groupe d'experts sur les politiques en matière de population passées, présentes et futures (2004-2005). ◆ Division de la population de l'ONU: Réunion du Groupe d'experts sur les incidences économiques et sociales de la modification de la pyramide des âges (2004-2005). ◆ Division de la population de l'ONU: Réunion technique sur les méthodes de projection, en particulier celles appliquées aux incidences du VIH/sida (2004-2005). <p><u>Réunions organisées par le Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Septième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» consacrée au lancement de la collecte de données (automne 2003). ◆ Troisième réunion du groupe de travail informel chargé du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» (automne 2003 ou printemps 2004). ◆ Huitième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» consacrée au lancement de la collecte de données (printemps 2004).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Quatrième réunion du groupe de travail informel chargé du Programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» (automne 2004 ou printemps 2005). ◆ Neuvième réunion du Conseil du Programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» (printemps 2005).
4.1	Activités de la Conférence	<p><u>Migrations:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte annuelle de statistiques sur les flux migratoires internationaux (collecte en commun de données entreprise par Eurostat, la CEE, la Division de statistique de l'ONU, le Conseil de l'Europe et le BIT). ◆ Réunion de travail sur les statistiques des migrations (28 au 30 avril 2003), organisée conjointement avec Eurostat, qui examinera les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les premiers résultats concernant les migrations internationales issus de la série de recensement de la population de 2000, une comparaison avec d'autres sources et toute indication utile sur la couverture et la fiabilité; ▪ Les résultats des activités expérimentales sur les systèmes de cartes établies aux frontières et les travaux sur les systèmes de permis de séjour réalisés en 2002 dans certains pays MED-MIGR et d'autres pays, ainsi que la collecte de données sur les migrations internationales provenant des pays MED-MIGR; ▪ Des estimations portant sur les migrants sans papiers et d'autres grandes catégories de migrants qui ne figurent pas dans les statistiques habituelles sur l'immigration et l'émigration; ▪ L'étude des synergies entre les statistiques sur les migrations internationales et les statistiques portant sur d'autres questions répondant tout particulièrement aux besoins de statistiques sur les flux internationaux concernant la fourniture de services transfrontières; ▪ Mise au point d'une stratégie régionale en vue d'aider les pays membres de la CEE et d'Eurostat à réaliser des progrès dans la mise en œuvre des recommandations de l'ONU sur les statistiques des migrations internationales. <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p><u>Projections:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail sur les projections démographique organisée en Autriche, du 15 au 18 octobre 2003 conjointement avec Eurostat, qui examinera les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projections internationales, nationales et infranationales les plus récentes concernant la population et les ménages; ▪ Évaluation, analyse et projection des tendances et schémas de fécondité, de mortalité et de migration ainsi que de la composition et de la dynamique des ménages: nouvelles approches et nouveaux enseignements; ▪ Exactitude ou caractère aléatoire des projections internationales, nationales et infranationales concernant la population et les ménages; ▪ Stratégies de documentation et de diffusion; ▪ Utilisateurs et utilisations des projections; ▪ Évaluation et utilisation des logiciels de projection. <p>Ressources du secrétariat: minimales.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Fécondité, famille et santé de la procréation:</u> Poursuite de la promotion d'études comparatives entre pays à l'aide des données d'enquête sur la fécondité et la famille. ◆ <u>Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement:</u> Développement et mise à jour périodique de la base de données de la CEE sur la population. ◆ <u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</u> (sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires supplémentaires à cet effet): i) promotion et coordination d'une nouvelle série d'enquêtes comparables d'un pays à l'autre afin de documenter et d'expliquer les changements de comportement et de situation des hommes et des femmes de générations différentes; ii) promotion et collecte d'échantillons de données de recensement, également à l'appui de l'étude des comportements et de la situation des hommes et des femmes de générations différentes, et iii) inventaire des bases de données nationales et internationales pour l'établissement d'indicateurs contextuels au niveau le plus général. Poursuite de l'élaboration de méthodologies

EP	Rubrique	Texte
		<p>pour la collecte et l'analyse de données d'enquête et d'échantillons de recensements comparables et de données contextuelles au niveau le plus général pour étudier les comportements et la situation des hommes et des femmes de générations différentes.</p> <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations:</u> Documents techniques consacrés à la collecte et à la normalisation, respectivement, i) de nouvelles données d'enquête, ii) d'échantillons de microdonnées obtenus à partir des recensements de 2000 et iii) d'indicateurs contextuels au niveau le plus général. <p><u>Activités nouvelles à entreprendre:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement:</u> i) mise au point du système permettant d'obtenir des données par le biais de l'Internet; ii) réalisation d'études sur les évolutions démographiques récentes dans les pays en transition. ◆ <u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations:</u> Pour le programme d'enquêtes: réalisation d'enquêtes pilotes afin de vérifier la validité du projet de questionnaire type dans trois pays; préparation de la version définitive de ce questionnaire; mise au point d'une liste de codes d'enquêtes; réalisation d'enquêtes dans les pays participants. Pour le programme de recensements: modification de la stratégie en vigueur pour l'établissement d'échantillons de microdonnées à partir des recensements de la population et des habitations de l'an 2000; préparation d'études de comparabilité des recensements; établissement d'échantillon de microdonnées provenant de recensements. Pour l'analyse contextuelle: inventaire des bases de données nationales et internationales utilisables; élaboration d'un cadre théorique pour les données et l'analyse contextuelles.

EP 4.2a

EP	Rubrique	Texte
4.2a	Intitulé	Recensements de la population et des habitations
4.2a	But	Faire en sorte que les recensements soient exécutés dans le respect des règles et normes internationales en matière d'efficacité et de productivité tout en répondant aux besoins de chacun des pays.
4.2a	Thèmes d'études et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les questions épineuses (appartenance ethnique, familles et évaluation quantitative du travail non rémunéré au sein du ménage, par exemple). ◆ Les concepts, définitions et classifications des familles et des ménages qui ont été utilisés dans les recommandations pour la série de recensements de l'an 2000 ne sont pas véritablement adaptés aux nouveaux types de ménages et de familles dans de nombreux pays de la CEE, et doivent donc faire l'objet d'une révision (voir aussi l'EP 4.1, plus haut).
4.2a	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparer des séries de recommandations internationales à appliquer sur le plan régional pour de nouveaux cycles de recensements, qui soient adaptées à la situation et aux besoins des pays de la région de la CEE (les travaux préparatoires en vue de l'élaboration d'une nouvelle série de recommandations CEE/Eurostat pour les recensements de 2010 devront être menés à bien entre 2003 et 2007. La Division de statistique de l'ONU devra elle aussi participer à cette activité, mais ses travaux porteront principalement sur la situation et les besoins des pays en développement, tandis que les recommandations de la CEE concerneront avant tout la situation et les besoins des pays plus avancés sur le plan statistique.). <p>Pour la CEE et Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Favoriser un échange de données d'expérience entre les services nationaux et internationaux de statistique au sujet des questions cruciales qui sont apparues au cours des recensements de 2000.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Offrir des services consultatifs et une assistance technique aux services nationaux de statistique de la région de la CEE, et en particulier des nouveaux États indépendants, en ce qui concerne l'utilisation des caractéristiques, définitions, classifications et tableaux qui ont fait l'objet de recommandations internationales pour les recensements de l'an 2000, ainsi que les méthodes et modes de recensement, les bases de données et les moyens mis au point pour les recensements de la population et des habitations de l'an 2000. <p>Pour Eurostat, la Division de statistique de l'ONU, l'OIT et le CEI-STAT:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer et publier des directives et des ouvrages méthodologiques sur les recensements. <p>Pour les pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Procéder entre eux à un échange d'informations sur les meilleures méthodes et pratiques de recensement, sur l'utilisation de méthodes non traditionnelles et sur les questions qui sont en train d'évoluer ou les questions épineuses (appartenance ethnique, familles et évaluation quantitative du travail non rémunéré au sein du ménage, par exemple).
4.2a	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Distribution par la CEE, à tous ses pays membres et aux organisations internationales, de recueils des questionnaires utilisés par les pays de la CEE pour les recensements de l'an 2000 (CEE). ◆ Publication du Manuel sur la collecte des données relatives à la fécondité et la mortalité (Division de statistique de l'ONU, 2003). ◆ Publication du Manuel sur la collecte de données relatives aux caractéristiques économiques à relever dans les recensements de la population (Division de statistique de l'ONU et OIT, 2004). ◆ Préparation d'une nouvelle série de recommandations CEE/Eurostat pour les recensements de la population et des habitations de 2010 dans la région de la CEE (CEE, en collaboration avec Eurostat).
4.2a	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plusieurs pays n'ont pas été en mesure de procéder aux recensements pour des raisons financières ou techniques.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le passage projeté du recensement selon le mode traditionnel à un recensement sur la base de registres, qui devrait être réalisé dans certains pays de la région, peut avoir des répercussions importantes (concernant par exemple les statistiques sur des groupes de population particuliers).
4.2a	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après). ◆ Voir aussi l'Additif 7 de la Présentation intégrée pour les recommandations formulées à l'issue de la réunion de travail commune CEE/Eurostat de mai 2003 sur les recensements de la population et des habitations.
4.2a	Rapporteur	CEE
4.2a	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les recensements de la population et des habitations (21 au 23 mai 2003), Ohrid, ex-République yougoslave de Macédoine. ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques régionales (Comptes) (22 et 23 mai 2003). ◆ Eurostat: Voir aussi l'EP 4.1 – Statistiques démographiques. ◆ Division de statistique de l'ONU: Atelier sur la gestion des recensements dans les pays de la CESA0 – 2003.
4.2a	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les recensements de la population et des habitations (mai 2003, Ohrid, ex-République yougoslave de Macédoine). Points à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Enseignements tirés de la série de recensements de la population et des habitations de l'an 2000 (concepts, collecte et traitement des données, produits);</i> ▪ <i>Planification de la prochaine série de recensements;</i> ▪ <i>Procédures à suivre pour produire un ensemble à jour de «Recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 2010».</i> ◆ Distribution aux pays de recueils des questionnaires utilisés par les pays pour les recensements de l'an 2000, dont ils pourront s'inspirer pour leur prochain recensement.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none">◆ Planification et mise en route des travaux préparatoires en vue de l'établissement d'une nouvelle série de recommandations à appliquer par les pays de la CEE/Eurostat pour les recensements de 2010 (CEE et Eurostat, début en 2003/2004). <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Voir également la description des travaux du Groupe des activités relatives à la population dans les éléments de programme 4.1 et 4.2b) sous <u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</u>, qui a un lien avec les statistiques différenciées en fonction du sexe.

EP 4.2b

EP	Rubrique	Texte
4.2b	Intitulé	<p>Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier</p> <p>(NOTE: Pour les statistiques concernant les incapacités, voir l'EP 4.9, Statistiques de la santé.)</p>
4.2b	But	Assurer une collecte de données complètes et comparables sur les groupes de population présentant un intérêt particulier.
4.2b	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Une meilleure coordination des travaux de recherche sur les personnes âgées, les minorités, les enfants, les réfugiés, les sans-abri, etc. ◆ L'association de la collecte de données sur ces groupes et de celle réalisée dans le cadre des enquêtes actuelles (par exemple, le module ad hoc concernant l'emploi des personnes handicapées, qui fait partie de l'enquête de 2002 sur les forces de travail et dont il est question dans l'EP 4.9, Statistiques de la santé).
4.2b	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer des recommandations pour une série de rapports, comparables au niveau international, sur des groupes de population présentant un intérêt particulier (CEE). ◆ Conclure des accords avec des partenaires nationaux et régionaux concernant les priorités en matière de collecte de données et les travaux de recherche correspondants sur le comportement et la situation de certains groupes présentant un intérêt particulier (CEE, OIT). ◆ <i>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</i> (CEE).
4.2b	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plusieurs enquêtes sur le travail des enfants en 2003-2004 (OIT). ◆ Manuels sur les enquêtes relatives au travail des enfants: Manuel sur les méthodes d'enquête et Manuel sur l'analyse des données (OIT). ◆ Documents techniques en rapport avec l'<i>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</i> et concernant: <ul style="list-style-type: none"> ▪ De nouvelles données d'enquête; ▪ Des échantillons de données de microrecensements; ▪ Des indicateurs contextuels au niveau le plus général. ◆ Mise à l'essai du questionnaire type de l'<i>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</i>.

EP	Rubrique	Texte
4.2b	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant
4.2b	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
4.2b	Rapporteur	CEE
4.2b	Réunions	<p><u>Réunions organisées par le Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Septième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée au lancement de la collecte de données (automne 2003). ◆ Troisième réunion du groupe de travail informel chargé du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» (automne 2003 ou printemps 2004). ◆ Huitième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée au lancement de la collecte de données (printemps 2004). ◆ Quatrième réunion du groupe de travail informel chargé du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» (automne 2004 ou printemps 2005). ◆ Neuvième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» (printemps 2005).
4.2b	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Préservation de la collection d'échantillons provenant de la série de recensements de 1990 (coordination avec les distributeurs de données au sujet de la diffusion des ensembles de données et fourniture d'un appui aux utilisateurs finals; passage de la version bêta à la version de prédiffusion et enfin à la version finale; efforts pour mieux faire connaître et développer l'utilisation des ensembles de données).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Constitution d'une collection d'échantillons provenant de la série de recensements de l'an 2000 en coopération avec le Minnesota Population Center, de l'Université du Minnesota, et dans le cadre du projet IPUMS Europe (étude de la comparabilité des données des recensements de l'an 2000; modification de la stratégie actuelle de sélection d'échantillons de microdonnées à partir des recensements de la population et des habitations; tirage des éléments constituant les échantillons à partir des recensements de l'an 2000). ◆ Encouragement à la réalisation de travaux de recherche comparée sur la situation des personnes âgées dans différents pays. <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie:</u> <u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations:</u> Préparation de documents techniques consacrés à la collecte et à l'uniformisation: i) de nouvelles données d'enquête; ii) d'échantillons de microdonnées provenant de la série de recensements de l'an 2000; et iii) d'indicateurs contextuels au niveau le plus général.</p> <p><u>Activités nouvelles à entreprendre:</u> <u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations:</u> Pour le programme d'enquêtes: réalisation d'enquêtes pilotes afin de vérifier la validité du projet de questionnaire type dans trois pays; préparation du questionnaire définitif; mise au point d'une liste de codes d'enquête; réalisation d'enquêtes dans les pays participants. Pour le programme de recensements: modification de la stratégie actuelle de sélection d'échantillons de microdonnées à partir des recensements de la population et des habitations de l'an 2000; préparation d'une étude de comparabilité des recensements; sélection d'échantillons de microdonnées à partir des recensements. Pour l'analyse contextuelle: inventaire des bases de données nationales et internationales utilisables; élaboration d'un cadre théorique pour les données et l'analyse contextuelles.</p>

EP 4.3

EP	Rubrique	Texte
4.3	Intitulé	<p>Statistiques des établissements humains et du logement</p> <p>(Pour les statistiques concernant le revenu des ménages, voir l'EP 4.7a, Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, le bien-être de la population, la pauvreté et les revenus.)</p>
4.3	But	Faire en sorte que les statistiques du logement satisfassent aux impératifs des politiques et aux considérations d'utilité publique et qu'elles soient conformes aux règles et normes internationales.
4.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La prise en compte des aspects sociaux du logement, et en particulier de l'exclusion sociale. ◆ Cet élément de programme a une priorité moindre; à Eurostat par exemple, les travaux à réaliser dépendent intégralement des sources de données existantes, à savoir le Panel communautaire de ménages (PCM), les enquêtes sur la population et le logement et les enquêtes sur le budget des ménages.
4.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyser les données réunies par la CEE pour son Bulletin de statistiques du logement et de la construction. ◆ Poursuivre les travaux exposés plus haut. Il convient de noter que la CEE et Eurostat figurent parmi les rares organismes internationaux à mener une activité dans ce domaine.
4.3	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Présentation des <i>Statistiques sur les revenus et les conditions de vie de l'Union européenne (EU-SILC)</i>. ◆ Révision du Bulletin de statistiques du logement et de la construction de la CEE. ◆ <i>Principaux points à améliorer concernant le marché du logement et les conditions de vie</i> (compte tenu des résultats des nouveaux recensements de la population dans la CEI) en 2003 (CEI-STAT).
4.3	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant
4.3	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Noter et approuver les activités que doivent entreprendre d'autres divisions et les organes subsidiaires principaux de la CEE.

EP	Rubrique	Texte
		<p>◆ Organiser avec Eurostat et en collaboration avec le Comité des établissements humains de la CEE, une consultation entre pays intéressés (représentés par des spécialistes du logement et des experts des services nationaux de statistique) pour faire le point des données réunies et publiées dans le Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction de la CEE.</p>
4.3	Rapporteur	Eurostat (en coopération avec Habitat)
4.3	Réunions	Néant
4.3	Activités de la Conférence	<p>Les services statistiques intéressés de la région (Conférence des statisticiens européens et Eurostat) vont collaborer pour mener à bien la consultation proposée par le Comité des établissements humains de la CEE (voir activités du Comité ci-après), qui a pour but de faire le point des données réunies en vue de leur publication dans le Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction de la CEE, d'approfondir l'étude des données statistiques nécessaires aux fins de la politique du logement et d'évaluer les moyens de coordonner au mieux les travaux réalisés dans la région.</p>
4.3	Activités du Comité des établissements humains de la CEE	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u> Examiner les données figurant dans le «Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord» en réunissant à cet effet les utilisateurs finals et les fournisseurs des données du Bulletin, et développer et améliorer les statistiques internationales sur les établissements humains. Le secrétariat a présenté une analyse des données disponibles pour le Bulletin de la CEE et exposé ce qu'il était possible de faire pour rationaliser la préparation et la présentation des statistiques du logement et de la construction pour les pays de la CEE.</p> <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie:</u> Le Comité des établissements humains a invité les délégations intéressées à communiquer au secrétariat des informations sur les données supplémentaires à réunir et qui sont nécessaires aux fins de la politique du logement.</p> <p><u>Activités nouvelles:</u> Le Comité est convenu d'organiser une consultation en coopération avec la Conférence des statisticiens européens et Eurostat afin de faire le point des données réunies, de poursuivre la détermination des données statistiques nécessaires aux fins de la politique du logement et de mieux coordonner les travaux accomplis dans la région.</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p><u>Collecte de données:</u></p> <p>Le questionnaire semestriel sur les établissements humains est utilisé pour la collecte des données nécessaires à la préparation du «Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord», qui fournit des données et informations statistiques pour l'analyse et le suivi de l'application de la politique du logement dans la région de la CEE.</p> <p><i><u>Base de données sur le logement:</u></i></p> <p>La Division de l'environnement et de l'habitat a constitué et gère une base de données sur le logement, qui comprend en particulier des données sur le logement et la construction. Les données, réunies pour le Bulletin de statistiques du logement et de la construction de la CEE et par le biais de monographies nationales, proviennent d'un certain nombre de sources nationales et internationales. Leur origine est clairement indiquée pour chaque entrée. La base de données, qui a été installée sur l'Intranet de la CEE, peut également être consultée sur l'Internet à l'adresse suivante: http://w3.unece.org/environment/humansettlements.asp. Les données figurant dans la base de données Intranet sont reproduites chaque nuit sur l'Internet de sorte que les informations sont à jour d'après le calendrier de saisie des données.</p>

EP 4.4

EP	Rubrique	Texte
4.4	Intitulé	Statistiques du travail
4.4	But	Faire en sorte que les statistiques du travail soient appropriées pour décrire la situation du marché du travail et mettre en lumière les facteurs sous-jacents de façon à permettre aux pouvoirs publics de disposer des informations dont ils ont besoin pour intervenir en vue d'améliorer la situation et d'harmoniser les politiques et programmes socioéconomiques, tout en se conformant aux règles et normes internationales.
4.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'élaboration de statistiques sur la dynamique des marchés du travail. ◆ La nécessité de réviser la CITP-88. ◆ La mise en concordance des statistiques du travail provenant de sources différentes. ◆ Le travail des enfants. ◆ L'emploi dans le secteur non structuré. ◆ Le dialogue social. ◆ La qualité de l'emploi. ◆ Le temps de travail. ◆ La demande de main-d'œuvre.
4.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre au point un système de comptabilité du travail qui pourrait servir de lien avec le SCN (voir l'élément de programme 3.1). ◆ Élaborer des statistiques permettant de mesurer les qualifications des travailleurs. ◆ Élaborer des statistiques sur l'emploi dans le secteur non structuré (voir l'élément de programme 3.1). ◆ Élaborer des statistiques sur le dialogue social. ◆ Établir un plan de travail coordonné pour la collecte de données par Eurostat, l'OIT et l'OCDE en vue de l'établissement de statistiques du travail. ◆ Instaurer une coopération et une coordination entre les organisations internationales qui s'emploient à mettre au point des instruments statistiques internationaux ou à les améliorer ainsi qu'à fournir une coopération technique et une formation.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publier des analyses méthodologiques sur les gains, les coûts de main-d'œuvre et le prix de la main-d'œuvre ainsi que sur les statistiques de l'emploi et du chômage.
4.4	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, 2003. ◆ Collecte de données sur les emplois vacants (Union européenne). ◆ Compilation statistique sur «Le marché du travail dans les pays de la Communauté» (en russe et en anglais), 2003 (CEI-STAT).
4.4	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La nécessité de réviser la CITP-88 sera examinée lors de la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, à la fin de novembre 2003. Lorsque la nécessité de réviser ou simplement de mettre à jour la CITP-88 (et sa version communautaire) sera confirmée, Eurostat pourrait coopérer avec l'OIT, pour autant, par ailleurs, que les ressources nécessaires soient disponibles. ◆ Il faut œuvrer à l'harmonisation des méthodes de mesure des revenus, et veiller à ce que les mesures du revenu correspondent davantage aux Statistiques sur les revenus et les conditions de vie établies par Eurostat. ◆ L'OIT considère qu'il est de plus en plus nécessaire que les instituts nationaux de statistique réunissent les informations indispensables pour mesurer la qualité du travail, et qu'ils mesurent les progrès accomplis par les pays pour assurer des emplois décents. ◆ Au cours de la réunion extraordinaire du Conseil européen tenue à Lisbonne en mars 2000, l'Union européenne s'est fixé un objectif stratégique pour la prochaine décennie, à savoir devenir l'économie fondée sur le savoir la plus compétitive et la plus dynamique du monde, qui soit capable d'une croissance économique soutenue accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. ◆ Il est nécessaire de renforcer la communication et la coordination entre les organismes internationaux et supranationaux qui travaillent dans le domaine des statistiques du travail, s'agissant en particulier de recueillir des données auprès des instituts nationaux de statistique et d'élaborer des directives internationales.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Bureau a décidé d'inviter l'OIT à participer à l'une de ses réunions au cours de l'année à venir, afin de débattre d'un certain nombre de questions particulièrement importantes qui ont été mises en relief dans le rapport de son Rapporteur et de recueillir l'avis de l'OIT sur la meilleure façon dont il pourrait aborder un certain nombre de ces questions.
4.4	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
4.4	Rapporteur	OIT
4.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de l'emploi, deux réunions par an (18 et 19 septembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques des salaires et des coûts de main-d'œuvre, deux réunions par an (27 et 28 mars 2003, 7 et 8 octobre 2003). ◆ OIT: Dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, 24 novembre au 3 décembre 2003; les deux principaux points à l'ordre du jour seront la révision des recommandations internationales en vigueur concernant les indices des prix à la consommation et les statistiques des revenus et des dépenses des ménages. D'autres sujets soumis pour discussion sont notamment les statistiques et indicateurs du travail décent, la durée du travail, la mesure de l'emploi informel, l'intégration de la «dimension de genre» dans les statistiques du travail, les statistiques sur la sécurité et la santé au travail, les statistiques des effectifs syndicaux et les accords de négociation collective, les statistiques des travailleurs handicapés et la nécessité de réviser la Classification internationale type des professions (CITP-88). ◆ Séminaire commun CEE/Eurostat/OIT sur la mesure de la qualité de l'emploi (voir la rubrique «Activités de la Conférence»). ◆ Groupe de Paris: Réunion en 2003 sur (très probablement) la mesure du temps de travail.

EP	Rubrique	Texte
4.4	Activités de la Conférence	<p>◆ Séminaire sur la mesure de la qualité de l'emploi (conjointement avec Eurostat et l'OIT), sur le thème «Possibilités équitables en matière d'emploi: problèmes théoriques et méthodologiques». Seront examinés les thèmes suivants: i) Accès au marché du travail et exclusion sociale; ii) Situations d'emploi inadéquates (insuffisances liées aux compétences, au revenu, etc.); iii) Non-discrimination au travail ou dans l'accès au travail (selon le sexe, l'âge, l'éducation, l'origine ethnique, le statut au regard de la migration, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale, etc.); iv) Représentation et participation des travailleurs. (La date de cette réunion sera proposée au Bureau de la Conférence après les consultations qui doivent avoir lieu entre l'OIT, Eurostat et les pays intéressés qui siègent au Comité directeur de la réunion.)</p> <p>Ressources du secrétariat: minimales.</p>

EP 4.5

EP	Rubrique	Texte
4.5	Intitulé	Statistiques sur l'éducation et la formation
4.5	But	Faire en sorte que les statistiques sur l'éducation et la formation satisfassent aux impératifs des politiques et aux considérations d'utilité publique, et qu'elles soient conformes aux normes et règles internationales.
4.5	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La nécessité de poursuivre les travaux en vue de mettre au point des indicateurs relatifs aux systèmes éducatifs, en particulier dans le but de résoudre les problèmes de définition et de comparabilité en suspens, de renforcer l'analyse comparative des systèmes éducatifs nationaux et d'encourager l'utilisation des indicateurs à des fins d'analyse. ◆ La définition d'indicateurs des «acquis scolaires». ◆ L'établissement de statistiques sur l'éducation des adultes et l'éducation préscolaire.
4.5	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre au point des indicateurs usuels, fiables et comparables à l'échelon international des niveaux des élèves en lecture, en mathématiques et en sciences. ◆ Tirer pleinement parti de la Classification internationale type de l'éducation, en vue de tenir compte de la diversité de l'offre et des particularités des systèmes éducatifs nationaux et fournir une classification multidimensionnelle des programmes d'enseignement permettant d'obtenir des données à la fois de la scolarisation et du niveau d'instruction. ◆ Étendre à un plus grand nombre de pays de la région de la CEE les méthodes et définitions appliquées par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat pour la collecte des données. ◆ Regrouper les collectes de données sur le personnel enseignant. ◆ Améliorer la comparabilité des statistiques du financement de l'éducation et de la formation.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Définir des indicateurs des résultats obtenus par les étudiants, du passage de la vie scolaire à la vie professionnelle, de l'enseignement supérieur non institutionnel ainsi que des disparités en matière d'accès à l'éducation et de niveau d'instruction, de l'éducation préscolaire, de la formation des enseignants et de la formation continue, de l'autonomie décisionnelle et scolaire, du rôle mobilisateur de l'école et de l'utilisation en classe des technologies de l'information. ◆ Renforcer la coopération et la collaboration entre les organisations internationales en ce qui concerne la collecte et la publication de statistiques sur l'éducation et la formation. ◆ Mettre au point des méthodes et instruments de mesure de la qualité des enseignants, de leurs conditions de travail et des facteurs socioéconomiques qui influent sur le nombre d'enseignants disponibles. ◆ Réaliser des travaux concernant un certain nombre de sujets, en particulier le passage de la vie scolaire à la vie professionnelle, la formation professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie (y compris l'éducation et la formation permanentes), l'éducation préscolaire, l'enseignement supérieur (financement privé et distinction entre les dépenses consacrées à la recherche et celles consacrées à l'enseignement) et les disparités en ce qui concerne l'accès à l'éducation, les ressources et les résultats scolaires. ◆ Continuer d'apporter une assistance aux pays en développement et aux pays en transition pour l'utilisation du questionnaire, des définitions et de la méthodologie mis au point par l'UNESCO/OCDE/Eurostat.
4.5	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Création d'une base de données sur les investissements dans la formation (OIT). ◆ Mise en œuvre des modules de l'EFT consacrés à l'apprentissage tout au long de la vie (2003) (Union européenne). ◆ Préparation d'une enquête sur l'éducation des adultes dans l'Union européenne (objectif: 2006) (Union européenne). ◆ Préparation de la troisième enquête sur la formation professionnelle continue (objectif: 2005) (Union européenne).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Enquête internationale sur les établissements de deuxième cycle de l'enseignement secondaire – Premier rapport (2003). ◆ Base de données en ligne sur le personnel enseignant.
4.5	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	La Conférence est pratiquement inactive dans ce domaine depuis plusieurs années, car elle attend que l'Institut de statistique de l'UNESCO, principal organisme international compétent dans ce domaine, propose des travaux qui pourraient présenter un intérêt à la fois pour lui-même, la Conférence et d'autres organisations internationales.
4.5	Rapporteur	OCDE
4.5	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques sur l'éducation et la formation, une réunion par an (janvier). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Sous-Groupe technique chargé des statistiques sur l'éducation et la formation; Groupe de travail sur la collecte des données par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat, une réunion par an (10 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Enquête sur la formation professionnelle continue, deux réunions par an (3 et 4 juillet 2003, 13 et 14 novembre 2003). ◆ Eurostat: Équipe spéciale: Enquête sur l'éducation des adultes, deuxième réunion (du 26 au 28 mars 2003) (Paris). ◆ Eurostat: Équipe spéciale: Enquête sur l'éducation des adultes, troisième réunion (16-18 juin 2003) (Helsinki). ◆ Eurostat: Équipe spéciale: Enquête sur l'éducation des adultes, quatrième réunion (23 et 24 octobre 2003) (Londres). ◆ OCDE, réseau A: 20 et 21 mars 2003, Mexique; octobre 2003. ◆ OCDE, réseau B: 3 au 5 février 2003, Espagne; novembre 2003. ◆ OCDE, réseau C: 14 au 16 mai 2003, Pays-Bas; décembre 2003. ◆ OCDE: Groupe technique: juillet 2003, Paris; décembre 2003, Mexique.
4.5	Activités de la Conférence	Néant

EP 4.6

EP	Rubrique	Texte
4.6	Intitulé	Statistiques culturelles
4.6	But	Faire en sorte que les statistiques culturelles satisfassent aux impératifs des politiques et que les statistiques officielles, selon le souhait de plus en plus souvent exprimé par les communautés tant nouvelles que traditionnelles, portent sur toutes les facettes de leur mode de vie.
4.6	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'absence de cadre international pour les statistiques culturelles comportant des liaisons avec les statistiques sociales et démographiques et les statistiques économiques (en particulier les comptes nationaux). ◆ La nécessité de définir des programmes de données intégrées sur les activités culturelles ou d'améliorer les programmes existants. ◆ L'étude des liens entre la participation aux activités culturelles et les objectifs sociaux.
4.6	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer un plan de travail pour la mise au point coordonnée et concertée de démarches qui permettent: <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'évaluer les statistiques culturelles internationales les plus récentes au regard du but indiqué plus haut; ▪ De mettre en lumière les domaines dans lesquels les travaux des organismes internationaux se chevauchent ou font double emploi; ▪ De suggérer des domaines d'action prioritaires dans lesquels des progrès importants allant dans le sens des objectifs fixés offriraient des perspectives encourageantes. ◆ Élaborer une terminologie commune acceptée au niveau international des statistiques culturelles qui va bien au-delà du cadre actuel de l'UNESCO. Seuls des efforts entrepris en commun par les organisations internationales permettront peut-être de formuler des propositions acceptables en la matière.
4.6	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La prochaine réunion CEE/Eurostat/UNESCO/OCDE organisée conjointement par les quatre organisations ne devrait pas donner la priorité aux possibilités de comparaison internationale mais devrait être consacrée à des questions plus fondamentales telles que la définition plus explicite de la culture et des statistiques culturelles, la détermination de leurs utilisateurs, les attentes et les besoins des utilisateurs ainsi que l'objectif à fixer pour la prochaine réunion commune.

EP	Rubrique	Texte
4.6	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Conférence est pratiquement inactive dans ce domaine depuis plusieurs années, car elle attend que l'Institut de statistique de l'UNESCO, principal organisme international compétent dans ce domaine, propose des travaux qui pourraient présenter un intérêt à la fois pour lui-même, la Conférence et d'autres organisations internationales. ◆ Il est conseillé aux pays de commencer à utiliser les classifications internationales qui existent déjà (NACE, CITP) pour l'établissement au niveau national de leurs statistiques culturelles. Ce serait là un bon début en vue de l'élaboration et de l'utilisation de la terminologie commune dont il est question plus haut dans les objectifs à moyen terme. ◆ L'OCDE a proposé de s'associer à la prochaine réunion de travail CEE/Eurostat/UNESCO sur les statistiques culturelles en raison de son expérience du domaine apparenté que sont les statistiques de l'éducation, ce qui pourrait peut-être faire avancer plus rapidement les travaux dans le domaine des statistiques culturelles.
4.6	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
4.6	Rapporteur	Eurostat (en collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO)
4.6	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE/Eurostat/UNESCO/OCDE: Réunion de travail commune sur les statistiques culturelles (2004/2005 ou ultérieurement). La date de cette réunion sera proposée au Bureau de la Conférence après les consultations qui doivent avoir lieu entre l'UNESCO, Eurostat, la CEE et les pays intéressés qui siègent au Comité directeur de la réunion. ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques culturelles, une réunion par an (23 et 24 septembre 2003). ◆ Eurostat: Réunions des trois équipes spéciales deux fois par an, les premières en janvier/février et les secondes en juin/juillet. Ces réunions sont essentiellement préparées et présidées par les États membres.
4.6	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat/UNESCO (2003 ou ultérieurement): (La date et le programme de la réunion seront proposés ultérieurement par les trois organisations.). <p>Ressources du secrétariat: minimales.</p>

EP 4.7a

EP	Rubrique	Texte
4.7a	Intitulé	Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, le bien-être de la population, la pauvreté et les revenus
4.7a	But	Faire en sorte qu'il existe des statistiques complètes, comparables, fiables et d'actualité, qui décrivent la répartition de la capacité des individus, des familles et des ménages à acquérir des biens et services; que soit définie l'origine des inégalités de revenu; que les processus d'exclusion sociale soient compris; et que les actions nécessaires concernant la distribution des revenus soient évaluées afin d'identifier les interventions jugées indispensables et d'en contrôler l'efficacité.
4.7a	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence de mesure comparable d'un pays à l'autre du revenu des ménages. ◆ Difficultés posées par la mesure de la pauvreté non monétaire. ◆ Comparabilité internationale des rémunérations.
4.7a	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Identifier les problèmes théoriques et méthodologiques qui empêchent d'obtenir des mesures du revenu et des dépenses des ménages comparables au plan international, et mettre une méthode au point pour remédier à ces problèmes (par exemple établissement de directives internationales, réunions d'experts, séminaires, études exécutées sur commande et promotion d'une collaboration internationale dans le domaine de la recherche). ◆ Élaborer des mesures synthétiques telles que les mesures des bas revenus et du rôle du revenu pour une meilleure compréhension de l'exclusion sociale et de l'exclusion du marché du travail. ◆ Pour l'OIT, suivre les faits nouveaux intervenus au niveau national en matière de collecte et de compilation de statistiques sur le revenu lié à l'emploi salarié et à l'emploi indépendant en vue de faire le point de l'application de la résolution concernant la mesure du revenu lié à l'emploi adoptée à la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail tenue en octobre 1998. ◆ Poursuivre les travaux sur la compatibilité entre les diverses directives de l'OIT concernant les revenus et les dépenses, l'IPC et le revenu lié à l'emploi, dans le but de les harmoniser.

EP	Rubrique	Texte
4.7a	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manuel technique relatif aux méthodes de mesure du revenu, de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Union européenne, 2003). ◆ Compte tenu des critères de Maastricht et de l'importance donnée à l'emploi et aux conditions sociales au Sommet d'Amsterdam de 1997 et à celui de Bonn de l'an 2000, il faudrait surtout s'efforcer de continuer à harmoniser les variables de base utilisées dans les enquêtes sociales (Eurostat). ◆ À l'heure actuelle, de grands progrès ont été accomplis concernant la définition du revenu et la pauvreté monétaire, et il est donc maintenant nécessaire de se concentrer sur les indicateurs non monétaires de l'exclusion sociale (y compris les indicateurs longitudinaux) (Eurostat). ◆ La dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (24 novembre au 3 décembre 2003) va adopter de nouvelles règles internationales pour les statistiques du revenu et des dépenses des ménages. ◆ Établissement en 2004 de recommandations concernant l'observation simultanée de la composition et de l'imposition des ménages (CEI-STAT).
4.7a	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Possibilité de consulter le rapport final et les recommandations du Groupe de Canberra sur les statistiques du revenu des ménages à l'adresse suivante: http://www.lisproject.org/links/canbaccess.htm ◆ Grands progrès accomplis concernant la définition du revenu et la pauvreté monétaire, mais nécessité de faire davantage pour ce qui est des indicateurs non monétaires de l'exclusion sociale (y compris les indicateurs longitudinaux). Il est également nécessaire de poursuivre les travaux en rapport avec les méthodes de mesure des revenus, afin d'améliorer la qualité des données et leur comparabilité sur le plan international.
4.7a	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
4.7a	Rapporteur	Eurostat

EP	Rubrique	Texte
4.7a	Réunions	<ul style="list-style-type: none">◆ Dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, 24 novembre au 3 décembre 2003.◆ Eurostat: Groupe de travail: Revenu, pauvreté et exclusion sociale, une réunion par an (28 et 29 avril 2003).◆ Eurostat: Équipe spéciale: Revenu, pauvreté et exclusion sociale, une réunion par an (14 et 15 juillet 2003).
4.7a	Activités de la Conférence	Néant

EP 4.7b

EP	Rubrique	Texte
4.7b	Intitulé	Statistiques sur la sécurité sociale
4.7b	But	Faire en sorte que les statistiques sur la sécurité sociale satisfassent aux impératifs des politiques et aux considérations d'utilité publique et qu'elles soient conformes aux règles et normes internationales.
4.7b	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Clarifier et améliorer le lien entre les statistiques de la protection sociale et les comptes nationaux.
4.7b	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre en œuvre le SESPROS (Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale). ◆ Réaliser des projets sur l'estimation des participants aux différentes fonctions de protection sociale et l'estimation des dépenses. ◆ En priorité, intégrer les pays d'Europe centrale et orientale dans le SESPROS. <p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans le domaine du vieillissement de la population et de la situation des personnes âgées, i) rassemblement d'échantillons de recensements; et ii) études de l'incidence du vieillissement de la population sur les systèmes de sécurité sociale et les régimes de retraite, et des conséquences des fluctuations irrégulières des cohortes dans les pays en transition.
4.7b	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication des résultats du SESPROS 2001 (en 2003). ◆ Statistiques de la protection sociale: il faudrait approfondir l'analyse des différences et contradictions entre les deux bases de données (SOCX et SESPROS) afin d'harmoniser progressivement les questionnaires et, à plus long terme, les méthodologies (Eurostat). ◆ Dans le domaine de la protection, il est particulièrement important d'associer les Ministères du travail, de la sécurité sociale, etc., à la production de données statistiques. Il faudrait donc encourager l'établissement d'une coopération étroite entre les instituts nationaux de statistique et les différents ministères qui réunissent des données administratives, afin de garantir la bonne qualité des données (Eurostat).

EP	Rubrique	Texte
4.7b	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'intérêt croissant suscité par le vieillissement de la population et les dépenses qui en découlent, et les diverses activités qui y sont associées. ◆ Dans le domaine de la protection sociale, il est particulièrement important que les instituts nationaux de statistique collaborent avec les Ministères du travail, de la sécurité sociale, etc., et les associent à la production de données statistiques. Il faut donc encourager l'établissement d'une coopération plus étroite entre ces instituts et les différents ministères qui contribuent à la collecte de données administratives, afin d'améliorer la qualité des données. ◆ Il faudrait approfondir l'analyse des différences et contradictions entre les bases de données SOCX et SESPROS, afin d'harmoniser progressivement les questionnaires et, à plus long terme, les méthodologies.
4.7b	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
4.7b	Rapporteur	Eurostat
4.7b	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Protection sociale, réunion tous les 18 mois (17 et 18 février 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Politiques du marché de l'emploi (13 et 14 novembre 2003), une réunion par an en novembre/décembre.
4.7b	Activités de la Conférence	Néant

EP 4.8

EP	Rubrique	Texte
4.8	Intitulé	Statistiques sur la criminalité et la justice pénale
4.8	But	Faire en sorte qu'il existe un système fiable et global de statistiques sur la criminalité et la justice pénale, qui permette des comparaisons internationales et qui puisse étayer l'élaboration d'une politique sociale ainsi que favoriser une prise de conscience et une responsabilisation accrues de la population.
4.8	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mesure des activités illégales (corruption, criminalité organisée et traite des êtres humains, par exemple) et diffusion d'informations sur ces activités. ◆ Difficulté de comparaison des statistiques, dues à l'existence de différences marquées entre les systèmes juridiques et judiciaires.
4.8	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Élaborer un plan de travail pour la mise au point coordonnée et concertée de démarches qui permettent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ D'évaluer les statistiques internationales sur la criminalité et la justice pénale les plus récentes au regard du but indiqué plus haut. ◆ De mettre en lumière les domaines dans lesquels les travaux des organismes internationaux se chevauchent ou font double emploi. ◆ De définir des domaines d'action prioritaires dans lesquels des progrès importants allant dans le sens des objectifs fixés offriraient des perspectives encourageantes.
4.8	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manuel pour l'établissement d'un système de statistiques sur la justice pénale (Division de statistique de l'ONU, 2003). ◆ Deuxième «European Sourcebook project» (ouvrage statistique de référence sur la justice pénale en Europe) (Conseil de l'Europe).
4.8	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il est nécessaire de continuer à améliorer la comparabilité des données statistiques sur la criminalité. ◆ Il faudrait également prêter attention aux différences existant entre les données provenant d'enquêtes et les données administratives.

EP	Rubrique	Texte
4.8	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
4.8	Rapporteur	Institut régional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)
4.8	Réunions	◆ Réunion du conseil chargé de superviser l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité, en prévision du cinquième volet de l'Enquête.
4.8	Activités de la Conférence	Néant

EP 4.9

EP	Rubrique	Texte
4.9	Intitulé	Statistiques de la santé
4.9	But	Faire en sorte qu'il existe un système cohérent de statistiques de la santé capable d'étayer l'analyse des politiques et l'adoption de décisions dans le domaine de la santé (y compris les soins de longue durée).
4.9	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Observation de la performance des systèmes de santé grâce à un suivi, en termes à la fois monétaires et non monétaires, des facteurs de production, de la consommation intermédiaire et des résultats. ◆ Mise au point d'instruments normalisés dans le cadre des enquêtes auprès des ménages pour mesurer la santé et les incapacités, afin de compléter les données sur la santé provenant de sources administratives, et promotion de l'emploi de ces instruments dans les enquêtes nationales et internationales. ◆ Intégration des nombreuses statistiques de nature diverse en un système cohérent de statistiques de la santé et fourniture d'une aide aux pays pour l'élaboration de stratégies nationales d'information sur la santé. ◆ Nécessité de poursuivre l'élaboration d'une méthodologie commune concernant certains aspects de la santé publique, tels que la morbidité, les incapacités, les lésions et la performance des systèmes de santé publique.
4.9	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre au point des cadres conceptuels, définitions et méthodes de mesure et de collecte de statistiques sur la santé, en particulier pour l'établissement d'indicateurs de l'état de santé de la population et du fonctionnement des systèmes de santé. ◆ Améliorer les possibilités d'obtenir des données sur les ressources en matière de santé (nombre de lits et effectifs, par exemple), et les soins de santé (chirurgie hospitalière ou ambulatoire, consommation et ventes de produits pharmaceutiques, par exemple) et de les comparer. ◆ Mettre au point une méthodologie pour l'établissement d'estimations comparables des maladies professionnelles et accidents du travail, ainsi que des décès d'origine professionnelle. ◆ Mettre au point une méthodologie pour l'établissement de statistiques des mutilés et invalides du travail.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Améliorer les comptes nationaux estimatifs de la santé et encourager les échanges entre administrations nationales concernant l'application des normes internationales relatives aux comptes de la santé. Il faut à cet effet poursuivre l'élaboration de directives destinées à faciliter cette application et qui viendront en particulier en complément du Manuel de l'OCDE intitulé «Système de comptes de la santé». ◆ Élaborer des indicateurs de la qualité technique des soins médicaux. ◆ Établir une base de données contenant des informations comparables sur les hôpitaux (Union européenne/Bureau régional de l'Europe de l'OMS).
4.9	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Module de SILC (Statistiques sur le revenu et les conditions de vie) relatif à la santé (UE 2003). ◆ Manuel de l'UE sur la certification et le codage des causes de décès (en relation avec la mise en œuvre de la Classification internationale des maladies établie par l'OMS). ◆ Rapport sur les personnes vivant dans des institutions, établi à partir des données de l'<i>Enquête relative à la santé et à ses domaines connexes</i> (Union européenne). ◆ Méthode de collecte et d'analyse des données sur l'efficacité et l'efficience de la prestation de soins de santé (Union européenne). ◆ Recommandation d'un ensemble d'indicateurs de base de la qualité des soins. ◆ Achèvement du projet relatif à la méthode pour l'EUROHIS (Enquête sur la santé par entretien) (Bureau régional de l'Europe de l'OMS). ◆ Examen des critères généraux de mesure des incapacités utilisés dans les recensements et les enquêtes, et débat en cours sur la conception et l'application de ces critères (Groupe de Washington) ◆ Rapport sur un module commun relatif à l'état de santé (Union européenne). ◆ Base de données de l'Union européenne sur les enquêtes de santé dans l'Union européenne et les pays candidats (Union européenne). ◆ Rapport sur un ensemble de données minimales concernant les soins de santé (Union européenne).

EP	Rubrique	Texte
4.9	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il est nécessaire d'améliorer la coordination entre le programme de l'OMS relatif au Rapport sur la santé dans le monde et les activités liées aux enquêtes sur la santé réalisées par d'autres organisations nationales et régionales. Cette question a été examinée très en détail par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2003 et par la Commission de statistique de l'ONU à sa session de mars 2003. ◆ La question de la confidentialité des données, qui est particulièrement sensible dans le domaine des statistiques de la santé. ◆ L'élaboration d'un cadre commun pour les statistiques des soins de santé a bien avancé ces dernières années, de même que celle des instruments d'enquête, mais l'absence de classification internationale exhaustive et actualisée des procédures de soins rend extrêmement difficile tout travail à venir sur les statistiques des soins de santé. ◆ <u>Collecte de données en commun</u>: Des accords informels existent entre l'OMS, l'OCDE et Eurostat en vue d'améliorer la collecte des données, d'harmoniser la collecte et l'analyse des données, d'utiliser des instruments communs et de procéder à des échanges de données d'intérêt commun. Une collaboration étroite est également établie avec l'OIT dans le domaine des statistiques sur la santé et la sécurité au travail. ◆ <u>Échange d'informations</u>: Des accords informels existent entre l'OCDE et Eurostat en vue d'échanger des informations et des données obtenues auprès des États membres aux fins de procéder à des vérifications par recoupements et de permettre à chacune de ces organisations de compléter sa propre collection de données.
4.9	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
4.9	Rapporteur	OCDE
4.9	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion CEE/OMS sur les statistiques de la santé, 2004. ◆ Groupe de Washington sur la mesure des incapacités (octobre 2003). ◆ Eurostat: Réunion technique sur les statistiques des causes de décès (15 et 16 mai 2003).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Réunion technique sur les statistiques des soins de santé (20 et 21 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de la santé publique, une réunion par an (26 et 27 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de la santé publique, avec les pays PHARE, une réunion par an (28 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques européennes des accidents du travail, deux réunions par an (3 avril 2003, 16 septembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques européennes des maladies professionnelles, deux réunions par an (6 mai 2003, 15 octobre 2003) ◆ Eurostat: Réunion technique sur la santé et les données d'enquêtes par entretien relatives à la santé (12 et 13 juin 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques des accidents du travail, avec les pays PHARE, une réunion par an (17 septembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques européennes des maladies professionnelles, avec les pays PHARE, une réunion par an (16 octobre 2003). ◆ OCDE: Réunion sur le projet relatif aux durées d'attente (waiting times project), 15 et 16 mai 2003. ◆ OCDE: Réunion des correspondants nationaux de l'OCDE sur les données sanitaires, une réunion par an en février/mars (prochaine réunion les 6 et 7 mars 2003). ◆ OCDE: Réunions annuelles d'experts des comptes nationaux de la santé (27 et 28 octobre 2003). ◆ OCDE: Réunion d'experts des ressources humaines en santé, automne 2003. ◆ OCDE: Réunion de l'Équipe spéciale sur l'assurance maladie privée, automne 2003. ◆ OCDE: Réunion d'experts des indicateurs de la qualité des soins de santé, septembre 2003. ◆ OIT: Dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, 24 novembre au 3 décembre 2003 (voir l'élément de programme 4.4).

EP	Rubrique	Texte
4.9	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none">◆ Réunion commune CEE/OMS sur les statistiques de la santé, 2004. Points dont l'inscription à l'ordre du jour est recommandée:<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Progrès récents dans la mesure de l'état de santé de la population;</i>▪ <i>Évaluation comparative des risques et mesure des facteurs de risque;</i>▪ <i>Amélioration de la comparabilité des enquêtes sur l'état de santé.</i>◆ La CEE et le PNUD ont entamé des consultations en vue d'organiser des ateliers dans les pays de la CEI et dans l'Europe du Sud-Est afin d'améliorer la mesure de l'état de santé et les possibilités d'accès à des services de soins dans le cadre des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p>

EP 4.10

EP	Rubrique	Texte
4.10	Intitulé	Statistiques différenciées en fonction du sexe
4.10	But	Intégrer systématiquement, dans les activités de collecte d'analyse et de diffusion des données statistiques, une démarche tenant compte des situations respectives des hommes et des femmes.
4.10	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Adoption d'une démarche tenant compte des situations respectives des hommes et des femmes, non seulement en établissant une ventilation par sexe des données, mais aussi en améliorant les méthodes, concepts et définitions utilisés pour la collecte des données. ◆ Mise au point d'approches adaptées aux besoins des pouvoirs publics pour permettre le suivi et l'évaluation de la condition des femmes et de celle des hommes à l'échelon national, et dégager les problèmes liés aux inégalités en matière d'accès aux ressources et de participation à la vie sociale, économiques et politique. ◆ Évaluation et suivi des contributions respectives des femmes et des hommes à l'économie et à la société en termes de travail rémunéré et non rémunéré. ◆ Application des recommandations de l'Union européenne sur les comptes satellites des ménages.
4.10	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Projet sur l'étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations (CEE) ◆ Amélioration de la prise en compte des situations respectives des hommes et des femmes dans le cadre de la production, de l'analyse et de la diffusion de statistiques dans tous les domaines où une telle différenciation est pertinente. ◆ Identification et quantification des différences de conditions de vie et de situation sociale entre les hommes et les femmes. ◆ Amélioration de la mesure du travail rémunéré et non rémunéré.
4.10	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Un examen général des «Meilleures pratiques en matière d'intégration de la dimension de genre dans les statistiques du travail» à la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (2003), avec adoption éventuelle d'un ensemble de directives concernant les pratiques à suivre.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise au point définitive du site Internet sur les statistiques régionales par sexe auquel seront incorporés des indicateurs et des informations ayant trait aux situations respectives des hommes et des femmes (CEE).
4.10	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il convient d'entreprendre des travaux complémentaires en vue d'améliorer la mesure des différences de rémunération entre les sexes. Eurostat est en train d'affiner cette mesure en exploitant les meilleures sources (ou une combinaison de sources) disponibles dans chaque pays pour donner une image complète du marché du travail. ◆ Pour tenir compte des questions de politique générale qui ont été traitées ou seront traitées lors des sessions de 2003 et 2004 de la Commission de la condition de la femme, les organisations devraient s'employer à élaborer des méthodes statistiques et/ou harmoniser celles qui existent déjà, ainsi qu'à améliorer les données statistiques disponibles en ce qui concerne les thèmes suivants: i) accès des hommes et des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, ii) droits fondamentaux de la femme et élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, iii) rôle qui incombe aux hommes et aux garçons pour faire en sorte que l'égalité des sexes devienne une réalité, et iv) participation des femmes, dans des conditions d'égalité, à la prévention des conflits, à leur gestion et à leur règlement, ainsi qu'à la consolidation de la paix après les conflits.
4.10	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
4.10	Rapporteur	Division de statistique de l'ONU
4.10	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Enquête sur les budgets-temps, une réunion par an (4 et 5 décembre 2003). ◆ Dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, 24 novembre au 3 décembre 2003 (voir l'élément de programme 4.4). ◆ CEE: Réunion de travail sur les statistiques différenciées en fonction du sexe (les dates de cette réunion et un ordre du jour plus élaboré seront arrêtés ultérieurement – voir ci-après).

EP	Rubrique	Texte
4.10	Activités de la Conférence	<p>Travaux en cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail sur les statistiques différenciées en fonction du sexe qui examinera les sujets suivants: i) liens à instaurer entre statisticiens et décideurs et autres utilisateurs des statistiques différenciées en fonction du sexe; ii) rationalisation de la production de statistiques différenciées en fonction du sexe, et coordination des travaux entrepris en matière de statistiques différenciées en fonction du sexe; iii) réseaux sociaux et différences entre les sexes; et iv) violence et relations entre hommes et femmes. Cet ordre du jour, qui a été proposé par la réunion de travail tenue en septembre 2002, sera examiné par un comité directeur qui doit encore être créé en vue de la prochaine réunion. Ce comité directeur sera également prié de définir le futur programme de travail de la Conférence dans ce domaine, et de proposer une date appropriée pour la réunion, ainsi qu'un nouveau mandat pour cette dernière, s'il le juge opportun. Les organisations internationales intéressées seront également représentées au sein du Comité directeur. Le Comité est appelé en outre à contribuer au lancement et à la tenue à jour du site Internet de la CEE, créé avec l'appui du PNUD, pour y présenter des statistiques régionales par sexe permettant de suivre l'évolution des situations respectives des hommes et des femmes. ◆ Des discussions sont en cours entre la CEE et le PNUD en vue d'organiser des ateliers dans les pays membres de la CEI et le sud-est de l'Europe pour faciliter l'intégration d'une analyse différenciée en fonction du sexe dans les systèmes statistiques et la mesure du travail rémunéré et non rémunéré dans le cadre des Objectifs de développement du Millénaire. <p>Ressources du secrétariat: importantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Voir aussi les éléments de programme 4.1 et 4.2 b pour la description des travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE effectuera dans le cadre de son projet sur l'étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations.

EP 4.11a

EP	Rubrique	Texte
4.11a	Intitulé	Indicateurs et cadres sociaux
4.11a	But	Faire en sorte qu'il existe un cadre cohérent d'indicateurs sociaux comparables au niveau international dans un certain nombre de domaines tels que la santé, l'éducation, la criminalité et les systèmes de protection sociale.
4.11a	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comment poursuivre les travaux sur les indicateurs sociaux en partant de certaines des idées qui ont vu le jour au cours des années 60 et 70 et en tenant compte des raisons pour lesquelles les efforts dans ce domaine avaient échoué à l'époque. Ces travaux devraient également s'appuyer sur les activités sectorielles et prendre en considération les liens existant entre les différents niveaux sectoriels. Dans un premier temps, ils devraient être axés sur l'aspect conceptuel. ◆ Après les travaux conceptuels d'ordre général, il faudrait s'atteler aux questions de normalisation des concepts et définitions ainsi qu'à la mise en œuvre d'activités précises dans des secteurs donnés.
4.11a	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Un plan de travail pour l'élaboration coordonnée et en coopération d'un cadre cohérent d'indicateurs sociaux, identification des domaines où il y a chevauchement ou double emploi entre divers organismes internationaux et prise en compte des faits nouveaux relevant d'autres plans de travail sectoriels.
4.11a	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication de <i>La situation sociale dans l'Union européenne</i> (Commission de l'Union européenne). ◆ Publication de <i>Conditions de vie en Europe</i> en format de poche (2003, Eurostat). ◆ Manuel de l'Union européenne sur les statistiques du revenu dans les pays de l'UE (2003, Eurostat). ◆ Guide pour l'utilisation des indicateurs sociaux (Conseil de l'Europe).
4.11a	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Bureau a estimé qu'il fallait poursuivre les travaux en vue d'améliorer la collaboration internationale dans le domaine des statistiques sociales, et il a noté qu'il était nécessaire de créer un nouveau mécanisme pour la coordination des travaux consacrés aux statistiques sociales, d'autant que les groupes existants comme le Groupe de Sienna ne s'étaient pas avérés aussi efficaces qu'on l'aurait souhaité.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il a également conclu que les travaux du nouveau groupe proposé devraient être davantage ciblés sur des résultats précis. Le Bureau a décidé de revenir sur cette question lors de l'une de ses réunions ultérieures, en s'appuyant notamment sur les conclusions de la session de mars 2003 de la Commission de statistique et de la réunion du groupe d'experts chargé de définir la portée des statistiques sociales que la Division de statistique de l'ONU et le Groupe de Sienna s'emploient à organiser conjointement à New York en mai 2003. ◆ Le Groupe de Sienna sur les statistiques sociales a tenu sa huitième réunion à Londres en novembre 2001. Le thème de cette réunion était le capital social.
4.11a	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
4.11a	Rapporteur	Eurostat
4.11a	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Groupe de Sienna, réunion générale qui sera accueillie par le Bureau central de statistique de Hongrie à l'automne 2003 (des réunions ultérieures sont prévues en 2004 et 2005).
4.11a	Activités de la Conférence	Néant

EP 4.11b

EP	Rubrique	Texte
4.11b	Intitulé	Enquêtes sociales polyvalentes
4.11b	But	Faire en sorte qu'il existe une gamme complète de statistiques et d'indicateurs fiables, d'actualité et comparables aux fins de la formulation et de la mise en œuvre de politiques, ainsi que du suivi des résultats de ces politiques dans des domaines tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, la convergence, la cohésion et la communication de données sociales.
4.11b	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La nature pluridimensionnelle du changement social.
4.11b	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Produire une vaste gamme de statistiques et d'indicateurs sociaux comparables et pluridimensionnels, y compris des distributions harmonisées des revenus et des mesures connexes avec des sous-ensembles d'informations sur la dynamique des processus sociaux et des traditions sociales. ◆ Produire sur cette base des rapports de nature sociale. ◆ Contribuer à la mise au point de méthodes d'enquête englobant, entre autres, la conception et l'utilisation des questionnaires, l'établissement de plans d'échantillonnage, le traitement des non-réponses, les imputations, la constitution de bases de données longitudinales, etc. ◆ Élaborer, notamment à partir de sources nationales, des définitions et des règles de mesure des variables harmonisées concernant les personnes et les ménages ainsi que les métadonnées se rapportant à ces variables.
4.11b	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Achèvement et mise à l'essai de méthodes en vue de l'établissement de comptes satellites sur la production des ménages en conformité avec les concepts de la comptabilité nationale (UE). ◆ La méthodologie de l'Union européenne applicable aux comptes satellites sur la production des ménages, conforme aux concepts de la comptabilité nationale, sera définitivement mise au point et testée au moyen des données de source nationale disponibles concernant les budgets-temps. ◆ En ce qui concerne le panel communautaire des ménages (PCM), les résultats de six vagues (1994-1999) d'enquêtes étaient disponibles à la fin de 2002; sept vagues (1994-2000) seront achevées en juin 2003 et huit vagues (1994-2001) à la fin de 2003, ce qui permettra d'améliorer l'actualité du projet.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (SILC-UE), qui remplaceront le PCM après 2002, ont fait l'objet d'une expérimentation en 2002 et seront mises en œuvre dans sept pays en 2004 ou en 2005 sur la base d'un accord informel (gentleman's agreement) et au titre du Règlement-cadre du Parlement européen et du Conseil (Eurostat).
4.11b	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat est le seul organisme qui effectue ce genre d'enquêtes sociales polyvalentes à l'échelle européenne. ◆ Il est d'une importance primordiale d'améliorer l'actualité et la comparabilité des données tirées des enquêtes sociales polyvalentes.
4.11b	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
4.11b	Rapporteur	Eurostat
4.11b	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Enquête sur le budget des ménages, une réunion par an (5 et 6 mai 2003). ◆ Eurostat: Équipe spéciale (Task force): SILC-UE (enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie), (10 et 11 juin 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: SILC-UE (enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie), (16 et 17 décembre 2003).
4.11b	Activités de la Conférence	Néant

EP 4.11c

EP	Rubrique	Texte
4.11c	Intitulé	Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques
4.11c	But	Faire en sorte que les systèmes statistiques fassent le meilleur usage possible des données administratives.
4.11c	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les coûts de rassemblement des données. ◆ La réduction de la charge imposée aux répondants. ◆ La qualité des données. ◆ La combinaison en un même système des besoins administratifs et statistiques.
4.11c	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établir un cadre pour l'intégration des données provenant de sources administratives, d'enquêtes et d'autres sources. ◆ Procéder à des recherches méthodologiques sur les caractéristiques des sources administratives, notamment leur actualité, leur couverture, leur complétude et leur fiabilité. ◆ Organiser un programme d'échange de documents sur les expériences des pays membres en ce qui concerne l'exploitation des registres et des sources administratives. ◆ D'autres activités faisant partie des programmes de travail internationaux sur les statistiques sociales devraient prévoir, à titre d'élément de plan, l'échange d'informations concernant l'exploitation des sources administratives.
4.11c	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise à la disposition des utilisateurs sur le site Web d'Eurostat de la base de données CODED concernant les concepts et définitions. ◆ Documentation des sources nationales de statistiques démographiques annuelles couvrant 36 pays d'Europe (disponible sous forme de projet).
4.11c	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans de nombreux pays de la région, les registres et fichiers administratifs sont de plus en plus utilisés à des fins de recensement et représentent même dans certains cas les principales sources d'information à cet effet (voir l'EP 4.2a).
4.11c	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).

EP	Rubrique	Texte
	d'adopter	«Activités de la Conférence» ci-après).
4.11c	Rapporteur	Eurostat
4.11c	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE-Eurostat: Réunion de travail/séminaire commun sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques (à confirmer en fonction de la proposition qui sera élaborée par le Groupe directeur et sous réserve de l'approbation de la Conférence – voir la rubrique «Activités de la Conférence»). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Directeurs des statistiques sociales, une réunion par an (7 au 9 avril 2003).
4.11c	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Lors de la réunion de travail commune CEE-Eurostat sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques qui s'est tenue en décembre 2002, il a été décidé de constituer un Groupe directeur chargé d'élaborer une proposition concrète concernant les travaux futurs qui serait soumise au Bureau de la Conférence. Le Groupe directeur est composé de représentants d'Israël, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5
STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

EP	Rubrique	Texte
5.1	Intitulé	Notions, définitions, classifications sectorielles et bases de données sur l'environnement
5.1	But	Mettre en place progressivement un système intégré de statistiques de l'environnement comparables d'un pays à l'autre, qui puisse aider les gouvernements à définir ou aménager des politiques en matière de réglementation, de fiscalité et de gestion des ressources qui ont une incidence directe ou indirecte sur l'environnement.
5.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La nécessité de poursuivre l'élaboration des méthodologies, l'harmonisation des notions et la détermination d'ensembles communs d'indicateurs, s'agissant notamment des domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mesure des émissions atmosphériques, eu égard en particulier aux changements climatiques; ▪ La surveillance de la production et des déplacements de déchets dangereux; ▪ La biodiversité et les substances chimiques. ◆ La nécessité de combler les lacunes et d'améliorer la qualité des données réunies concernant l'environnement.
5.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer des méthodologies types concertées pour ce qui concerne les dépenses et moyens de protection de l'environnement, les déchets et leur recyclage, les éco-industries, ainsi que les écotaxes et autres instruments économiques. ◆ Améliorer la qualité des données stockées dans des bases de données internationales. ◆ Examiner et évaluer les questionnaires actuels et veiller à ce que tout nouveau questionnaire soit établi en collaboration afin d'éliminer les doublons et de réduire dans la mesure du possible les divergences entre les notions ou définitions. ◆ Élargir aux pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne et aux Balkans les réseaux de surveillance de l'AEE. ◆ Procéder à l'examen de la liste d'indicateurs utilisés pour les statistiques de l'environnement et mettre à jour les classifications respectives.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Rationaliser et harmoniser les transferts de données des pays vers les bases de données internationales, en faisant appel à de nouvelles notions telles qu'un système européen partagé d'informations sur l'environnement.
5.1	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Une liste révisée d'indicateurs de base qui sera utilisée par les réseaux et pour les évaluations de l'AEE, 2003 (AEE). ◆ <i>Signaux environnementaux</i>, rapport de 2003, 2004 (AEE). ◆ Le rapport de Kiev, troisième rapport paneuropéen d'évaluation de l'environnement, pour mai 2003 (AEE). ◆ La version préliminaire du deuxième volume du <i>Manual of Environment Statistics</i> (manuel sur les statistiques de l'environnement), Division de statistique de l'ONU, 2003 (<i>à confirmer</i>).
5.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Commission de statistique de l'ONU a approuvé (en mars 2003) la création d'un Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement. ◆ La nécessité de mieux coordonner la collecte des données, d'éviter les doublons et de se concentrer sur les séries de données prioritaires («rationalisation de la collecte de données»). ◆ La nécessité de combler les lacunes dans les données indispensables pour établir les statistiques de l'environnement jugées prioritaires et d'améliorer la qualité des données. ◆ La mise au point d'indicateurs pour suivre les progrès en direction d'un développement durable (voir aussi l'EP 2.8 – Indicateurs du développement durable).
5.1	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
5.1	Rapporteur	Eurostat
5.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat/OCDE sur les questions de méthodologie concernant les statistiques de l'environnement (2004/2005). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de l'environnement, y compris les comptes économiques de l'environnement, une réunion par an (10 au 12 septembre 2003).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques des dépenses écologiques, une réunion par an (24 au 26 novembre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques des déchets, deux réunions par an (9 et 10 avril 2003, 27 et 28 octobre 2003). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Indicateurs du développement durable (3 et 4 février 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail sur la prévention de la production et sur le recyclage des déchets (deux réunions par an). ◆ OCDE: Groupe de travail mixte du Comité de l'agriculture et du Comité de l'environnement (16 au 18 juin 2003; 17 au 19 novembre 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail sur l'information et les perspectives en matière d'environnement (une ou deux réunions par an, les prochaines se tenant le 24 juin 2003 et du 26 au 28 novembre 2003). ◆ OCDE: Groupe de travail sur les politiques nationales en matière d'environnement (deux réunions par an). ◆ OCDE: Réunion commune des experts de l'environnement et de la fiscalité (une réunion par an). ◆ OCDE: Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (une ou deux réunions par an, la prochaine se tenant en juin 2003). ◆ Division de statistique de l'ONU: Réunion d'experts consacrée à la version préliminaire du deuxième volume du <i>Manual of Environment Statistics</i> (2003) (<i>à confirmer</i>). ◆ AEE: Réunions des points focaux nationaux (4 et 5 février 2003, 7 et 8 mai 2003, 7 et 8 octobre 2003).
5.1	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat/OCDE sur les questions de méthodologie concernant les statistiques de l'environnement, en 2004/2005, qui examinera les points suivants: i) Établissement de liaisons entre les statistiques et les comptes de l'environnement; ii) Maintien de la dynamique créée en 2002 à Johannesburg; iii) Environnement, transport et tourisme; iv) Coordination des collectes de données. ◆ Si les ressources le permettent, participation à des mécanismes de coordination, en particulier à des équipes spéciales coparrainées.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaboration, si les ressources le permettent et en cas de besoin, de manuels consacrés aux méthodes utilisées pour la collecte, la compilation et la diffusion des statistiques de l'environnement. ◆ Organisation, selon les besoins, d'activités plurisectorielles en coopération avec d'autres organisations et dans le cadre de la CEE.
5.1	Activités de la Division de l'environnement et de l'habitat de la CEE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le <u>Groupe de travail spécial sur la surveillance de l'environnement</u> sert d'instrument pour la formulation de recommandations, l'élaboration de plans d'action et le renforcement des initiatives internationales prises dans la région en ce qui concerne la surveillance de l'environnement et les domaines apparentés (http://www.unece.org/env/europe/environmental_monitoring.htm). Le Groupe de travail apporte son concours à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) pour l'établissement d'un troisième rapport d'évaluation paneuropéenne de l'environnement sur la base d'indicateurs à l'échelle de la région. Le rapport sera terminé pour la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» qui doit se tenir à Kiev en mai 2003. Les travaux sur les indicateurs à utiliser pour l'établissement du rapport à présenter à Kiev s'accompagnent d'un soutien apporté aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale pour améliorer et rationaliser la définition et l'application d'indicateurs environnementaux au niveau national. Il est également établi un inventaire des bases de données internationales sur l'environnement dans la région de la CEE.

EP 5.2

5.2	Intitulé	Comptabilité de l'environnement
5.2	But	Faire en sorte qu'il existe un mécanisme permettant de rapprocher les comptes physiques et les éléments monétaires correspondants de la comptabilité nationale.
5.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'examen des faits nouveaux en matière de comptabilité des ressources naturelles. ◆ La poursuite des travaux de méthodologie sur la comptabilité de l'eau et la mise en œuvre dans la pratique de la comptabilité environnementale. ◆ Divers moyens à proposer en vue d'effectuer une synthèse de différentes méthodes, qui soit suffisamment souple pour tenir compte des cas particuliers dans un cadre globalement cohérent. ◆ Les moyens d'éviter une divergence d'approche entre les pays membres de la CEE et ceux qui ne font pas partie de la région (en particulier les pays en développement).
5.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyser sous une forme ou sous une autre les volumineuses études consacrées à l'environnement afin de veiller à ce que des informations complètes sur les faits nouveaux en matière de comptabilité de l'environnement soient rapidement disponibles; réaliser de nouvelles études; mettre au point de nouvelles méthodes. ◆ Déterminer les moyens de prendre en compte l'impact sur l'environnement des activités économiques en relation avec les actifs naturels marchands (tels que les ressources minérales et forestières qui peuvent être exploitées de manière trop intensive) et non marchands (tels que l'air et l'eau utilisés comme puits). ◆ Faire appliquer le SCEE. ◆ Élaborer un manuel opérationnel qui compléterait le manuel sur le SCEE. ◆ Favoriser la mise en œuvre des comptes de l'environnement et l'utilisation par les décideurs du manuel sur le SCEE.
5.2	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Monographie sur la lutte contre la pollution et les dépenses de réduction de la pollution dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2003).

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manuel sur la comptabilité des ressources halieutiques (Division de statistique de l'ONU en collaboration avec la FAO et l'ONU). ◆ Manuel sur la comptabilité des ressources en eau (Division de statistique de l'ONU en collaboration avec Eurostat et le Groupe de Londres).
5.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'étroite interaction entre la comptabilité environnementale et la comptabilité économique. ◆ La publication du manuel révisé sur le SCEE et la nécessité d'appliquer le SCEE dans autant de pays que possible.
5.2	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
5.2	Rapporteur	Eurostat
5.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ OCDE: Groupe de travail sur l'information et les perspectives en matière d'environnement (une ou deux réunions par an, les prochaines se tenant le 24 juin 2003 et du 26 au 28 novembre 2003). ◆ Division de statistique de l'ONU: Atelier régional sur la comptabilité environnementale à l'intention des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, en collaboration avec la CEPALC (2003). ◆ Division de statistique de l'ONU: Réunion du Groupe d'experts chargé de mettre au point le projet de manuel sur le tourisme et la comptabilité environnementale. ◆ Groupe de Londres: (la date et le lieu de la prochaine réunion n'ont pas encore été décidés).
5.2	Activités de la Conférence	Néant

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 6
DIFFUSION ET APPUI AUX ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

EP	Rubrique	Texte
6.1	Intitulé	Diffusion des données et coordination de la collecte internationale de données
6.1	But	Faire en sorte que la coordination de la collecte et de la diffusion internationales de données soit assurée de façon efficace.
6.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Coordonner les politiques des organisations internationales qui participent à la collecte des données statistiques nationales nécessaires pour leurs analyses et publications socioéconomiques. ◆ Éviter les chevauchements inutiles en matière de collecte des données entre les organisations internationales et veiller à réduire au minimum l'effort que doivent fournir les services nationaux de statistique pour répondre aux demandes de données émanant d'organismes internationaux. ◆ Utiliser les questionnaires élaborés en commun pour la collecte internationale de données. ◆ Améliorer encore la saisie en direct des données afin que leur collecte se fasse dans les meilleurs délais. ◆ Promouvoir l'échange des données stockées dans les bases de données statistiques gérées par des organisations internationales.
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre les données réunies à la disposition des organismes et statistique nationaux et internationaux sur papier ou sur support électronique.
6.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Amélioration des méthodes et instruments de coordination de la collecte des données. ◆ Pour toutes les organisations, parution de publications statistiques et autres produits statistiques.
6.1	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte en commun par la CEE et Eurostat de données macroéconomiques auprès des pays candidats à l'adhésion (voir aussi l'EP 3.1).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Achèvement par l'OCDE de la phase expérimentale de l'initiative NAWWE, qui a pour objectif d'amener les pays à actualiser les tableaux du questionnaire directement sur leurs sites Web (voir aussi l'EP 3.1). ◆ Application du nouveau questionnaire sur les comptes nationaux basé sur le SCN de 1993 et le SEC de 1995 et partage de données entre la CEE, la Division de statistique de l'ONU, Eurostat et l'OCDE. ◆ Élargissement du champ du site Web consacré aux statistiques communes BRI/FMI/OCDE/Banque mondiale sur la dette extérieure. ◆ Mise au point définitive par le Conseil de l'Europe et Eurostat d'un mécanisme pour la coordination de la collecte des données démographiques auprès des services nationaux de statistique. ◆ Pleine application de l'accord de partage des données OCDE/Division de statistique de l'ONU relatif au commerce international de marchandises, couvrant l'ensemble des pays membres de l'OCDE (voir aussi l'EP 3.3). ◆ Accès par le biais d'Internet à la version électronique du questionnaire commun Eurostat/CEE pour la collecte de statistiques des transports (voir aussi l'EP 3.4). ◆ Mise au point d'un questionnaire commun pour la collecte de statistiques sur les accidents de la circulation routière. ◆ Mise en œuvre de l'accord de collecte commune de données conclu entre l'OCDE et Eurostat pour ce qui est des statistiques structurelles sur les entreprises (voir aussi les EP 3.8 et 3.11). ◆ Création en commun par l'AIE et l'OCDE d'un site Internet consacré aux questionnaires annuels sur l'énergie (voir aussi l'EP 3.12). ◆ Établissement d'un plan de travail coordonné pour la collecte de statistiques du travail effectuée par Eurostat, l'OIT et l'OCDE (voir aussi l'EP 4.4).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Extension à un plus grand nombre de pays de la région de la CEE des méthodes et définitions communes appliquées par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat dans le domaine des statistiques relatives à l'éducation et à la formation (voir aussi l'EP 4.5). ◆ Achèvement de l'ensemble initial de projets de normes pour l'échange d'informations statistiques au titre du SDMX (échange de données et métadonnées statistiques).
6.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les différences entre les politiques de tarification appliquées par les divers organismes nationaux et internationaux de statistique aux fins de la diffusion de l'information statistique. ◆ Le rôle croissant de l'Internet dans le domaine de la collecte des données. Ces innovations offrent l'occasion d'alléger la charge de travail qui pèse sur les services nationaux de statistique. Le perfectionnement des normes en matière d'échange de données informatisé [par exemple la norme commune pour l'échange de données et métadonnées statistiques (SDMX) basée sur le langage XML] doit en principe intensifier considérablement la collecte de données par le biais de l'Internet. Cependant, pour tirer pleinement parti de cette possibilité, une coordination poussée de la collecte de données doit s'instaurer entre les organisations internationales.
6.1	Décision(s) que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Division de statistique de la CEE» ci-après).
6.1	Rapporteur	Néant
6.1	Activités de la Division de statistique de la CEE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Accroître l'utilité pour le public des ressources statistiques accumulées par la Division pour l'<i>Étude sur la situation économique de l'Europe</i> et d'autres analyses économiques effectuées par la CEE (voir l'EP 6.2) en les faisant mieux connaître et en les diffusant (notamment via l'accès Internet à la base de données statistiques de la CEE). ◆ Réunir des données et publier sur papier ou sur support électronique <i>Trends in Europe and North America – the Statistical Yearbook of ECE</i>.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Recueillir des données statistiques annuelles sur l'énergie auprès des pays non membres de l'AIE-OCDE. ◆ Préparer les quatre numéros trimestriels du <i>Statistical Journal</i> de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU. ◆ Préparer la publication annuelle à caractère statistique intitulée <i>World Robotics</i>. ◆ Préparer, en collaboration avec Eurostat, l'OCDE, la Division de statistique de l'ONU et d'autres organismes internationaux, un rapport annuel sur la collecte en commun de données, en vue de le soumettre à la réunion plénière de la Conférence. ◆ Des informations sur les publications statistiques de la CEE peuvent être obtenues sur le site Internet de la Division de statistique de la CEE à l'adresse suivante: http://www.unecce.org/stats/.
6.1	Activités du Comité des établissements humains de la CEE	Le «Bulletin on Housing and Building Statistics for Europe and North America» [<i>Bulletin des statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord</i>], qui est publié tous les deux ans, fournit des données et informations statistiques pour l'analyse et le suivi de l'application des politiques du logement dans la région de la CEE (publication en anglais seulement).
6.1	Activités de la Division des transports de la CEE (Comité des transports intérieurs)	<p><u>Publications:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Bulletin annuel des statistiques des transports. ◆ Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord (publication annuelle). ◆ Principaux indicateurs des transports pour la région de la CEE (publication annuelle). ◆ Glossaire des statistiques des transports (troisième édition), 2003. ◆ Recensement 2005 de la circulation motorisée sur les grandes routes de trafic international (périodicité: quinquennale).

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none">◆ Recensement 2005 du trafic ferroviaire (ce recensement devrait être effectué pour la première fois en 2005) (périodicité quinquennale). <p><u>Collecte de données:</u></p> <p>Questionnaires communs pour l'établissement des publications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Bulletin annuel des statistiques des transports (avec la CEMT et Eurostat).◆ Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord (publication annuelle, en collaboration avec la CEMT).

EP. 6.2

EP	Rubrique	Texte
6.2	Intitulé	Autres activités du secrétariat de la CEE concernant les statistiques
6.2	But	Fournir aux clients, avec un grand professionnalisme, des services statistiques efficaces.
6.2	Thèmes d'étude et problèmes	<p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Recueillir des données statistiques et fournir d'autres formes d'appui nécessaires, dans le domaine statistique, pour ses analyses économiques (les données macroéconomiques en provenance des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne sont collectées en commun avec Eurostat; voir aussi l'Activité de programme 3: Statistiques économiques). ◆ Élaborer et gérer une base de données statistiques à cet effet en faisant une large place aux pays en transition. ◆ Fournir des services statistiques aux autres divisions de la CEE. ◆ Intensifier l'échange de données informatisé (EDI) entre les services nationaux de statistique et le secrétariat de la CEE sur la base des normes internationales mises au point par le Comité EDIFACT pour l'Europe occidentale.
6.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Base de données regroupant les statistiques macroéconomiques provenant des pays à économie de marché et des pays en transition; réseau opérationnel pour la collecte de données macroéconomiques par EDI auprès des pays à économie de marché et des pays en transition; présentation de rapports d'activité périodiques aux réunions plénières de la conférence des statisticiens européens.
6.2	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Disponibilité croissante sur le Web d'un ensemble fondamental d'indicateurs macroéconomiques pour tous les pays de la région de la CEE.
6.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s)	Néant

EP	Rubrique	Texte
	point(s) suivant(s)	
6.2	Décisions que le bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Division de statistique de la CEE» ci-après).
6.2	Rapporteur	CEE
6.2	Activités de la Division de statistique de la CEE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faire en sorte que les analyses économiques réalisées par la CEE, y compris pour les deux numéros de l'<i>Étude sur la situation économique de l'Europe</i> publiés chaque année, soient fondées sur des statistiques pertinentes, actualisées et harmonisées, de même que sur une capacité de conseil et des services statistiques professionnels, tout en réduisant autant que possible les doubles emplois avec d'autres organisations internationales menant des activités similaires. ◆ Faire en sorte que les ressources statistiques de la Division soient clairement décrites et bien gérées, et qu'il soit facile d'en extraire des informations en cas de besoin. ◆ Fournir des services consultatifs aux autres divisions de la CEE en ce qui concerne la gestion des données qui sont en leur possession. ◆ Mettre au point des produits analytiques standard à l'usage des analystes économiques internes de la CEE et de leurs confrères de l'extérieur. ◆ Accroître l'utilité pour le public des ressources statistiques de la Division en les faisant mieux connaître et en les diffusant (voir la rubrique 6.1 «Activités de la Division de statistique de la CEE»).
